

tu m'as même menacé lorsque je suis arrivé.» Il se met à pleurer: «Je suis l'homme le plus malheureux du monde. Je sais que j'ai une bonne femme, de bons enfants mais, tu comprends, je suis un malade. Je sens tellement le besoin de prendre de l'alcool que, quand il m'en vient la tentation, je ne pense qu'à ça et j'oublie tout ce qui est beau, ma femme, mes enfants et ma santé. Tout cela à cause de ma maudite boisson.» Je le prends vraiment en pitié: «Tu ne pourrais pas essayer de faire ton bonheur sans prendre cette maudite boisson qui est ton seul ennemi. Tu aimes ta famille, tu as un bon métier et une bonne clientèle, tu es aimé de tout le monde. Tu devrais remercier Dieu de t'avoir favorisé à un tel point. Ta santé est encore assez bonne; fais donc un effort, essaye de te contrôler et de lâcher la bouteille.» Il répond bien sincèrement: «C'est vrai, Ernest, je ne suis pas raisonnable. J'ai tout pour être heureux et je le serais si ce n'était de cette maudite boisson.»

Quelque temps plus tard, en me remettant dix dollars pour payer son loyer, il est tout heureux de me dire: «Ernest, j'ai complètement laissé la boisson et j'ai fait un homme de moi. Nous pensons, ma femme et moi, que nous pourrions acheter la maison si tu veux nous la vendre. Nous aimerions bien ça devenir propriétaires et avoir enfin un chez nous qui nous appartienne. Je n'ai pas d'argent comptant mais je pourrais la payer mensuellement. Je suis en mesure de payer les taxes et l'entretien, je pourrais faire de petites améliorations.» Et sa femme enchaîne, toute radieuse: «Cela nous resterait et ce serait plus encourageant.» La vente est donc conclue à dix dollars par mois, sans argent comptant. Mon ami Paul est très heureux et, moi, je sais que je fais une bonne action et que je ne perdrai sûrement rien. Il utilise les hangars à l'arrière de la cour pour faire l'élevage de chiens de race pure. Il aime tous ses chiens et en prend grandement soin; c'est un bon passe-temps assez lucratif, en plus de son salon de barbier et de sa salle de billard.

Ayant constaté que Paul est devenu un homme vraiment responsable et sachant, de plus, qu'il est minutieux et propre, qu'il a de l'ordre dans ses affaires, je lui demande s'il est intéressé à voir à la vente de ma dynamite car je suis débordé par mes nombreuses occupations. Je peux lui construire, dans sa cour arrière, une poudrière de béton, d'une capacité de cent livres de dynamite, et une autre dans son hangar pour la mèche et cinq cents caps, tel que permis par la loi. Il n'aura à se rendre à la poudrière du rang Sainte-Madeleine que pour les ventes importantes et renouveler son stock local. Je lui explique dans les moindres détails les précautions à prendre

pour manipuler la dynamite et emballer les caps. Par exemple, qu'il est primordial que personne ne fume à proximité des caps, et ainsi de suite.

Quelques années plus tard, mon ami Paul me fait part qu'ils sont bien contents, sa femme et lui, car un de leurs fils vient de terminer un cours d'électricien. «C'est un bon garçon, sobre et sérieux. Il veut pratiquer son métier à son compte et a demandé au gérant de la banque, Lucien Valois, d'emprunter huit cents dollars. Celui-ci lui a dit qu'il lui prêterait le montant si le billet était endossé par un homme solvable. J'ai demandé à monsieur Valois s'il accepterait ton endossement et il a dit oui. Qu'est-ce que tu en penses?» Je lui réponds: «Paul, tu sais bien que ça me fait plaisir de pouvoir aider un jeune qui commence et veut réussir.» J'endosse le billet sans hésiter, sachant que j'ai affaire à des gens honnêtes; je ne doute aucunement du remboursement. Tout autant que leur fils, les parents sont bien contents et moi aussi. Madame Filion est la bonté même. C'est une mère de famille exemplaire qui mérite bien les joies que lui apportent le succès et la réussite de tous ses enfants.

#### *Commerce de patates*

Pendant plusieurs automnes, saison morte pour le commerce de la crème glacée, des liqueurs et des fruits, je fais celui des patates. Je les prends chez les cultivateurs et les transporte à Ottawa, où je les vends aux distributeurs en gros du marché Bytown.

En 1937, vers le 15 décembre, au cours d'un voyage pour affaires, j'arrête voir monsieur Bronfman du marché Bytown, de qui j'achète des fruits lorsque je n'ai pas fait des provisions suffisantes à Montréal. Il me dit: «Je viens de remplir ma cave de patates qui se vendent très bon marché actuellement. Je les entrepose pour les vendre vers la fin de janvier car je prévois une hausse de prix importante. Si j'avais plus d'espace, j'en achèterais encore car elles sont bon marché. Ma région demande en ce moment.» Je trouve cela intéressant. Ma région est un pays à patates, la qualité est bonne parce que le sol est sablonneux, et elles se conservent très bien. Ce monsieur Bronfman me suggère d'en acheter autant que je peux si je les paye cinquante sous la poche, et de les garder jusqu'à la fin de janvier car il y a de gros profits à faire.

Tout en continuant mon commerce de gros, je visite les cultivateurs qui produisent des patates et je commence à en acheter. Je paye comptant, cinquante sous la poche de quatre-vingts livres. Je me fais donner un reçu pour le nombre

de poches achetées et je leur fournis les poches vides, disant que je les aviserai quand je voudrai qu'ils les remplissent pour que je vienne les prendre. Cet arrangement fait l'affaire de plusieurs car l'argent est rare et cette vente leur procure un peu d'argent pour la période des Fêtes. Et ce n'est pas plus de trouble pour eux de les garder et de me les livrer plus tard. Je suis le seul dans le territoire à acheter des patates; je fais l'achat d'environ trois mille poches et j'attends la hausse du marché.

Vers la mi-janvier, j'arrête voir monsieur Bronfman et lui raconte mes achats. Il me dit qu'il y va y avoir une hausse très prochainement et que les patates se vendront très cher si elles sont belles; je vais sûrement faire un coup d'argent.

Le vendredi après-midi, deux semaines plus tard, je reçois un téléphone de monsieur Bronfman. Il m'informe que le prix des patates a augmenté de un dollar la poche. Le samedi, je vais voir les cultivateurs dont j'en ai acheté et, le surlendemain, je me rends en camion au marché d'Ottawa avec un voyage de cent cinquante poches. En arrivant, plusieurs grossistes me font signe d'arrêter et demandent: «Is that potatoes? We buy them, we give you a good price.» Ils m'offrent un dollar et cinquante, mais je continue chez monsieur Bronfman qui me paye le même prix et dit: «Demain, le prix va être encore plus élevé, mais dépêche-toi parce que la hausse ne durera pas; les prix vont baisser.»

À partir de ce jour, je fais trois voyages par jour. J'engage quatre hommes. Je pars le matin avec deux d'entre eux pour charger chez les cultivateurs et monter à Ottawa. Je reviens ensuite charger un autre voyage avec les deux mêmes hommes et, en passant dans le village de Saint-André-Avellin, je les laisse aller se reposer et je repars avec la deuxième équipe qui, à notre retour, vient m'aider à charger le troisième voyage. Il fait nuit; je change cette équipe pour la première et continue à Ottawa. Je fais la livraison à l'épicerie Alphonse Raymond de Hull, à qui j'ai vendu douze cents poches. Je me suis organisé avec le gérant pour qu'un homme vienne débarrer la cave, et on passe les poches par un châssis. Ce transport assidû dure six jours de vingt-quatre heures sans arrêt. Je dors dans mon camion pendant que les hommes chargent et déchargent.

Le samedi, en arrivant chez moi, je m'allonge sur le sofa dans la salle à manger et je m'endors. Ma femme n'arrive pas à me réveiller pour le souper, et je dors si profondément que je passe la nuit sur le sofa. Le lendemain, en revenant de la messe, j'arrête chez mes beaux-parents à qui ma femme a téléphoné la veille pour leur dire que j'étais mort de fatigue et qu'elle

n'avait pas pu me réveiller pour monter me coucher. Madame Gourd me dit: «Vous n'êtes pas raisonnable, Ernest, vous allez vous faire mourir.» Comme excuse, je réponds: «Je travaille fort mais je fais de l'argent et cela diminue ma fatigue.»

Dans la semaine, je réalise un bénéfice de tout près de quatre mille dollars, ce qui est inespéré en temps de crise. Quinze jours plus tard, le marché des patates tombe à rien. Monsieur Bronfman avait eu raison.

### *Le plus beau restaurant du Petit-Nord*

Adélard Charron m'informe que le coin où il avait ouvert son ancien restaurant, maintenant abandonné, est à vendre et probablement pas cher. La vieille bâtisse, située sur le coin de l'entrée du rang Sainte-Julie, a toujours été occupée par la famille Alcide Bourgeois qui tenait un restaurant et une table de billard; jusqu'à ce qu'elle soit vendue à Adélard Charron qui a gardé le commerce plusieurs années. J'apprends qu'Eugène Lafortune de Masson, qui détenait une hypothèque de sept cents dollars sur la propriété, en est devenu propriétaire faute de remboursement.

Actuellement, mes activités sont concentrées sur la vente de patates que je transporte à Ottawa. En passant à Masson, j'arrête voir monsieur Lafortune à son épicerie. Je le connais bien car il a travaillé plusieurs années comme commis au magasin général de la Coopérative à Saint-André-Avellin. Je lui demande si sa propriété à Saint-André est à vendre et il répond qu'il serait bien content de s'en débarrasser car elle ne lui rapporte rien. La bâtisse est *finie*, seul le terrain a de la valeur. Il vendrait le tout pour ce que lui a coûté l'hypothèque, soit sept cents dollars comptant. Nous prenons rendez-vous chez le notaire J.J.O. Fréchette de Saint-André-Avellin, où le contrat est passé.

Lors de la formation de Val Quesnel, quelques bâtisses seulement existaient dans le rang Saint-André, aux alentours du coin du rang Sainte-Julie. Il y avait le magasin général assez important qu'on nommait le Magasin Adélard Quesnel ainsi qu'une somptueuse résidence pour sa famille, l'hôtel Antoine Richard dit Hay et, sur le coin, le restaurant Alcide Bourgeois, le forgeron Desjardins, puis le cordonnier Aza Bourgeois et le boucher Phydime Lacasse. Passé le magasin Quesnel, se trouvait la résidence de Delphis Bourgeois, qui tenait un magasin général dans lequel était le bureau de poste de Val Quesnel. Plus au nord du rang Saint-André, J. Horace Lemire avait une fromagerie, F. Dorval exploitait un petit

moulin à scie. Sa soeur Delia et son mari Frederic Whissell, qui habitaient avec lui, avaient, dans la pièce avant, un comptoir où ils offraient un léger lunch aux clients: oeufs dans le vinaigre, sardines et biscuits soda avec bière d'épinette ou *cream soda*; quelques barres de chocolat et un peu de bonbons garnissaient une petite tablette. Quelques autres résidences complétaient le Petit village.

À ma connaissance, un restaurant a toujours été établi sur ce coin de terre; ce fut depuis toujours l'unique restaurant de Val Quesnel, nommé populairement le Petit village. J'ai le sentiment qu'un autre restaurant doit remplacer l'ancien et je décide d'en bâtir un. Adélard Charron et son épouse sont enchantés d'en prendre la direction; ils ont de l'expérience dans le commerce et ont bien hâte de commencer.

Au printemps suivant, toute la démolition est terminée en quelques jours. Nous commençons à creuser la cave avec des chevaux qui tirent un *scraper* (large pelle basculante). La terre est encore gelée à certains endroits. Je me sers d'une faible charge de dynamite que je recouvre de madriers dans le but d'empêcher les mottes de terre de jaillir en dehors du local. Après avoir creusé environ cinq pieds de profondeur, je fais construire des formes pour recevoir un solage de ciment coulé de huit pieds de hauteur par douze pouces d'épaisseur. Le carré de la bâtisse, de quarante par trente pieds, est monté en blocs de ciment que j'achète de mon père et c'est mon frère Frank qui en fait la pose. Le reste de la construction se fait à la journée par des hommes de différents métiers.

Au premier plancher, une porte donne accès à une pièce à part que je loue à Darquise Hotte pour un salon de coiffure. Une autre porte donne accès au restaurant et à l'épicerie qui sont séparés par une grande salle où il y a six tables et des bancs destinés aux clients qui désirent des liqueurs douces, de la crème glacée, des *sundaes*, *banana-split*, sandwiches, hot dogs, du café. À l'arrière du restaurant, une cuisine est aménagée pour le service aux clients ainsi que pour la famille d'Adélard; leurs trois chambres à coucher et une chambre de bain sont au deuxième étage. En haut de l'escalier, je fais finir deux salles de réception.

Au cours du mois de juillet, le nouveau restaurant de Val Quesnel est l'attraction principale des jeunes et des moins jeunes. Le phonographe automatique des plus modernes que je me suis procuré ne déroutait pas de la soirée. Adélard et sa femme sont des employés *dépareillés*: ils sont accueillants et mettent la clientèle à l'aise tout en sachant se faire respecter. Madame Charron est instruite et s'occupe des achats, de la

comptabilité; ils ont tous les deux le sens des affaires. Ils agissent comme s'ils étaient les propriétaires. Le lendemain du jour de l'An, je les rencontre et nous faisons l'inventaire et la révision des livres de l'année financière. Les comptes balancent toujours à la cenne. Une fois payées les dépenses: électricité, eau, égout, taxes municipale et scolaire, entretien, leurs salaires comme employés et souvent celui d'une employée surnuméraire, d'autres frais, ainsi que les achats, il reste toujours un surplus substantiel. Une année, mes profits atteignent plus de trois mille dollars.

### *Je commence à fumer*

Je suis fier du restaurant que je viens de bâtir, c'est l'un des plus luxueux du village et de tout le Petit-Nord. Il ne se passe pratiquement pas une journée que que j'y arrête. L'endroit est confortable et j'aime m'y attarder pour jaser avec des amis si j'en ai le loisir. Pendant l'été surtout, je trouve souvent le temps d'y amener passer la soirée, ma femme avec des amies: Rita Montreuil, Rita Massie, Darquise Hotte et d'autres, de même que ma soeur Odette et son mari, Marcel Gougeon, lorsqu'ils viennent visiter la famille. *Sundaes* et *banana-split* sont délicieux mais l'attraction principale est le plancher de danse et la musique entraînante à la mode, comme *Beer Barrel*, *Ramona*, *Lili Marlene*.

C'est durant ces loisirs que j'ai l'occasion d'accepter une cigarette par-ci, une par-là, et enfin de commencer à en acheter moi-même un paquet pour en avoir à offrir à mon tour, et probablement parce que j'en ai le goût. C'est ainsi que je contracte l'habitude néfaste et regrettable de fumer la cigarette (souvent une soixantaine par jour) et que j'en arrive à ne plus pouvoir m'en passer.

Madame Charron, qui a un courage à toute épreuve, me cache longtemps les douleurs que l'arthrite lui cause. Et sans doute, au début de sa maladie, elle ne se plaint pas non plus à son mari. Mais vient un temps où elle est obligée de se faire aider pour descendre et monter l'escalier afin de surveiller le commerce; j'engage alors une fille d'expérience pour servir au restaurant. Mais la maladie est sans pardon et comme elle empire chaque jour, madame Charron ne peut bientôt plus se tenir debout. Finalement, elle et son mari sont contraints d'abandonner leur travail. Je ne vois personne qui puisse les remplacer à ma satisfaction. J'avais tellement confiance en eux, ils étaient expérimentés et si agréables; je ne vois pas d'autre solution que de vendre mon commerce. C'est un dur

coup. Une ambition qui m'était chère s'envole. Mais je me rassérène vite en pensant à l'infortune de mes amis Charron.

Dans les mêmes jours, Urgel Bisson me dit qu'il est intéressé à acheter mon restaurant si je veux le vendre. J'accepte avec regret de me départir de cette propriété lucrative. Cela se passe vers 1944, 1945.

#### *Recyclage en thanatologie*

Au cours du mois de septembre 1938, je suis un cours de recyclage en thanatologie à Montréal. Ce cours consiste en conférences, démonstrations de nouvelles méthodes et de nouveaux instruments concernant l'embaumement, mesures d'hygiène, de préservation et de désinfection, méthodes avec du matériel nouveau pour la chirurgie plastique. Je passe l'examen avec succès et reçois un certificat portant le sceau du Dominion College of Embalment.

#### *Achat de la maison paternelle*

Mon père habite avec ma mère la maison qu'il a construite en 1914 et où il a élevé sa famille. Les enfants ont tour à tour quitté la maison. Ma soeur fut la dernière, en 1934, puisqu'elle s'en va à Montréal suivre un cours d'infirmière.

Pendant que nous étions aux études et probablement pour les besoins de son industrie, mon père avait dû emprunter trois mille dollars, par vente à réméré de sa propriété, à un nommé Pharand. Celui-ci manifeste, à chaque paiement des intérêts, le désir d'être remboursé du capital, ce que le contrat de vente l'autorise à faire sans avis et sans débours de frais.

C'est pendant les années de la crise et l'argent est rare; la manufacture de ciment ne fonctionne à peu près pas. Mon père a toutes les difficultés à faire face au paiement des intérêts. Ma mère sait que les gens qui ne peuvent pas rencontrer leurs obligations perdent souvent leur propriété. Elle n'est jamais tranquille car elle craint que monsieur Pharand ne se prévale de ses droits. Quelques mois avant la date d'échéance des intérêts, son inquiétude devient une obsession et elle n'en dort pas pendant des nuits. Voyant ainsi sa femme, mon père est bouleversé et malheureux.

Mon frère Georges est médecin et exerce sa profession pour une compagnie forestière, la Consolidated Paper, à l'île Anticosti. Durant l'été 1936, sa femme et lui viennent rendre visite à leurs familles. Il est question, entre Georges et moi, des problèmes financiers de nos parents à propos du paiement

de l'hypothèque sur leur maison, et des soucis que cela leur occasionne. Nous savons que si nos parents sont dans cette situation, c'est grandement dû au dévouement sans borne qu'ils ont toujours témoigné à leurs enfants, ne comptant ni les sacrifices ni les privations et ne dépensant jamais d'argent pour leurs loisirs. Mon frère et moi considérons que le temps est venu qu'ils jouissent d'un peu de sécurité, de tranquillité et de paix; nous y tenons plus que tout au monde. Nous nous entendons pour proposer à mon père qu'il nous vende sa maison et que nous prendrons les obligations qu'il a envers son créancier. En retour il pourra, ainsi que ma mère, habiter sa maison tant qu'ils vivront. Nous paierons les taxes scolaire et municipale, le prélevé de l'église, l'entretien de la maison, entre autres frais. Ils bénéficieront du revenu des deux logis de la propriété.

Ils sont tout heureux de notre proposition et mon père, d'accord avec ma mère, accepte le marché. Ma mère est très émue et nous dit: «Mes enfants, vous êtes trop bons, cela va vous coûter cher et ne vous rapporte rien.» Nous l'assurons que, pour nous, c'est un placement et qu'elle n'a pas à se préoccuper de nous qui sommes jeunes, en santé, et pouvons facilement faire face à ces engagements.

En revenant du bureau du notaire Fréchette où le contrat est signé, nous sommes assurés que nos parents ont fini de s'inquiéter par rapport à leurs obligations envers monsieur Pharand. Avant de repartir pour l'île Anticosti, Georges me demande si je peux m'occuper de toute l'affaire puisque je suis sur les lieux. À sa prochaine visite, il me remboursera la moitié des dépenses encourues.

#### *Chantiers pendant la crise: 1938*

La crise économique dure depuis 1930 environ. Vers 1938, la population ouvrière en est rendue au point que sa première préoccupation est plutôt d'obtenir du travail que d'attacher de l'importance au salaire. Mon commerce subit le ralentissement causé par la crise. Voulant augmenter mes revenus tout en procurant de l'ouvrage à certaines gens sans travail ayant grand besoin de gagner leur vie, j'achète d'Oscar Guertin une coupe de bois à Duhamel.

La façade de son lot est une montagne. Pour avoir accès à ma coupe de bois, je dois passer sur les lots d'Esdras Tremblay

et d'Adélarde Fournier; il n'y a aucun moyen de s'y rendre autrement. À l'entrée du droit de passage se trouve la maison abandonnée par monsieur Tremblay pour occuper sa maison neuve. Je loue cette maison afin d'abriter mes employés pendant la durée du chantier, environ deux mois. Le groupe se compose d'Émile Dupuis, de l'un de ses fils et de Paul Lousseize et sa femme. Celle-ci prépare la nourriture pour le groupe et voit à l'entretien général. Le salaire est de un dollar par jour, logé et nourri; c'est le salaire régulier. Ces gens sont heureux de ces conditions, et avec raison, car il y a très peu d'ouvrage et, par conséquent, très peu d'argent. Plusieurs offrent même leurs services en retour de leur nourriture plus cinquante sous par jour et parfois moins.

Quand il y a assez de bois coupé, je me rends au chantier dans mon camion, après ma journée de travail habituel. Avec l'aide des hommes, je charge le camion de bois en longueur, c'est-à-dire en billots, ce qui prend environ une heure. Je reviens à Saint-André-Avellin et le fais couper en longueurs de bois de chauffage: douze, dix-huit ou vingt-quatre pouces. Après quelques voyages de transport des billots en longueur, je m'aperçois que le procédé exige trop de manipulations et n'est pas rentable. J'engage Esdras Tremblay qui a un banc de scie mécanisé et les billots sont coupés sur les lieux.

Entre mes travaux occasionnés par mes commerces et d'autres, je transporte, surtout le soir et même la nuit, le bois de chauffage de Duhamel à East Templeton, chez mon frère Frank qui s'occupe de le vendre moyennant une commission. Ce même bois, abattu, débité, cordé à Duhamel et transporté à East Templeton, soit environ soixante-cinq milles, est revendu par quantités d'une corde ou plus, livré, pour la somme de quatre dollars la corde. C'est dire que chacun des individus reçoit un paiement incroyablement bas pour le travail qu'il a accompli. Je gagne moi-même durement les quelques économies qui s'ajoutent à mes revenus.

À l'occasion, j'achète de certains citoyens de Duhamel leur bois coupé en douze pouces, qu'ils ont de la difficulté à vendre et qui est leur seul revenu. Je suis pratiquement l'un des seuls, avec David Lauzon de Notre-Dame-de-la-Paix, qui achète du bois pour le revendre. Le prix courant payé à ces gens est de soixante-quinze sous à un dollar la corde, mesure cordée, suivant la qualité. Ce n'est pas cher mais ceux qui le rachètent ont souvent peu d'argent pour le payer, de sorte que mes profits sont minces.

Je suis toujours étonné de constater que ces personnes mangent à leur faim, probablement pas tout ce qu'ils désirent

mais ils paraissent quand même assez heureux et satisfaits. Par contre, je suis souvent témoin des difficultés de la plupart des citoyens de Duhamel que je côtoie fréquemment. Une grande partie de cette population, surnommée des colons, habite des lots sur des terres de la Couronne. Tous ces gens doivent travailler péniblement et sans relâche. Plusieurs fois, je vois des femmes abattre des arbres *au sciote* (buck saw), les couper en quatre pieds de longueur et les charger dans un traîneau tiré par un cheval afin de les sortir du bois jusqu'à la route pour les camions, où ces mêmes femmes doivent décharger et corder ce bois. Seules celles qui sont robustes et possèdent un courage à toute épreuve peuvent accomplir un tel travail. Mais toutes ces femmes doivent, d'une manière ou d'une autre, aider à la subsistance de la famille. Leurs maris, pour la plupart, travaillent dans les chantiers forestiers de la Singer, à un salaire aussi minime que quinze à vingt dollars par mois, nourriture et hébergement compris. C'est une situation courante pendant ces années de crise.

#### *La guerre mondiale de 1939-45*

Depuis quelques années, les nouvelles d'Europe laissent présager une guerre importante inévitable. Presque tous les pays sont en récession, le chômage est général et il appert que l'Allemagne possède des effectifs militaires sans rivaux. Après la violation en 1936 du Traité de Versailles, de connivence avec Mussolini, les harangues de Hitler sont de plus en plus envenimées. En 1938, l'annexion de l'Autriche d'une façon unilatérale devient inquiétante. Le 1er septembre 1939, l'armée allemande attaque la Pologne sous prétexte de reprendre Dantzig ainsi qu'une bande de territoire qui relie la Prusse orientale au reste de l'Allemagne, ce que la Pologne refuse. Deux jours plus tard l'Angleterre et la France, après deux ultimatums à l'Allemagne, lui déclarent la guerre.

Automatiquement, le Canada s'allie à l'Angleterre et à la France le 10 septembre 1939. À travers tout le Canada, les forces militaires s'intensifient. Dans la province, les usines de munitions et les manufactures d'armements et de pièces de matériel de guerre se multiplient. Le chômage cesse et l'argent roule; la crise économique prend fin. Les parents des garçons en âge d'être enrôlés sont sur le qui-vive: ils se souviennent de la dernière guerre. Un bon nombre de jeunes Canadiens à travers tout le pays s'enrôlent volontairement dans l'infanterie, la marine ou l'aviation.

Peu de temps après le début de la guerre, les autorités gouvernementales s'organisent pour prévenir la pénurie de certaines denrées et d'autres articles indispensables, et aussi contrôler la montée exorbitante des prix, comme elle s'était produite pendant la guerre de 1914-18. Des marchands et plusieurs particuliers, pris de panique et craignant la rareté de certains aliments, s'achetaient alors des provisions pour des années à venir, provoquant ainsi l'épuisement de ces marchandises et empêchant le marché de pouvoir répondre aux besoins de la population.

Le gouvernement canadien organise donc la livraison de bons de rationnement distribués régulièrement à toutes les familles suivant l'établissement d'une norme de leurs besoins. Ainsi le marchand ne vend du beurre, du sucre, du thé, et ainsi de suite, que selon la quantité correspondant aux coupons remis en échange. Pour renouveler sa marchandise, il doit remettre ces coupons au distributeur.

En Europe, les Alliés perdent du terrain; le 14 juin 1940, Hitler entre dans Paris.

Le samedi 12 juillet 1940, la conscription de tous les garçons canadiens célibataires de vingt et un ans ou plus est annoncée pour le 14 juillet suivant. Dès le lendemain matin, les jeunes couples qui avaient décidé de s'épouser à plus ou moins brève échéance se précipitent à leurs églises et font des démarches extraordinaires pour se faire marier avant minuit le 13 juillet. Églises et presbytères sont pleins de couples qui attendent leur tour. Certains prêtres organisent des mariages collectifs: ils récitent les formules appropriées et les couples répondent en groupe; seul le «oui» est prononcé individuellement. Les registres et les certificats de mariage sont longs à remplir; les mariages se célèbrent jour et nuit. Ces jeunes hommes sont assurés de ne pas être appelés, du moins pas immédiatement.

Environ quatre ans plus tard, après avoir tout d'abord réclamé l'enrôlement obligatoire des hommes mariés sans enfant, les autorités en viennent à demander celui des pères de famille d'un enfant. Tout autour de nous, c'est la répétition de 1914-18. Des hommes plus ou moins jeunes essaient par tous les moyens de se soustraire à la recherche des conscrits qui ne se sont pas présentés. Ils se cachent, se réfugient dans les chantiers forestiers, chez des cultivateurs où ils tentent de travailler, constamment en alerte et prêts à se sauver ou à se cacher à tout instant.

Finalement, l'Allemagne capitule et l'armistice est signée le 8 mai 1945.

### *Huissier de la Cour supérieure*

Le garagiste et secrétaire de la municipalité, Léonidas Bourgeois, me demande souvent si je ne serais pas intéressé à prendre la fonction de huissier de la Cour supérieure qu'il occupe depuis de nombreuses années. Il est fatigué et écoeuré d'être obligé de signifier des sommations, des subpoenas, des saisies-arêts avant ou après jugement, des saisies exécutoires, de saisir les biens des gens ou de les arrêter afin de les conduire devant les tribunaux. Lors d'une rencontre, il me dit qu'il est décidé à abandonner définitivement la charge de huissier. Il me suggère fortement de postuler la charge et affirme qu'il recommanderait sans hésitation ma candidature car il me connaît bien et sait que j'ai la compétence voulue pour le poste.

Je me rends donc au Palais de justice de Hull rencontrer monsieur Simon, greffier, qui me présente au protonotaire ainsi qu'au shérif Saint-Pierre. Je passe sans difficulté les examens et, quelques jours plus tard, je reçois ma licence de huissier. Monsieur Bourgeois me dit: «Je suis bien content car on s'attache à ces gens qui, pour la plupart, sont plutôt ignorants que responsables. Bien souvent, la pauvreté est la principale cause de leurs malheurs. Cela m'aurait fait de la peine qu'ils tombent dans les pattes d'un exploiteur.» Pendant un certain temps, il m'apporte les documents de Cour qui lui sont adressés. Plus tard, je les reçois directement de différents avocats de Buckingham, Hull, Lachute, Montréal et d'autres endroits.

Ayant été colporteur pendant de nombreuses années, j'ai l'avantage d'être connu de presque toute la population de mon territoire. Comme huissier, mon approche en est d'autant facilitée et les gens auxquels j'ai affaire sont moins mal à l'aise et moins malheureux. Ainsi, je peux discuter avec eux de leurs problèmes et souvent les aider, ce qui me plaît beaucoup.

Une fois, l'un de mes bons amis me prévient que je vais probablement avoir à exécuter deux mandats d'arrestation contre deux jeunes gens *partis sur une brosse*, qui ont fracassé la vitrine d'un hôtel et menacé le propriétaire. Celui-ci aurait porté plainte à la Cour. Je sais que ces deux garçons sont des fiers-à-bras, surtout l'un d'eux, mais je connais bien les familles qui sont de braves gens. Cependant je n'hésite pas à croire l'avertissement de mon ami, à savoir que les deux jeunes se sont vantés qu'ils ne se rendraient pas facilement et que ça prendrait plus qu'un homme pour les arrêter. Il me conseille d'amener quelqu'un avec moi. Je le remercie et lui dis: «On verra.» Habituellement, lorsque je prévois du trouble.

je me fais accompagner par un recors. Mais, étant donné que les jeunes messieurs se sont glorifiés que ça prendrait plus qu'un homme pour les arrêter, je décide de partir seul et de leur en imposer.

Je me rends au domicile du plus fantasque, en prenant comme toujours la précaution de mettre des menottes dans ma poche et mon revolver dans le tiroir à gants de mon auto, lequel sert surtout à impressionner. Je n'ai pas eu le temps de descendre de mon auto que 'X' sort sur la galerie et, les manches relevées, les bras croisés, me dit d'un ton arrogant: «Qu'est-ce que vous voulez?» Je descends de ma voiture et lui lis le mandat d'arrestation que j'ai à exécuter. Il répond: «Tu m'embarqueras si tu es capable.» Prenant les menottes, je saute sur la galerie pour le saisir mais il se précipite dans la maison, où je le suis. Ses parents me disent: «Monsieur Whissell, ne faites rien, il va vous écouter.» Le jeune homme, qui était allé se cacher dans le salon, me dit en me voyant fâché: «Monsieur, je me suis trompé, j'ai mal agi, je vais vous écouter et vous suivre.» Il me demande si je lui permets d'aller changer ses vêtements dans sa chambre en haut. Ma réponse est: «Oui, je te fais confiance.»

En prenant la route, je l'informe que je dois arrêter au domicile de son ami afin d'exécuter un mandat d'arrestation contre lui également. «Je suis seul, dis-je au jeune 'X', mais je te préviens: si vous me causez le moindre ennui, je ne réponds pas de votre sécurité.» Mon prisonnier répond: «Monsieur, si mon ami veut vous faire du trouble, fiez-vous à moi, je vais l'en empêcher.» Chemin faisant, je permets à l'un d'eux d'arrêter dans un restaurant pour s'acheter un paquet de cigarettes. Tout se passe sans anicroche. Ils me posent plusieurs questions sur les procédures auxquelles ils doivent faire face, ce à quoi je réponds avec bienveillance.

Un après-midi, un nommé Masson, détective de Montréal, vient chez moi et s'informe si je connais monsieur Z, contre qui il a un mandat d'arrestation. Sur ma réponse affirmative, il me dit qu'il arrive de son domicile et que sa mère a répondu qu'il était parti en automobile pour Ripon et devait revenir d'un moment à l'autre. Monsieur Masson me demande de l'accompagner afin d'identifier l'individu. Il stationne son automobile au coin d'une rue du village où son homme ne pouvait faire autrement que passer pour retourner chez lui. Après quelques minutes d'attente dans l'auto, j'avertis le détective que l'automobile qui traverse le pont et vient vers nous est celle de monsieur Z. Il descend immédiatement et barre la route.

L'automobiliste s'arrête forcément et monsieur Masson s'empresse de le menotter et de lui lire le mandat d'arrestation. Après l'avoir transféré dans son automobile, le détective me demande de surveiller le prisonnier pendant qu'il va téléphoner. À son retour, il me demande si je veux me charger de conduire son prisonnier à la prison de Hull. Nous nous rendons chez moi pour prendre mon automobile. Monsieur Masson change lui-même ses menottes contre les miennes et je pars en direction de Hull avec l'homme arrêté.

Nous sommes à peine sortis du village que ce dernier, que je connais intimement, me dit: «Ernest, enlève-moi ça, tu n'es pas pour me laisser menotté plus longtemps, je vais étouffer.» Sans hésiter, j'enlève les menottes. Le pauvre homme ne dit: «Le détective me prend pour un bandit; tu me connais, toi, Ernest, je n'ai jamais tué personne et je n'en tuerai jamais.» Dans mon for intérieur, je sais très bien que si le détective l'a considéré comme dangereux, c'est qu'il avait été mal renseigné par un citoyen influent du village qui aime les châtiments exemplaires pour quiconque a le malheur d'être pris à faire un faux-pas. Dans ces cas-là, ses références ne sont jamais favorables. Lorsque monsieur Masson m'avait demandé de l'accompagner, il m'avait dit qu'il devait arrêter un homme dangereux; c'est la raison pour laquelle il avait procédé si sévèrement.

Rendus à Hull, je permets à monsieur Z de téléphoner à un avocat avant d'entrer dans la prison. Il obtient sa liberté sous cautionnement et revient bientôt chez lui.

Un jour, le juge de paix me téléphone pour me demander d'aller chez lui rencontrer deux détectives. Ceux-ci reviennent bredouilles du domicile d'un individu contre qui ils ont un mandat d'arrestation. Ce dernier est sorti de sa maison avec une carabine et les a sommés de ne pas franchir la barrière; ils ont dû rebrousser chemin. L'un des détectives me dit: «Le juge de paix nous dit qu'il croit que vous pouvez faire l'arrestation vu que vous connaissez bien l'homme en question. Qu'est-ce que vous en pensez?» Je demande: «Si j'arrête monsieur Y, qu'est-ce que je vais en faire?» Ils répondent ensemble: «Amenez-le-nous et on s'arrangera bien avec.»

Ma réplique ne tarde pas: «Si je vais l'arrêter, je veux le conduire moi-même à Hull; autrement je ne suis pas intéressé. Je ne suis pas pour arrêter cet homme sous de fausses représentations, c'est-à-dire vous le livrer ensuite. Il faut que je dise la vérité. Je ne lui laisserai jamais l'impression que c'est moi qui le conduirai à Hull et, au contraire, vous le livrer rendu ici. Je suis dans le commerce depuis plusieurs

années, j'ai affaire avec la plupart des gens de la région et je n'ai jamais manqué à ma parole. J'ai toujours estimé et respecté tout le monde sans exception; je pense que je passe pour un homme honnête sur qui on peut se fier. Rien ne me fera agir autrement. Je tiens à l'opinion que les gens ont de moi et, pour ce faire, je dois continuer à mériter la confiance de tout le monde en étant juste et loyal envers tous.» Après avoir parlementé, les deux détectives téléphonent à leur supérieur et obtiennent la permission de me remettre le mandat pour aller conduire l'inculpé à Hull moi-même. Ils me disent qu'ils comprennent bien ma situation.

En arrivant au domicile de l'accusé, je frappe à la porte et il me crie: «Rentre, mon Whissell, je suppose que tu viens pour m'arrêter.» Je répons: «Cela dépend de toi; je suis venu parce que je pense que c'est dans ton intérêt. Tu me connais, tu sais que moi, si je peux t'aider, je vais être heureux de le faire. De toute façon, tu vas être arrêté. S'il le faut, ils vont prendre la force, ils peuvent venir à dix hommes. Chose certaine, qu'il arrive quoi que ce soit, ils vont t'avoir. La résistance que tu opposes ne peut qu'augmenter la gravité de ton cas.»

Il m'invite à m'asseoir, approche une chaise pour lui au bout de la table et dit: «Où sont-ils, ces deux écoeurants-là?» Je lui raconte exactement ce qui s'est passé chez le juge de paix. Il se lève et dit: «Je vais te suivre, mon Whissell, mais je ne veux pas arrêter chez le juge de paix à Saint-André-Avellin ni avoir affaire à d'autres que toi. Je veux que tu me conduises à Hull parce que je sais que tu vas me permettre de téléphoner.» Monsieur Z est familier avec la loi; il a été *actionné* plusieurs fois et a subi plusieurs procès, toujours d'ailleurs pour la même infraction à la loi régissant la chasse. L'accusation actuelle est beaucoup plus grave: celle d'avoir tiré sur un garde-chasse. C'est probablement exagéré; il a dû vouloir lui faire peur tout au plus. Je sais que s'il avait vraiment voulu tirer sur le garde-chasse, il ne l'aurait pas manqué: c'est l'un des meilleurs tireurs de toute la région.

Arrivés à Hull, il téléphone au bureau de son avocat afin de lui demander de se rendre immédiatement au Palais de justice où il l'attendrait. La secrétaire l'informe que son patron est justement là pour préparer la plaidoirie d'une cause. Je rejoins l'avocat par téléphone, le mets au courant que monsieur Z est sous arrêt avec moi et qu'il veut le voir sans faute en entrant. «Je le connais bien, répond mon interlocuteur, je vais être avec lui dans quelques minutes.» Après la rencontre des deux hommes, monsieur Z me dit: «Tu peux me laisser, mon avocat va arranger mon affaire; je ne resterai pas *en dedans*. Je vais

coucher à Hull cette nuit et retournerai chez moi demain.» Je conduis alors mon prisonnier au bureau des gardes, où son avocat l'attend.

Sur le chemin du retour, je réfléchis à toute cette affaire qui aurait pu tourner au tragique si la force avait été utilisée au lieu de la compréhension. Une fois de plus, je constate que la confiance qu'on inspire représente une grande force.

Pendant la guerre de 1939-45, je dois accomplir une tâche ingrate. Un monsieur, sachant que je suis huissier de la Cour supérieure, vient à mon bureau me faire part qu'il s'est fait voler cinquante dollars. Il veut récupérer son argent mais sans se servir de la Loi car la personne qu'il soupçonne est son neveu de Fassett, déserteur de l'armée. «Je ne comprends pas cela, dit-il, c'est un garçon honnête, mais il est si mal pris... il est recherché par la police militaire. Avant-hier soir, il est venu se réfugier chez nous pour la nuit. Il a dit à ma femme qu'il partirait très à bonne heure le lendemain matin pour aller chez un parent à Boileau, où il croyait avoir de l'ouvrage dans le bois et serait moins exposé à se faire découvrir par la police qui le recherche. Pendant la veillée, il a dû avoir connaissance que sa tante avait déposé son porte-monnaie dans un tiroir. Il est parti avant qu'on se lève et, ayant sans doute besoin d'argent, il a dû prendre le porte-monnaie qui contenait cinquante dollars. Nous nous sommes aperçus ce matin que le porte-monnaie manquait. Ce pauvre malheureux, s'il nous avait mis au courant, ma femme et moi, nous ne l'aurions pas laissé mal pris. J'aime bien mon neveu mais je suis trop pauvre pour perdre cinquante dollars. Je voudrais bien ravoir mon argent.»

Après l'avoir écouté avec compassion, je lui dis que la seule solution est de le faire arrêter mais l'oncle indulgent refuse de se servir de la Loi. Il craint que son neveu ne soit remis à la police militaire s'il a affaire aux tribunaux. De plus, sa femme l'a bien prévenu de ne pas recourir à la Loi. Voulant aider ces braves gens, je leur suggère de me donner une procuration m'autorisant à percevoir leur argent, qu'ensuite je ferai tout mon possible pour localiser leur neveu et lui expliquer qu'il ne sera pas traduit devant les tribunaux s'il consent à remettre les cinquante dollars. L'oncle et la tante sont heureux de cette manière de procéder et me remettent le document nécessaire en disant: «On vous paiera votre trouble.»

Tôt le lendemain matin, je pars en automobile pour Boileau, accompagné d'un recors. Vers les dix heures et demie, je frappe au domicile qu'on m'a indiqué comme étant le refuge du conscrit. Une jeune femme dans la trentaine ouvre la porte

et je lui demande: «Est-ce que par hasard vous n'auriez pas vu monsieur X dans les parages? Je tiens à vous dire tout de suite que la raison pour laquelle je veux le voir n'a rien à faire avec la police militaire. J'ai un message très important qui peut l'en protéger.» La dame se rappelle de moi comme colporteur et me fait confiance: «Il travaille à couper du bois dans la forêt chez notre voisin. Il se trouve de l'autre côté de la rivière à environ quatre arpents. Vous pouvez prendre notre chaloupe pour traverser et, de l'autre côté, vous n'avez qu'à longer la rive. Vous entendrez le bruit de la scie ou de la hache et sa voix lorsqu'il commande le cheval.» Accompagné de mon recors, je suis ces instructions.

Nous suivons un petit sentier longeant la rivière, en faisant bien attention de ne pas faire de bruit. Après avoir marché quelques centaines de pieds, nous entendons un homme qui commande à son cheval: «Wo! Hue! Dia!» Nous avançons à pas de loup et je vois, à cent cinquante pieds de moi, l'homme que je cherche. Mais il m'a aperçu et, vite comme l'éclair, il se sauve à pleines jambes dans la forêt. Aussi rapide que lui, je le suis sur un bon bout mais, à un certain moment, je le perds de vue. Il s'est sûrement caché dans les broussailles. J'arrête puis je crie, l'interpellant par son nom: «Sauvez-vous pas, je suis Ernest Whissell de Saint-André-Avellin et je veux vous voir pour quelque chose de très important pour vous. Il n'est pas question de vous arrêter, c'est pour vous aider à ne pas tomber dans les mains de la police militaire. Sortez, je sais que vous êtes caché.» Je n'entends aucun bruit mais je répète souvent: «N'ayez pas peur, c'est pour votre bien.» Je le vois soudain, debout derrière un arrachis; il ne bouge pas et me regarde, tout tremblant, les yeux hagards. Je reste où je suis et lui dis: «Ne craignez rien, je ne suis pas de la police militaire; j'ai simplement affaire à vous pour autre chose. Je suis envoyé par votre oncle de Saint-André-Avellin où vous avez couché dernièrement. Après votre départ, votre tante a constaté que son porte-monnaie contenant cinquante dollars était disparu; ils sont certains que c'est vous. Ils ne veulent pas vous faire du trouble avec la loi mais ils veulent leur argent. C'est pour ça que je suis venu.»

Le jeune homme m'avoue son délit, expliquant qu'il n'avait pas un sou pour manger. «Je ne suis pas un voleur, dit-il, mais je ne peux pas travailler n'importe où. Si j'étais pris par l'armée, je ne sais pas ce que je ferais. Mon oncle et ma tante ne perdront rien. J'ai dépensé trois piastres; voici le porte-monnaie avec la balance de quarante-sept piastres. Ici je mange et je suis bien traité; c'est une place de sécurité pour

moi.» En me remettant le porte-monnaie, il ajoute: «Dites à mon oncle qu'il va recevoir trois piastres aussitôt que je pourrai, ainsi que l'argent pour les frais. Remerciez-le pour moi.» Je lui montre la procuration signée par son oncle pour me permettre de collecter son argent et lui dis qu'il est bien chanceux d'avoir eu affaire à des parents qui l'estiment et ont un grand coeur. Ils auraient bien pu le faire arrêter mais ne l'ont pas fait afin de ne pas l'exposer devant les tribunaux qui l'auraient immédiatement livré à la police militaire.

Le rapport que je fais ensuite rend l'oncle et la tante très heureux. Celle-ci essuie une larme en disant: «C'est un bon garçon, on aurait aimé pouvoir l'aider, mais on n'en a pas les moyens. Nous sommes contents de ravoir notre argent sans avoir exposé ce neveu à tomber entre les mains de la police.»

Au cours de l'hiver, j'ai un pénible devoir à accomplir. Monsieur Y, que je connais bien, vient me voir vers sept heures, en compagnie d'un voisin, et me raconte que son garçon dans la vingtaine est malade mentalement. Ses crises sont de plus en plus rapprochées. «Nous avons passé la nuit dernière, dit-il, à le surveiller avec l'aide des voisins; il empêche tout le monde de dormir et nous menace. Cela énerve beaucoup ma femme qui est gravement malade. Elle passe son temps à pleurer. Je suis venu te voir pour te demander si tu peux, comme maire et huissier, faire quelque chose pour nous aider.» Je réponds qu'il faudrait l'hospitaliser afin de le faire soigner et qu'il faut une autorisation du médecin de famille. À la demande de monsieur Y, j'appelle le docteur Bourgault: il me dit qu'il doit voir le patient. Je lui offre de faire le trajet avec moi dans mon autoneige et suggère qu'il serait peut-être mieux d'apporter un calmant car le patient est agité. Il accepte et me dit qu'il a tout ce qu'il faut.

Arrivés sur les lieux, nous voyons le patient qui monte et descend sans cesse l'escalier en trois ou quatre sauts, et essaye d'effrayer les gens présents sans toutefois les toucher. Je conviens avec le docteur d'attendre l'occasion de le saisir par en arrière pour le tenir immobile pendant qu'il lui fera la piqûre. Nous sommes obligés, quelques amis voisins et moi, de le contrôler par la force durant une dizaine de minutes en attendant que le médicament fasse effet. Sa pauvre mère me dit: «Monsieur Whissell, ne lui faites pas mal, c'est un si bon garçon; prenez-en bien soin.» Elle se met à pleurer: «C'est mon enfant et je l'aime.» C'est un spectacle bien triste. Ces gens sont mes amis et du bien bon monde, c'est émouvant de voir un beau grand jeune homme affecté par une telle maladie. Je suis vraiment bouleversé.

Rendus au village, je lui loue une chambre à l'hôtel Danis et engage un homme responsable pour le surveiller toute la nuit. Le docteur Bourgault fait son admission à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu où je dois le conduire le lendemain.

De bonne heure le matin, je téléphone pour m'informer du patient. Gustave Danis répond qu'il est très calme, il est en train de déjeuner et semble tout à fait normal; il ne s'est pas réveillé de la nuit. Je dois alors me rendre à Papineauville avec mon autoneige afin de prendre le train de Montréal. Je dis au jeune homme qu'il doit aller à Montréal voir un médecin pour se faire soigner. Il ne se souvient de rien de la veille, me suit de bonne volonté et paraît être un homme normal. Après les formalités d'usage, je lui dis: «Vous allez être bien ici, il y a de bons médecins qui vont vous soigner. Je vais donner de vos nouvelles à votre mère en arrivant.» Je lui serre la main en lui souhaitant bonne chance et ce n'est pas sans émotion que je le vois s'éloigner dans le long corridor, en compagnie de deux infirmiers.

Je prends le train de retour le même soir et, dès le lendemain matin, je me rends chez ses parents les informer que le voyage s'est fait sans incident, que leur garçon s'est comporté de façon absolument normale et qu'il était de très bonne humeur quand je l'ai quitté. Ils me remercient chaleureusement. Madame Y, particulièrement, ne cesse de manifester son contentement du comportement du malade.

Lorsque quelqu'un me demande de conduire un patient à Saint-Jean-de-Dieu, c'est pour moi un travail des plus pénible, surtout moralement. Mais je me dis toujours que ces pauvres malades ont besoin de quelqu'un qui soit compréhensif et sympathique, quelqu'un qui les prenne en pitié et les aime. Je sens un besoin, un désir d'essayer de les soulager et de leur faire du bien, ce qui n'est pas toujours facile car leur maladie les empêche de raisonner. Au moins, sans qu'ils ne le sachent trop, je prends tous les moyens possibles pour essayer de diminuer leur anxiété.

J'en arrive à être reconnu dans la région comme l'homme de confiance qui ne recule devant aucun obstacle, quel que soit l'état des malades: mélancoliques, dépressifs, anxieux, agités, résistants, furieux. Personnellement, je suis toujours attristé devant les malades mentaux et il m'arrive de subir certains inconvénients, même physiques. Mais j'éprouve une grande compensation à la pensée de pouvoir leur venir en aide par des conseils ou des mots d'encouragement, par de petites attentions qui peuvent les distraire ou les valoriser. Je suis

heureux quand je réussis à calmer leurs inquiétudes ou leur anxiété; c'est pour moi une véritable récompense.

Un cas auquel je pense assez souvent: celui de madame Z qui doit retourner à Saint-Jean-de-Dieu. Après y avoir été hospitalisée quelques années, elle avait reçu la permission de faire un séjour dans sa famille. Elle se comporte normalement pendant un certain temps mais la récurrence de sa maladie a rendu sa liberté impossible. Désespéré, son mari vient me voir et explique qu'elle doit être hospitalisée de nouveau. «Depuis quelques jours, dit-il, ce n'est pas vivable chez nous. Elle pense que tout le monde lui en veut, elle accuse les enfants d'être complices avec moi pour lui faire du mal et la faire renfermer une autre fois. Elle m'en veut à mort, je n'ose plus mettre les pieds dans la maison, craignant de l'envenimer. J'ai téléphoné à l'hôpital et les médecins m'ont dit que c'était un essai qu'ils avaient fait, espérant que la guérison apparente continuerait comme cela se produit dans certains cas. Mais ils m'ont aussi dit qu'ils ne sont pas surpris et qu'il n'y a rien d'autre à faire que de l'hospitaliser de nouveau.»

Dans une situation semblable, cela devient un problème épineux, pour son mari, de la conduire à Saint-Jean-de-Dieu. Il me demande si je peux m'en occuper, sachant que je suis habitué à faire face à des cas de cette nature. Il me prévient qu'elle va certainement refuser de me suivre et de monter dans mon auto. C'est une femme de stature imposante et elle est forte. Si elle se met à résister, elle peut causer du trouble. Il me conseille d'arriver dans la maison sans que sa femme me voie car elle peut essayer de se sauver. Je lui dis: «Je vais aller la conduire. Je t'assure que je n'aime pas cela mais je vais le faire quand même pour toi. Je comprends ton malheur et je sympathise avec toi.»

Le lendemain avant-midi, je me rends, accompagné d'un recors, au domicile de monsieur Z. J'ouvre la porte sans frapper et nous entrons rapidement. En nous voyant, la pauvre femme se précipite vers l'escalier menant en haut. Mais je la saisis au bas des marches et, avec l'aide de mon recors, nous la maîtrisons et réussissons, non sans difficultés, à l'asseoir sur le siège arrière de l'auto. Je m'assois près d'elle pour la surveiller, mon recors barre les portes et prend le volant.

Une fois dans l'auto, elle se calme un peu. Je lui prodigue toutes sortes de paroles encourageantes: je vais la conduire à un bon médecin, elle va guérir et revenir bientôt dans sa famille, et ainsi de suite. Elle ne cesse de répéter: «Monsieur Whissell, je ne veux pas retourner à Saint-Jean-de-Dieu, je suis maltraitée, on mange mal, c'est ennuyant.» Elle continue à

m'implorer tout en me serrant un poignet de toutes ses forces. J'essaie de l'encourager mais elle ne répète que ses paroles de crainte et me serre de plus en plus fort en me suppliant: «Pas à Saint-Jean-de-Dieu!» Dans ma main engourdie, la circulation du sang est gênée, cela devient intolérable mais je n'ose pas me dégager. Je lui redis: «Je vous conduis dans un hôpital où un médecin va vous soigner. On ne vous y gardera pas longtemps, prenez ma parole.» En me serrant le poignet, elle insiste et m'implore de ne pas la conduire à Saint-Jean-de-Dieu: «Je ne veux pas retourner là, ils sont méchants pour moi.» Je réplique: «Ce ne sera pas les mêmes.» Au bout d'une quinzaine de minutes, elle lâche mon poignet; j'ai la main blanche et ankylosée. Je m'arrange pour qu'elle ne puisse pas recommencer à me serrer ainsi. Le reste du voyage se passe plus calmement mais elle fait vraiment pitié.

Sachant par son comportement qu'elle se rebifferait en reconnaissant l'hôpital, j'y téléphone en entrant à Montréal afin de prévenir le bureau d'admission des difficultés que je prévois à l'arrivée de la patiente. J'avais barré les portes de l'automobile et mon recors n'a eu aucun ennui avec elle durant mon absence. Une demi-heure plus tard, nous franchissons la barrière de l'hôpital; madame Z reste calme jusqu'au moment de descendre de l'auto. Lorsqu'elle voit deux infirmiers qui nous attendent, elle me dit: «Vous m'avez trompée, c'est Saint-Jean-de-Dieu ici.» Ils doivent utiliser la force pour la rentrer dans l'hôpital mais ces hommes ont de l'expérience: ils en viennent à bout sans la rudoyer. En quittant les lieux, je songe à la grande souffrance morale que cette femme subit. Cependant je suis heureux d'avoir réussi à l'apaiser pendant le trajet. J'ai hâte de communiquer la nouvelle à sa famille.

Après quelques années comme huissier, je connais pas mal les rouages de la loi. Depuis très longtemps, je suis dégoûté de la façon d'agir du juge de paix du district. À la moindre plainte, il conseille de faire comparaître en Cour et, là, il affiche une autorité impitoyable. Il adopte un air hautain et supérieur; c'est à croire qu'il prend plaisir à humilier les gens. Il se complaît à faire de grands discours, revenant sur la morale, l'exemple à donner et l'esprit de justice, et finit toujours par une condamnation exemplaire, même pour les moindres délits.

Une fois, entre autres, il condamne à six mois de prison à Hull un pauvre père de famille accusé d'avoir, au cours d'une brosse, volé une poule pour se faire un bouillon afin de se rétablir l'estomac. Une autre fois, un jeune homme dans la vingtaine, qui travaille à la charcuterie de son père, est accusé d'avoir voulu embrasser une jeune fille venue acheter de la

viande. Il la connaissait bien et ne l'avait pas molestée. Après lui avoir fait une morale sévère et humiliante, le juge de paix le condamne à trois mois de prison. Les procès sont publics, la famille est humiliée et le condamné reste avec un dossier judiciaire. Je trouve cette méthode ignoble et inhumaine. Lorsque j'apprends qu'un accusé peut refuser d'être jugé par un juge de paix, je me promets bien de faire cesser ces procès abusifs.

Un jour, le juge de paix en question me confie un mandat d'arrestation contre un homme qui, à mon avis, a commis un délit mineur. C'est un brave homme, de revenus modestes et qui a une famille à sa charge. Celui-ci me dit: «J'ai entendu parler du juge de paix, il paraît qu'il est très sévère. Je vais certainement écoper de plusieurs mois de prison. C'est de valeur, je ne suis pas un voleur, c'est la première fois que je prends quelque chose qui ne m'appartient pas. J'en avais besoin et je n'avais pas d'argent pour m'en acheter. J'avais l'intention de le remettre après m'en être servi.»

Sans le lui dire, je sais qu'il a raison de craindre un jugement exemplaire, et je suis certain que le châtement pour cette accusation serait mineur si la cause passait devant un juge de la Cour du magistrat à Hull. Sachant que je peux me fier à la discrétion de cet homme, je lui confie: «Je vais te dire quoi faire, mais que cela reste entre toi et moi. Tout à l'heure, le juge de paix va te lire un document et, lorsqu'il va te demander si tu acceptes d'être jugé par lui, tu répondras: «Non». Dis que tu veux être jugé par un juge de la Cour de Hull et que tu refuses de l'être par lui. Il va être obligé de te laisser partir avec moi pour Hull et, là, je te dirai quoi faire.» C'est ce qui se produit.

Rendus à Hull, je laisse mon automobile sur le terrain de stationnement du Palais de justice et je recommande à mon prisonnier de ne parler à personne en m'attendant. Je vais voir monsieur Simon, greffier, et lui explique toute l'affaire. Celui-ci me dit, en nommant un certain juge, de revenir avec le prisonnier vers quatre heures; je pense que la comparution pourra avoir lieu dans la chambre du juge. Puis il ajoute: «Dites à votre prisonnier de plaider 'coupable'. Il sera probablement condamné à cinq dollars d'amende plus les frais, et libéré sur-le-champ vu que le propriétaire a repris sa marchandise. Il pourra retourner chez lui ce soir.» Quand je mets mon homme au courant de ce qui se passerait, il ne peut pas le croire. Il est si heureux qu'il se met à pleurer comme un enfant et me dit: «Jamais plus, du reste de ma vie, je ne ferai quoi que ce soit pour être arrêté. Je viens de vivre un enfer.»

Je remplis les fonctions de huissier pendant une vingtaine d'années. J'exécute des centaines de mandats d'arrestation, de sommations, de subpoenas, de brefs de saisie avant ou après jugement, de perquisitions, et le reste, sans compter les nombreux transports de malades mentaux. Je ne crains jamais ceux avec qui j'ai affaire: je suis en santé, physiquement assez fort et j'ai l'avantage de posséder une volonté, une détermination et une patience pratiquement sans limites. Je considère que l'homme en face de moi, qu'il soit gros ou petit, fort ou faible, est mon égal; seul celui qui a tort est plus faible. En qualité d'exécuteur de la Justice, c'est moi le plus fort, c'est pourquoi je ne m'en laisse pas imposer.

Durant mes fonctions de huissier, il m'arrive des dizaines de fois d'empêcher des gens de s'engager dans des procès qui auraient pu les ruiner. Je comprends que les gens que je rencontre à titre de huissier sont mal pris, ont des problèmes qu'ils ne peuvent pas solutionner eux-mêmes et je me sens un peu obligé de les secourir, sans quoi je ne serais pas heureux. Je ne peux pas faire de miracles mais je suis bien placé pour leur venir en aide. Pendant la crise économique, la plupart des gens sont pauvres, plusieurs ne peuvent remplir leurs obligations.

Avant d'exécuter une saisie, je peux passer une heure ou plus avec la personne en cause et nous arrivons presque toujours à trouver une forme d'arrangement que j'expose à l'avocat du demandeur. Par exemple, je dis au défendeur: «Tu dois cent dix dollars plus les frais qui sont de vingt-deux dollars, ce qui fait cent trente-deux dollars. Quel montant peux-tu donner par mois sans priver ta famille de l'essentiel?» Souvent, il regarde sa femme et lui demande: «Qu'est-ce que tu en penses?» et elle répond courageusement: «En ménageant davantage, on pourrait rencontrer un paiement de quinze dollars par mois.» Insistant sur l'importance de faire honneur à leur engagement, je les laisse en disant que je vais proposer cet arrangement à l'avocat du demandeur et lui expliquer qu'il n'y a pas d'avantages à exécuter la saisie puisqu'elle couvrirait à peine les frais. Après avoir communiqué avec leur client, les avocats refusent rarement l'arrangement, ce qui évite des frais supplémentaires à ces pauvres gens. Dans certains cas, lorsque la partie adverse refuse l'entente proposée, je prête l'argent nécessaire pour régler la dette avant la saisie et ce, à des conditions de paiement convenables.

Dans le cours de mes fonctions de huissier, une seule saisie m'oblige à exécuter la vente, et bien malgré moi car je fais l'impossible pour essayer d'éviter la saisie, mais sans succès.

L'origine du litige est au sujet de l'usage d'un passage qu'un cultivateur veut continuer d'utiliser sur la propriété de son voisin. Celui-ci, alléguant qu'il subit des dommages, défend l'usage du dit passage qu'il clôture. Les deux viennent me voir afin de connaître mon opinion sur leurs droits. N'ayant pas la compétence pour aider ni l'un ni l'autre, je leur conseille de consulter un avocat. Quelques jours plus tard, le cultivateur propriétaire du passage vient me montrer la sommation qu'il a reçue, lui enjoignant d'ouvrir son chemin. Je réponds qu'il est mieux de voir son avocat, Paul Raymond. Il s'agit d'un ami et j'ai l'occasion de lui parler de la cause en question; il m'informe que celle du défendeur est bonne et qu'il la gagnera.

Le demandeur, que je connais bien, est pauvre et n'a pour tout bien que sa ferme. Persuadé qu'il n'a aucune chance de gagner le procès, je vais le voir afin d'essayer de le convaincre d'abandonner sa poursuite. Je lui explique que son voisin est dans son plein droit et qu'il n'y a jamais eu aucun document légal concernant un droit de passage. Le demandeur a une épouse malcommode et têtue; elle finit par me dire que je protège les intérêts du voisin et que je suis contre eux. Elle ajoute: «Nous n'avons pas besoin de vos conseils, nous avons un avocat et des amis beaucoup plus connaisseurs que vous.» Je réplique: «C'est peut-être vrai mais, moi, je suis convaincu que si vous plaidez cette cause vous allez la perdre. Je n'ai aucun intérêt personnel dans toute cette affaire mais je suis chagriné de vous voir aller à la ruine. Les frais de cour vont vous faire perdre votre terre.»

Ces pauvres gens perdent leur procès à la Cour de Hull; leur ferme est saisie et vendue aux enchères pour payer les frais encourus. C'est le voisin défendeur qui l'achète. La famille victime de ce revers me garde rancune, malgré ma bonne volonté pour le leur éviter. Par contre, je crois que mon comportement envers tous les gens avec qui j'ai à traiter est toujours compris, même par ceux qui doivent payer d'une façon ou d'une autre pour leurs erreurs. Ils savent que je compatissais à leur infortune, et notre estime mutuelle n'en est jamais changée.

#### *Système d'égout*

Un jour de l'été 1938, vers deux heures de l'après-midi, je suis dans mon bureau à l'arrière de mon restaurant-épicerie Petite-Nation. J'entends Denis Boyer demander une eau minérale, puis répéter nerveusement sa demande à deux ou trois reprises: «Ma digestion ne marche pas, saint père de

calice, si ça continue, ces maudits troubles d'égout vont me faire mourir. J'ai jamais eu autant de tracas de toute ma vie.» Il demande si je suis dans les environs et le commis lui indique qu'il me trouvera dans mon bureau. En entrant, il ne prend pas le temps de s'asseoir et dit: «Ernest, je viens te voir pour te vendre mes égouts, je suis décidé de vendre, ils sont en train de me faire mourir. Je ne digère plus et je ne dors plus. Tu sais certainement les tracas et les inquiétudes que j'ai. Tu connais bien l'histoire de mes égouts, c'est ton père qui les a bâtis.»

En effet, au début de 1920, mon père qui est manufacturier de tuyaux de ciment propose au conseil de la paroisse de construire un réseau d'égout public dans la rue Sainte-Julie, à partir du pont et allant du côté nord. La situation hygiénique est plutôt lamentable. Les maisons sont desservies par des toilettes extérieures, *bécosses*, dont les fosses sont creusées et se dirigent souvent dans un fossé sans issue, dégageant des odeurs insupportables jusqu'à ces centaines de pieds à la ronde. Le conseil accepte la résolution. Mon père obtient une charte provinciale lui donnant l'exclusivité pour les services d'égout de la paroisse. Il commence les travaux le 2 août de la même année.

C'est une entreprise d'envergure par rapport aux moyens financiers dont mon père dispose. Malgré un commerce assez lucratif pendant les années d'après-guerre, mon père n'a jamais amassé beaucoup d'argent. Il réinvestissait suivant sa philosophie: «Celui qui ne travaille que pour lui ne produit pas grand-chose de valable durant la vie qui est de courte durée.»

Deux ans après la construction des égouts, mon père, ayant besoin d'argent, vend son réseau d'égout à Denis Boyer pour la somme de huit cents dollars, avec faculté de réméré et obligation, en cas de rachat, de payer tous les frais encourus pour l'entretien. Au bout de deux ans, monsieur Boyer et mon père font le bilan du réseau; le coût de rachat s'élève à treize cent soixante-cinq dollars. Ne pouvant payer ce montant, mon père fait à monsieur Boyer une vente finale pour cette somme, incluant une clause de gratuité pour son abonnement aux égouts tant que sa propriété sera à son nom.

Il y a dix-huit ans, les travaux de creusage, pose de tuyaux, etc. se faisaient en suivant les accidents de terrain et sans suivre un plan d'ingénieur. Tout le creusage était effectué avec des pelles à main et le nivelage de la pose des tuyaux, avec un niveau ordinaire. Lorsque le sol était mou, on installait une planche de bois franc de huit pouces par deux, sous le joint des tuyaux. C'est par ces moyens aussi frustes les uns que les

autres que le niveau de gravité était suivi. Il est donc fort compréhensible qu'il ne s'écoula pas une décennie avant que de sérieuses difficultés n'embarrassent le propriétaire: une planche de bois avait pourri et le joint des tuyaux s'était affaissé, le niveau de gravité était perturbé, occasionnant l'obstruction de l'égout et le refoulement des eaux polluées dans les caves des abonnés. Pauvre propriétaire! Le creusage à la petite pelle recommençait parfois à deux ou trois endroits différents avant de localiser le joint défectueux; les dommages dans les caves devaient être réparés. Je pense que seule l'estime qu'on avait pour monsieur Boyer — homme plein de bonne volonté — empêchait les menaces grondantes d'éclater.

Me remémorant rapidement toute l'histoire des égouts, je comprends le découragement du pauvre homme qui est en face de moi. Il continue: «Je ne vois que toi qui peux prendre cela en main sans trop de troubles.» Je lui dis: «Je ne suis pas en trop bonne position pour acheter, je viens de bâtir un deuxième restaurant qui m'a coûté assez cher et il me faut de l'argent pour faire marcher mes affaires.» Presque désespéré, monsieur Boyer répond: «Je ne te demande pas d'argent comptant, tout ce que je veux c'est de me débarrasser au plus maudit. Tu ne peux pas refuser mes conditions, je vais pratiquement te les donner, les égouts. Je te les offre pour quinze cents dollars payables cent dollars par année sans intérêt, et tu ne me feras le premier paiement que dans un an jour pour jour.» Je lui dis que je vais y penser et lui donner une réponse le soir même.

Je sais que, lorsque les égouts bloquent et refoulent dans les caves, c'est généralement au bas de la côte. Je commence par aller visiter Hermas Berthiaume et mon oncle Willie Whissell qui avaient souvent des dégâts dans leurs caves. Je leur explique qu'il est possible que j'achète le réseau d'égout, qu'aussitôt je commencerai la construction en neuf et que leurs dégâts cesseraient. Mais ils doivent me promettre de patienter et me laisser le temps voulu. Prenant ma parole que les travaux débiteraient immédiatement, chacun d'eux est d'accord avec moi. Je calcule que les dépenses de construction seront assez élevées et je me cherche un associé. Je vais voir le docteur L'Allier; il me dit qu'il n'est pas intéressé à un placement, la pratique de sa médecine prend tout son temps et il n'aime pas brasser des affaires. Je rencontre ensuite Alex Deschambault, beurrier, et lui raconte la transaction que j'ai en tête pourvu que je me trouve un associé. Il me dit: «Je ne connais rien dans la construction d'égouts. Je serais intéressé à condition que tu te charges de la construction, de l'administration et de la comptabilité.» Nous décidons de nous associer

à cinquante pour cent dans les dépenses et je prends les responsabilités de la construction, de l'entretien et de la collection, entre autres.

Le soir même, Denis Boyer, Alex Deschambault et moi nous rendons chez le notaire Fréchette pour passer le contrat qui comprend le transfert de la charte initiale. Dès le lendemain je calcule les quantités nécessaires à la reconstruction du réseau: onze cents pieds de tuyaux de douze pouces, trois cents pieds de tuyaux de six pouces ainsi que quatre cent cinquante blocs à *man-holes* (bouches d'égout), le tout en béton. Mon père fabrique ces matériaux à Lachute. La production marche au ralenti, vu la crise, et il n'emploie qu'un homme. Je sais qu'il n'a pas la marchandise en main. Mais il a de nombreuses années d'expérience dans ce domaine et je suis certain qu'il pourra, dans un délai raisonnable, manufacturer les produits dont j'ai besoin.

Il est très heureux d'apprendre que j'ai acheté le réseau d'égout en société avec Alex Deschambault car il conserve un intérêt particulier pour ces égouts qu'il a été le premier à construire. Content qu'ils reviennent entre mes mains, il dit: «Toi et Alex, vous allez pouvoir investir l'argent nécessaire afin de donner au public un service d'égout conforme aux exigences auxquelles ils ont droit.» Il affirme qu'il peut me livrer une certaine quantité de tuyaux d'ici une quinzaine de jours et qu'après il pourra me fournir au fur et à mesure de mes besoins. «Si on peut s'organiser ainsi, ajoute-t-il, cela ferait bien mon affaire, et la vôtre également car je vous ferai un prix spécial: quatre-vingt-dix sous pour les tuyaux de douze pouces par trente pouces de longueur, et quarante sous pour les tuyaux de six pouces de même longueur; les blocs de seize par huit par trois pouces te coûteront vingt sous, livraison comprise.»

J'achète des pelles, des pics, et j'apporte de la croûte pour étançonner la tranchée au besoin. Quelques semaines plus tard, je commence à transporter des tuyaux, la plupart du temps pendant la nuit. Nous prenons le niveau du terrain pour déterminer la gravité que chaque feuille de tuyau doit avoir afin de conserver la profondeur voulue pour égoutter toutes les caves. Le creusage commence vers la fin de juillet 1938, en partant de la rivière vers le nord et longeant le trottoir afin d'éviter l'ancien égout qui est en dessous. Je me lève tôt pour préparer mon commerce de gros, crème glacée, Coca-Cola, fruits et légumes, puis je me rends aux travaux d'égout.

J'ai une dizaine d'hommes sur le chantier sous la surveillance de mon contremaître, Maxima Gratton. En commençant ils

creusent, à la petite pelle, une tranchée d'environ sept pieds de profondeur par vingt-quatre à trente pouces de largeur. Pour garder l'égout en profondeur suffisante, il faut conserver une gravité de un huitième de pouce par feuille de tuyau de trente pouces de longueur. Après avoir posé à peu près cent cinquante pieds, nous constatons que le sol est *sourceux* et il se produit des éboulis, ce qui nous retarde souvent de plusieurs heures. Les hommes doivent sortir la terre de la tranchée et, pendant que les poseurs installent les tuyaux, ils continuent à creuser de petites longueurs à la fois, qu'ils étançonneront à mesure. Au bout d'une centaine de pieds, le terrain semble raffermi; les travailleurs creusent avec l'espoir de continuer dans du terrain solide mais ils étançonneront de temps en temps, selon le jugement du contremaître. Après trente jours, nous sommes rendus au bas de la côte de la beurrerie, à environ cinq cents pieds du début. Sur ce circuit, il y a les entrées des maisons de chaque côté de la rue et deux bouches d'égout.

Au commencement du creusage dans la côte, la terre semble ferme et le contremaître ne juge pas nécessaire d'étançonner. Soudain un éboulis se produit et deux hommes sont enterrés jusqu'aux épaules; ils sont vite dégagés mais cela cause un peu d'émoi. Comme nous devons creuser jusqu'à près de vingt pieds en haut de la côte afin de garder la profondeur pour égoutter les caves qui sont dans la baissière à environ cinq cent pieds plus loin (caves où existent les troubles importants du présent égout), le contremaître me dit: «Nous ne pourrions pas continuer sans nous servir d'échafauds à l'intérieur de la tranchée pour permettre aux hommes de sortir la terre sans s'exposer à des accidents.» Dans le plus profond de la tranchée, il y a deux échafauds: au fond, un homme met la terre sur la première tablette d'un échafaud et un autre la reprend et la transfère sur une tablette d'un échafaud plus élevé; le dernier homme l'envoie à l'extérieur.

Comme ce creusage se fait à la pelle à main et au pic, la glaise bleue que l'on rencontre dans la côte rend le travail plus compliqué: au fond de la tranchée, un homme pique la terre et l'autre la sort. Il faut creuser trois cents pieds de tranchée avec deux échafauds. J'ai entrepris un travail de grande envergure mais j'ai de bons hommes et nous prenons le temps qu'il faut. Un peu plus loin, nous trouvons du sable mouvant (*quick sand*) et l'embouchure de la tranchée a parfois de six à huit pieds de largeur. À certains endroits, la terre sortie de la tranchée obstrue complètement la rue. J'obtiens la permission des propriétaires riverains de détourner le trafic dans leur cour. Certains jours, les hommes ne réussissent à poser qu'une seule

feuille de tuyau; le maintien de la gravité est de plus en plus difficile.

Un matin, vers la fin des travaux, je suis sur le chantier en train de regarder travailler les hommes. Je me sens fiévreux et faible; j'ai le frisson. J'arrive chez moi et dis à mon épouse que je ne me sens pas bien et lui demande d'appeler le docteur L'Allier qui vient aussitôt. Me voyant grelotter, il prend ma température et déclare: «Dans ton lit, tout de suite, cela presse, tu fais cent cinq degrés de température.» En montant me coucher, je lui demande si cette fièvre va durer longtemps. Il répond: «Quelques jours.» Tout ce qui me préoccupe, c'est la promesse faite à monsieur Berthiaume et à l'oncle Willie de rendre le nouvel égout jusqu'à leur domicile cette année. «Il faut que je voie à mes travaux d'égout et que je sorte», dis-je au docteur qui réplique: «Tu as un bon contremaître, ça va marcher quand même. Repose-toi, tu en as grandement besoin.»

Cette maladie, en apparence bénigne au début, me force à garder la chambre pendant trois semaines. Le médecin me dit plus tard que mon état l'avait inquiété. Aussitôt que j'ai la permission de sortir, je me rends chaque jour sur le chantier, en marchant lentement. Bientôt l'ouvrage est terminé. Alex me déclare: «Je pense que les travaux ont été plus compliqués que nous le pensions. Je suis bien content que ce soit fini, c'est peut-être là que tu as pris ta pneumonie.» Et moi de répondre: «Ce qui m'a le plus inquiété, c'était de compléter les travaux jusque chez monsieur Berthiaume et l'oncle Willie, comme je le leur avais promis.»

Environ deux ans plus tard, j'apprends que mon associé souffre de cancer et est condamné. Cet homme est plus âgé que moi, mais je suis ami avec lui depuis ma jeunesse et cette nouvelle me peine beaucoup. Il meurt à l'âge de cinquante et un ans, au mois de mars 1941. En vertu de son testament, sa femme devient copropriétaire du réseau d'égout avec moi. Je continue à voir à l'administration jusqu'en juin 1950. Madame Deschambault, constatant qu'il faut exécuter des travaux assez dispendieux, offre de me vendre sa moitié au prix qu'elle a coûté à ce jour. Je lui paye sa part, quatre mille huit cent trente-cinq dollars de capital, aux conditions suivantes: quinze cents dollars comptant, cinq cents dollars un mois plus tard, mille dollars payables le premier octobre et le reste, mille huit cent trente-cinq dollars, payable en versements annuels et consécutifs de cinq cents dollars, sauf le dernier qui sera de trois cent trente-cinq dollars; le tout sans intérêts. J'absorbe la moitié de la dette, soit mille cent soixante-cinq dollars; je

fais les travaux nécessaires et continue l'entretien du réseau au nord du pont.

Dans la partie sud du village, la Corporation de Saint-André-Avellin (Grand village) n'a pas de réseau d'égout public. Certains résidents déversent leurs égouts directement dans la rivière mais la grande majorité utilise un ruisseau. Celui-ci longe le trécaré de l'emplacement de plusieurs résidents qui ont toujours été incommodés par cette situation, sauf pendant les mois d'hiver. Au printemps, les courants d'eau rapides provoqués par la crue des eaux nettoient le fond du ruisseau. Mais dès que l'eau est basse, les excréments s'accumulent et répandent une odeur nauséabonde qui devient insupportable durant les chaleurs. Les riverains sont obligés de fermer les portes et fenêtres; même d'autres gens du voisinage doivent le faire lorsque le vent souffle de leur côté.

Un soir particulièrement chaud de juillet 1949, il est encore question de l'impossibilité d'ouvrir la porte pour laisser entrer un peu d'air, toujours à cause de l'odeur répugnante qui vient du ruisseau à soixante-quize pieds de la maison. Monsieur Gourd me dit: «Tout le monde se plaint mais personne ne fait rien. Nous pensions qu'après l'annexion des deux villages il y a deux ans, nous aurions un réseau d'égout mais le conseil se dit trop pauvre pour en construire un.» Il ajoute: «Tu as fait les égouts de l'autre côté du pont, il y a dix ans, tu devrais leur offrir d'en construire de ce côté-ci.» Je lui réponds que j'y penserais.

Quelque temps plus tard, je vais à une séance du conseil et je fais aux élus l'offre de construire un réseau d'égout dans la partie du village au sud de la rivière Petite-Nation. Un de mes amis, ingénieur, à qui j'en ai parlé, m'a dit que le meilleur moyen serait de passer le *main* (l'égout principal) dans le ruisseau qui traverse le village pour se jeter dans la rivière; c'est le même qui reçoit actuellement la plupart des égouts du village. Je pourrais poser un tuyau de six pieds de diamètre sur une longueur d'environ sept cents pieds afin de recevoir les tuyaux d'égout desservant les entrées des particuliers.

Ce système passant par le ruisseau coûte bien cher et, sous prétexte que, si plus tard le conseil devait l'acheter, cela occasionnerait une dette trop élevée, les membres du conseil refusent, à toute fin pratique, de laisser passer dans le ruisseau un tuyau de six pieds de diamètre. Quant à la pose de tuyaux ordinaires le long des rues, le conseil est divisé et décide de consulter la population. Il lui demande donc, par un référendum au printemps de 1950, d'approuver la construction

d'un réseau d'égout par Ernest Whissell dans le cours de la même année.

La population ayant donné son approbation, je commence immédiatement et engage suffisamment d'hommes pour finir avant les gelées. Je m'occupe moi-même des travaux, appuyé par quelques hommes compétents. Souvent je suis à l'ouvrage jusqu'à minuit pour construire les bouches d'égout. Afin de m'éclairer, j'obtiens du propriétaire le plus rapproché la permission de raccorder une extension électrique à son courant et, avec un homme, je pose des blocs de ciment. Parfois nous réussissons à compléter une bouche d'égout dans la même soirée, ce qui signifie, en moyenne, quatre-vingt-dix blocs *embouffetés* sur une circonférence de cent huit pouces par dix pieds de hauteur.

Le creusage ne se fait pas sans certaines difficultés car, à certains endroits, les tranchées ont la largeur de la rue, les éboulis dus au sable mouvant n'en finissent plus. On doit protéger l'embouchure du dernier tuyau posé par un coffrage de bois de vingt pouces de largeur sur vingt pouces de hauteur et cinq pieds de longueur, fermé à une extrémité, afin de pouvoir creuser et installer le nouveau tuyau à niveau, et ainsi de suite pour une vingtaine de feuilles de tuyau.

Une *calvette* de ciment recouvre le ruisseau dans la rue Saint-André. Rendus là, il faut creuser sous la *calvette* pour passer le tuyau d'égout; les hommes rencontrent un obstacle au bout de leur pelle. On s'aperçoit que c'est une pierre et on commence à la déterrer, mais elle est trop grosse pour qu'on puisse l'enlever. La journée achève; je dis aux hommes de creuser de l'autre côté de la *calvette* et qu'on s'occupera de la pierre le lendemain. J'ai une idée mais je n'en souffle mot à personne. Je ne peux éviter la pierre pour passer les tuyaux de l'égout et conserver la gravité et le niveau.

Tôt le lendemain, je prépare une charge de dynamite qui suffira pour réduire la pierre en plusieurs morceaux. Il n'y a aucun danger d'endommager les bâtiments environnants car la tranchée a de huit à neuf pieds de profondeur. Je me dis que, si j'avertis les voisins, la plupart vont s'énerver inutilement. À cette heure matinale, presque tous ces gens sont encore au lit; ils en seront quittes pour un réveil prématuré quoique un peu brusque. Avec un homme, je recouvre la tranchée de madriers et, suivant mon expérience, je place la charge au bon endroit puis allume la mèche. Au bruit de la détonation, tout le monde se demande ce qui se passe. J'explique qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'enlever la pierre obstruant le passage des égouts. À quelques-uns qui se plaignent de vitres brisées, je

dis de faire réparer les dégâts et que je paierai la facture. Très peu ou à peu près pas de gens ne font une réclamation. Lorsque les hommes arrivent au travail, ils sont bien contents de pouvoir sortir sans difficulté la pierre en morceaux. À la fin de l'automne, le réseau d'égout est terminé tel que convenu et les abonnés sont généralement heureux d'avoir ce service pour un coût minime.

Cinq ans plus tard, le conseil de la corporation, en assemblée régulière, discute de la possibilité d'acheter le réseau d'égout. Il délègue le maire, un conseiller et le secrétaire pour me faire part de leur intention. Ceux-ci me disent qu'ils pourraient procéder par expropriation mais qu'ils croient préférable de transiger de gré à gré. Je suis de leur avis en autant que les parties intéressées soient justes et raisonnables et je dis que je leur soumettrai un prix après avoir fait faire l'évaluation des égouts.

Le prix que je propose au conseil quelque temps plus tard est jugé convenable, ce que je désirais, et le marché est conclu à la satisfaction des contribuables, semble-t-il. L'année suivante, je suis mis en nomination au fauteuil de la mairie et je suis élu.

#### *Activités municipales*

Au printemps de 1937, à mon retour d'un voyage d'affaires à Montréal, j'apprends qu'il y a eu appel nominal pour le choix de candidats comme conseillers de la municipalité et que j'ai été élu sans opposition afin d'occuper le siège d'un conseiller sortant, Osias Bourgeois, cultivateur, qui ne veut pas se porter candidat de nouveau. Mon proposeur est Delphis Bourgeois, âgé de soixante-seize ans, marchand et maître de poste durant de nombreuses années; il a été appuyé par Osias Bourgeois. Il s'agit de la municipalité de Saint-André-Avellin qui se compose de la partie du village située au nord de la rivière Petite-Nation, Val Quesnel (Petit village) annexée à la partie rurale de la paroisse en 1912. L'autre partie (Grand village), la Corporation, est administrée par son propre conseil.

Je travaille de quinze à dix-heures par jour afin de pouvoir remplir mes nombreuses occupations, mais cela ne m'est pas un empêchement à accepter le poste. Comme la loi l'exige, je prête serment d'accomplir mes fonctions avec honnêteté et dévouement.

Au cours des premières séances du conseil, je me contente d'observer et je n'émet aucune opinion. Je constate plusieurs irrégularités dans le fonctionnement de l'administration. La dette de la paroisse est de quelque trente mille dollars. Un

prélevé de temps, c'est-à-dire une journée de travail d'homme par mille dollars d'évaluation, avait été établi précédemment et, malgré cette taxe spéciale, la dette ne baisse pas. Un certain nombre de contribuables se plaignent qu'il y a de l'injustice dans l'application du prélevé de temps. Avec l'assistance de quelques conseillers, je fais une enquête discrète et constate que ces plaintes sont fondées. Durant une séance du conseil, j'attire l'attention sur les plaintes reçues mais le maire et certains conseillers ne me prennent pas au sérieux. Avec ironie, le maire me répond que beaucoup de contribuables chialent sans raison. Les trois conseillers dissidents et moi continuons à accumuler des preuves avec l'aide de plusieurs contribuables écoeurés du régime municipal.

Au printemps de 1939, le mandat de deux ans du maire et les mandats de trois conseillers, dont le mien, prennent fin. Comme candidat à la mairie, nous voulons proposer l'un des conseillers sortants qui a coopéré à l'enquête. Il craint de subir une défaite car les adversaires ont une grosse organisation. Je l'assure qu'il n'a rien à craindre puisque nous allons organiser une campagne comme il n'y en a jamais eue dans la municipalité. Il me fait confiance et accepte. À l'appel nominal, le mercredi précédant l'élection, le maire sortant et notre candidat choisi sont mis en nomination au siège du maire, ainsi que moi-même et deux autres candidats aux sièges de conseillers.

Pendant quatre jours, la campagne électorale bat son plein. Le dimanche, à la sortie de la messe de dix heures, j'annonce sur le perron de l'église que, le soir même à huit heures, une assemblée publique concernant l'administration municipale aura lieu à l'hôtel de ville, que vers sept heures des camions passeront dans les rangs de la paroisse pour transporter tous ceux qui veulent y venir, et qu'après l'assemblée les camions ramèneront chacun chez eux. C'est la première fois qu'une telle assemblée se déroule. Jusqu'à maintenant, les campagnes électorales municipales se faisaient de porte en porte. Les cabaleurs pouvaient raconter aux électeurs ce qu'ils voulaient bien, suivant leurs intérêts.

Les camions se remplissent sans égard aux opinions et, vers huit heures, la salle de l'hôtel de ville est remplie à capacité: environ trois cent cinquante personnes, et autant à l'extérieur. Avant mon annonce officielle sur le perron de l'église, des bruits ont circulé que, au cours de l'assemblée, des fiers-à-bras tenteraient de casser l'assemblée et de m'empêcher de parler. Nous avons engagé trois gardes spéciaux assermentés pour faire face à toute éventualité.

Le candidat en nomination pour la première fois à la mairie n'aime pas parler en public. Je lui dis: «Tu n'as pas besoin de faire un discours, mais il faut que tu te présentes à l'assemblée et demandes à la population de t'appuyer, que tu dises que tu seras un maire impartial et que la dette va baisser. Tu finis en les remerciant d'avance pour la confiance qu'ils te feront demain lors du scrutin.» L'assemblée commence à huit heures et quart. Le président présente le nouveau candidat à la mairie et celui-ci se comporte comme je le lui avais conseillé.

Je suis le deuxième orateur. Je dis aux assistants que je suis très heureux de venir causer de politique municipale avec eux. Je sais d'avance que je ne ferai pas plaisir à tout le monde mais, consciencieusement, je me dois de mettre la population au courant de la situation financière de la paroisse, qui n'est pas trop bonne à cause d'une mauvaise administration, du favoritisme, une perception incorrecte du prélevé de temps par l'inspecteur qui a sans doute beaucoup d'amis à protéger. Je sais que, depuis longtemps, c'est le désir de la population d'avoir un inspecteur pour chaque rang et qu'il en sera ainsi si le nouveau candidat à la mairie est élu.

Au plus fort de mon discours, certains citoyens, se sentant visés, s'avancent, les poings fermés, vers l'estrade où je parle et me font des menaces. Je continue à parler bien calmement. Il y a une bousculade dans la salle mais je ne bronche pas. Durant l'escarmouche, je vois passer la tresse de cheveux postiches d'une dame, une autre se fait déchirer son manteau, les unes crient et essaient de se frayer un chemin vers la sortie. On s'échange des menaces et les poings sont levés. Les gardes spéciaux interviennent aussitôt et le calme se rétablit.

Je n'arrête pas de parler et continue en tenant compte que je m'adresse à une population à soixante-quinze pour cent pour le parti politique provincial de l'Union nationale, en n'oubliant pas que je suis d'allégeance libérale. J'explique que la politique municipale et la politique provinciale sont deux politiques différentes; qu'il n'est pas nécessaire d'appuyer le parti provincial au pouvoir pour être bon administrateur dans le domaine municipal et, par certaines réformes, donner à la population qu'on représente, soit comme maire, soit comme conseiller, une administration juste tant au point de vue économique qu'administratif. J'incite fortement l'auditoire à voter lundi, sans égard au parti de l'Union nationale, pour le nouveau candidat à la mairie et pour moi comme conseiller s'ils veulent avoir une administration saine, libérée de tout favoritisme et de toute injustice, qui conduira la paroisse à la prospérité. Si, au contraire, ils aiment mieux la partisanerie,

l'Union nationale que le bien-être de leurs concitoyens, ceux-là avec qui ils vivent tous les jours, et même s'ils aiment mieux le parti de l'Union nationale qu'ils ne s'aiment eux-mêmes, dans ce cas je leur dis de voter pour l'ancien maire et pour mon adversaire. La foule applaudit chaudement. Mon discours a duré une heure et quart; les contribuables ont, pour la première fois, beaucoup appris sur l'administration de leur paroisse.

Ce discours fougueux de ma part n'est pas sans motivation personnelle. Au cours du mandat que je viens de terminer, j'ai souvent désapprouvé et même critiqué les tactiques de l'administration. Certains citoyens n'ont pas aimé les réformes que je préconisais. Ce n'était pas un secret qu'ils feraient l'impossible pour me faire battre. Je savais que la lutte serait difficile.

Comme je suis reconnu libéral publiquement, c'est un atout pour mes adversaires de nommer à mon siège de conseiller un candidat ayant du prestige dans l'Union nationale; le président de l'association de ce parti est donc choisi. Notre député, ministre des Travaux publics, veut appuyer mon adversaire. La grosse batterie du parti se met en branle: le patronage et les promesses de subventions pour des bouts de chemins, des ponceaux, etc., se multiplient. Rien n'est négligé pour que mon opposant soit élu. Les ordres viennent du ministre lui-même qui n'a pas oublié que je n'approuve pas la politique de l'Union nationale et, qu'au moment des élections, je m'y oppose catégoriquement en dénonçant le patronage, le favoritisme qui sont à l'encontre de mes principes.

En dehors de la politique, mon adversaire est pour moi un grand ami. Je ne tiens jamais rancune à ceux avec qui j'ai des divergences d'opinion politique et même à ceux qui peuvent parfois démontrer de la vengeance par des moyens dénotant de la haine. Je les trouve plutôt à plaindre car ils ne doivent pas être très heureux pleins de haine envers leur prochain. Dieu recommande à l'homme: «Tu aimeras ton prochain comme toi-même.» Quant à moi, je pense toujours qu'en vertu de ma pauvre nature, je n'ai pas les moyens de haïr qui que ce soit. Mais, en face de l'injustice, je suis un opposant acharné.

Notre organisation commence tôt le lendemain matin: il faut surveiller les bureaux de votation afin qu'il ne s'y passe pas d'irrégularités. Il est important de faire la vérification de la liste électorale, surtout vers la fin de la journée, pour savoir qui n'est pas venu voter, confier le transport de ces gens à notre système de voitures chargées de véhiculer les votants de leur domicile au bureau de scrutin, et bien faire attention de n'oublier personne. Les candidats ou leurs représentants se

tiennent dans la salle. S'il se présente un votant qui ne sait ni lire ni écrire, c'est le président d'élection, généralement le secrétaire de la paroisse, qui lui explique confidentiellement où mettre sa croix suivant son intention.

Au dévoilement du scrutin, l'ex-conseiller candidat à la mairie est élu avec une forte majorité; je suis réélu à mon siège de conseiller par une majorité de dix votes. Fort de la confiance témoignée par la population, la nouvelle administration corrige les anomalies qui existaient sous l'ancien régime et prend les dispositions susceptibles d'apporter la prospérité à la paroisse, en respectant les mesures en vue d'éteindre la dette.

### Jockey

Au début des années 1940, les courses de chevaux attelés à des *selqués* et les régates sont des divertissements très populaires. Étant fournisseur de crème glacée et de liqueurs douces, j'en profite pour joindre l'utile à l'agréable. Mon assiduité aux courses m'amène à m'intéresser de plus près aux chevaux de course. À Chénéville, j'achète de monsieur Currens un cheval ambleur du nom de Mona Gratton avec son *selqué* et son attelage. Mon beau-père construit une remorque et je commence à suivre les compétitions presque chaque dimanche dans les régions environnantes du Québec et de l'Ontario. Je garde ma bête dans l'écurie de monsieur Gourd qui, ayant toujours aimé les chevaux, prend grand plaisir à s'en occuper. J'apprends les notions de jockey mais, la plupart du temps, je 'ramasse les chapeaux' (arrivé dernier), ce que je n'apprécie guère. J'entretiens l'espérance de m'acheter un bon cheval, d'avoir du succès et je continue la saison.

L'été suivant, je rencontre à Chénéville monsieur McTavish, propriétaire du célèbre Gus Hanover dont la marque de 2.06 est remarquable, compte tenu de l'état des pistes de courses. Je suis accompagné de Lionel Angrignon, Aldège Whissell, Gustave Danis ainsi que de Grégoire Laniel, un connaisseur de chevaux depuis une cinquantaine d'années. D'une chose à l'autre, il est question de la valeur de Gus Hanover et de son prix. Son propriétaire en demande deux mille dollars; après une consultation avec mes amis, je décide de l'acheter aussitôt. Gus Hanover doit participer à trois courses dans l'après-midi et il est entendu que monsieur McTavish le conduira.

Le première course commence. Le principal concurrent de mon cheval se nomme Stannien et appartient à monsieur Dubreuil de Saint-Jérôme. Au premier tour dans le troisième détour, Gus Hanover est dépassé par Stannien, mais il reprend

le terrain perdu durant le dernier quart du premier tour et la demie du deuxième tour. Au troisième détour, Stannien le dépasse encore et arrive un nez d'avance à la broche d'arrivée. Je ne suis pas content et demande des explications au jockey. Il déclare que, ne voulant pas prendre le risque d'estropier le cheval, il l'a retenu au troisième détour de la piste qui est très mauvaise à cet endroit. Je suis désappointé. Durant toute la course, la foule a manifesté en faveur de mon cheval et a été déçue de sa défaite.

Pour la deuxième course, n'écoutant pas les conseils de monsieur McTavish, je décide de conduire le cheval moi-même. Lorsque vient l'appel de la deuxième course de Gus Hanover, la foule délire d'enthousiasme en entendant Urbain Chéné annoncer que le cheval sera alors conduit par son nouveau propriétaire. Stannien ayant remporté la première course, il a l'avantage de prendre la première position, qui est la pôle (intérieur de la piste); je me trouve donc en deuxième position pour le départ. Gus Hanover est un cheval plein de coeur et sans malice. Il a une grande qualité: il ne casse jamais, mais il est dangereux par sa vitesse. En tournant au départ, il se mâte sur les pattes arrière et tourne d'un seul bond, faisant ranger le *selqué* de trois à quatre pieds. C'est dangereux pour un jockey qui ne le connaît pas. Il part très vite et je prends la pôle. Au troisième détour, il ralentit de lui-même et tombe en deuxième position. Je suis Stannien jusqu'au dernier *stretch* et, là, je tire à côté et commande Gus Hanover assez rudement; il dépasse Stannien et prend une longueur d'avance à la broche d'arrivée.

Les mille à douze cents personnes présentes manifestent bruyamment leur satisfaction. Il en est de même pour la troisième course, que Gus Hanover gagne avec encore plus d'avance. D'après monsieur McTavish, j'ai pris des risques considérables de faire du tort à mon cheval pour l'avenir. Je suis quand même heureux d'avoir remporté ces deux courses et d'avoir empêché mon cheval de subir une défaite à l'avantage d'un cheval inférieur. Je vends Mona Gratton et ne garde que Gus Hanover; me voilà un mordu des courses. Monsieur Gourd continue d'héberger mon cheval et de le nourrir convenablement; je paye de bonnes factures pour des aliments de première qualité. J'engage Jos Rocque; il s'occupe des soins physiques du cheval: brossages, bandages de pattes pour la nuit après des frictions avec de l'Absorbine, exercices journaliers, entre autres. Je suis présent aux courses un peu partout dans les environs: Vankleek Hill, Hawkesbury, la piste

du cheval blanc de East Templeton, Lachute, Saint-Jérôme, Saint-André-Avellin, Richelieu à Montréal.

Peu de temps après, je vais faire courser Gus Hanover à Malone, États-Unis, où mon cheval avait été inscrit par son ancien propriétaire. C'est une compétition qui rapporte des bourses aux gagnants et dure trois jours; les règlements des courses sont suivis à la lettre. Je conduis Gus Hanover pour trois courses et il remporte une deuxième et une troisième bourses, ce qui représente une assez grosse somme. Elle n'est cependant pas suffisante pour couvrir les dépenses encourues: déplacement, pension du cheval, hébergement personnel avec ma femme et mon beau-père, par exemple. Nous éprouvons tous une grande satisfaction du comportement de mon cheval dans une course aussi importante.

Pendant les quatre années que je suis jockey pour mon cheval, il ne m'arrive qu'un seul accident. Les propriétaires de pistes de courses ont l'habitude, afin de faire égoutter la piste détrempée par la pluie, de creuser de petites rigoles en travers de la piste sur les bords. Ils doivent les remplir soigneusement avant une course. À la piste de East Templeton, l'une de ces rigoles a été oubliée. Lors de la première course, au moment où je prends la pôle, la roue gauche de mon *selqué* passe dans la rigole et le fait rebondir. Je perds l'équilibre et tombe sur la piste. Mon cheval continue et les sept autres chevaux qui me suivent m'évitent de justesse. Je me relève et cours vers les écuries, espérant rattraper Gus au tour suivant. Mais il passe tout droit et, instinctivement, s'arrête après être parvenu le premier à la broche d'arrivée. N'étant pas conduit par un jockey, il est automatiquement déclassé.

De mon côté, je ne ressens aucune douleur mais, en quelques minutes, ma cheville droite enfle au point qu'on est obligé de couper mon bas, et devient très douloureuse. Un médecin de l'assistance m'examine et me conseille de faire radiographier ma cheville. À l'hôpital Sacré-Coeur de Hull, j'apprends que je me suis fait une entorse mais qu'il n'y a pas de fracture. J'en suis quitte pour marcher avec des béquilles pendant deux semaines. J'engage André Boyer pour conduire mon camion et effectuer mes transports, de Montréal, Ottawa ou Lachute, afin de continuer à bien servir mes clients.

La dernière année que je suis propriétaire de mon cheval de course, j'engage monsieur McTavish qui s'occupe de son entretien et de le faire courser. Nous partageons moitié, moitié les profits et les dépenses; au bout d'un an, je lui vends Gus Hanover pour deux mille dollars, le même prix que je l'avais payé. Je fais le bilan de mes activités pendant cinq années

dans le domaine des courses et constate que l'aventure finit avec un déficit de plus de cinq mille dollars. Je n'éprouve aucun regret. J'ai satisfait un désir que je caressais depuis longtemps, en plus de prendre de l'expérience dans les rouages du fonctionnement des courses et du *gambling* qui y existe, ce que j'ignorais totalement avant.

Ce sport m'a coûté passablement cher mais j'ai acquis une expérience salutaire pour tout homme faisant des affaires avec le public.

### Agriculteur

Un soir de septembre 1937, monsieur Gourd me montre une lettre qu'il vient de recevoir au sujet d'un compte de funérailles dû depuis quelques années et pour lequel on lui avait dit qu'il serait payé aussitôt que la ferme paternelle serait vendue. «Je pensais bien ce montant perdu, la famille est déménagée en Abitibi après le décès de la mère et je n'avais plus entendu parler d'eux. Lis cette lettre; ils écrivent qu'ils viennent à Saint-André-Avellin régler leurs affaires, vendre la ferme et me payer.» Je réponds que je connais la terre des Saint-Jean à la côte Saint-Pierre. «Les bâtiments sont à peu près inutilisables, le sol est pauvre et négligé. S'ils ne trouvent pas à la vendre, nous pourrions l'acheter à deux; ce n'est sûrement pas un gros montant à déboursier.» Mon beau-père réplique: «On va attendre et voir ce qui va se passer.»

En retournant chez moi, j'entretiens déjà l'espérance de réaliser un rêve de toute ma vie: posséder une ferme et la travailler à mon goût. Lorsque mon père avait vendu sa ferme pour ouvrir son usine de béton au village, j'avais neuf ans. Tous les souvenirs du travail sur une ferme à cet âge sont beaux: semailles, récoltes, battage du grain, élevage du bétail, tonte des moutons, boucheries, essouchage, labours, coupe du bois de chauffage, temps des sucres, enfin la grande liberté. En arrivant chez moi, je prends ma femme par la taille et, faisant un *swing*, je lui dis tout joyeux: «Je pense que je vais pouvoir réaliser un rêve que j'entretiens depuis toujours.» Puis je lui raconte la possibilité d'acquérir cette ferme. Me prenant plus ou moins au sérieux, elle répond: «Je me demande bien ce que vous pouvez faire avec une ferme, papa et toi.»

Le 4 octobre suivant, le marché est conclu chez le notaire Fréchette pour la somme de huit cents dollars. Monsieur et madame Gourd ne sont pas trop enthousiasmés en voyant l'état des bâtiments abandonnés et le sol en friche, mais ce n'est pas un investissement important. «Vous semblez si

heureux!, me dit madame Gourd; c'est une belle place pour les pique-niques, pas loin du village, vous pourrez entailler quelques érables et faire un peu de sucre.» Monsieur Gourd me dit: «Ernest, arrange-toi avec, je ne veux pas entendre parler de travaux. Si cela te plaît, je suis bien content.»

La ferme a une superficie de cent vingt acres. Le sol est infertile, il ne pourrait même pas produire le foin nécessaire pour entretenir quelques animaux. Par contre, la petite montagne tout près de la maison et des bâtiments est de toute beauté; les quelque cent vingt-cinq érables qui s'y trouvent peuvent être exploités. Mon père se propose bien de m'aider à bâtir une petite cabane à sucre au printemps et d'entailler les érables afin de faire du sirop.

### Sucrerie

En effet, dès qu'il est possible, mon père, monsieur Gourd et moi construisons une belle petite cabane à sucre, utilisant le bon bois de la démolition d'une des vieilles bâtisses. Pour la couverture, nous faisons un rang de planches espacées de quelques pouces que nous recouvrons d'un autre rang, aussi espacées afin de couper les joints. Au cours de l'hiver, j'ai acheté dans un encan un équipement de seconde main: une bonne petite bouilloire, quatre cents chaudières et des chalumeaux. Mon père, qui s'y connaît bien, fait les entailles au moyen d'un vilebrequin avec une mèche appropriée. Sur certains gros arbres, il perce de trois à quatre entailles. La cueillette de l'eau n'est pas facile. Nous la faisons à pied, parfois dans des bancs de neige de deux à trois pieds, avec quelques grosses chaudières. Il faut monter la pente assez à pic de la montagne pour rejoindre les plus beaux érables qui se trouvent dans le flanc.

Notre première récolte nous rapporte cinquante-deux gallons de beau sirop. Nous en donnons à quelques parents et amis et, après avoir fait une bonne provision, nous vendons les quelques gallons qui restent à un dollar et cinquante le gallon, soit le prix du marché.

### Engrais chimiques

Ayant l'agence de la C.I.L. pour les matières explosives, j'achète de cette compagnie une tonne d'engrais chimique (2-12-10) au prix de détail de trente-deux dollars. Je l'entrepose dans la vieille écurie. De bonne heure au printemps, j'ai ce qu'il faut pour engraisser le terrain, semer de l'avoine et de l'orge et

un peu de patates. À l'automne, j'avais fait labourer une partie du terrain afin de le cultiver et j'y avais fait épandre de la chaux. Au moment des semences, je fais rajouter les engrais chimiques suivant les instructions d'un agronome, c'est-à-dire, pour les patates, les étendre à la main dans le sillon de façon à ce qu'ils ne soient pas en contact direct avec le germe et, pour le grain, à la volée comme pour l'ensemencement.

Des cultivateurs avoisinants et plusieurs que je connais sont sceptiques car c'est un procédé relativement nouveau et peu connu dans la région. Mais, moi, j'ai confiance et trouve logique que le sol, autant que les humains, ait besoin de se récupérer. Ces opinions diverses augmentent mon anticipation des récoltes. Chaque semaine, je compare les rangs de patates que j'ai semées avec de l'engrais chimique et ceux qui ne renferment que du fumier. La différence se manifeste dès le lever; les plants sont plus verts, plus vigoureux et plus hauts. Lors des récoltes, les rangs semés avec l'engrais chimique rapportent au moins vingt-cinq pour cent de plus et la qualité est supérieure.

Mon employé, Julien Louisseize qui habite la maison avec son épouse, est bien content des résultats. Il a travaillé tout l'été et il s'intéresse à la ferme autant que moi. J'ai acheté une paire de chevaux et une arroseuse à patates. C'est lui qui s'est occupé de la culture des patates, des arrosages d'insecticides, renchaussages et autres travaux. Il entretient les fossés, les clôtures, coupe du bois de chauffage, commence la démolition des vieilles bâtisses. À l'automne il fait les labours.

Dans la pièce que je veux labourer, je dois enlever les racines de quelques vieilles souches de pin. Ce n'est rien de nouveau pour moi, c'est presque un plaisir d'employer de la dynamite. J'achète une cinquantaine de tonnes de chaux livrée en vrac par un camion qui la dépose en plusieurs tas au milieu de la pièce à chauler. D'après l'agronome, il en faut environ deux à trois tonnes par arpent. Le chaulage est un travail long et pénible car il se fait à bras d'homme avec une pelle, et après les labours d'automne afin que les pluies iminent les cristaux et que la gelée les décompose. Pour se rendre aux limites de la pièce, on met environ une demi-tonne de chaux dans un *stump boat* (traîneau bas rudimentaire à lisses de bois rond attelé à des chevaux pour transporter des objets lourds sur terre).

Les résultats de la culture avec des engrais chimiques étant satisfaisants, plusieurs cultivateurs manifestent le désir de s'en procurer pour la prochaine saison. Je décide de prendre l'agence de la C.I.L. pour la distribution des engrais chimiques dans mon territoire.

Au début de mars, je commence à offrir aux cultivateurs de leur vendre de l'engrais chimique. Pour ce faire, je me rends dans une localité le dimanche et, sur le perron de l'église à la sortie de la messe, j'annonce à la classe agricole que je représente la compagnie C.I.L. comme vendeur d'engrais chimiques et que ceux qui sont intéressés peuvent venir me voir à tel local, généralement à l'hôtel du village. Tout le monde me connaît et, plusieurs ayant entendu dire que j'avais une bonne récolte sur une terre sablonneuse ruinée après avoir été abandonnée depuis plusieurs années, viennent me rencontrer afin d'obtenir des renseignements sur l'engrais chimique et le coût.

Je leur dis que c'est trente-deux dollars la tonne et leur explique mon procédé, insistant sur l'importance de chauler le sol si c'est nécessaire. Ce que tout agronome leur dira car les engrais chimiques ne donnent pas leur plein rendement pour la culture du grain si le terrain est acide. Quant à moi, après avoir chaulé mon terrain avec deux à trois tonnes par arpent, j'ai étendu deux cents livres d'engrais chimique (2-12-10) par arpent pour le grain et j'ai eu une récolte qui se compare presque à celles sur les terres fortes. Pour la patate, il ne faut pas appliquer de chaux; les engrais chimiques (2-4-8) donnent un bon résultat surtout si on les protège contre l'échaudement en les arrosant avec une solution spéciale. Certains demandent s'ils peuvent en acheter moins qu'une tonne et en commandent une demi-tonne, un quart de tonne et même simplement un sac de quatre-vingts livres.

Ce printemps-là, je visite Ripon, Chénéville, Montpellier, Notre-Dame-de-la-Paix, Saint-Émile-de-Suffolk et ma paroisse. La plupart des gens n'ont jamais entendu parler de l'engrais chimique avant d'avoir eu vent de mon expérimentation. Plusieurs n'en achètent qu'une petite quantité, pour en faire l'expérience. J'en vends une vingtaine de tonnes de différentes catégories.

#### *Agrandissement de terrains cultivables*

L'année suivante je veux intensifier mes cultures et labourer une plus grande étendue de ma ferme. Jugeant que le sol est propice pour qu'un camion y circule et traîne les machines aratoires, j'achète un camion Willys de seconde main afin de tirer une charrue à deux oreilles, au talon de laquelle j'attache solidement le bout d'un madrier de chêne de deux par huit pouces et environ trois pieds de longueur sur lequel se tient le préposé à la direction de la charrue sans qu'il n'ait à marcher

pour suivre le camion. Je fais installer un projecteur à l'arrière du camion afin d'éclairer la charrue, ce qui me permet de labourer à la noirceur. Après ma journée de travail, je me rends sur la ferme avec un homme expérimenté, Jean-Paul Boyer, fils de cultivateur, pour surveiller la charrue et nous labourons parfois de quatre à cinq arpents, jusqu'à minuit ou une heure du matin.

Un soir, voulant terminer une pièce, nous persistons assez tard. Jean-Paul suit sur son madrier attaché à la charrue lorsque, soudain, j'entends un bruit insolite à l'arrière du camion, en même temps que je ressens un contre-coup. Je mets les freins, saute en bas du camion et j'aperçois, à côté du camion, Jean-Paul qui se relève abasourdi. La pointe de la charrue avait accroché une racine de souche de pin restée dans la terre à notre insu. Nous en sommes quittes pour une bonne peur. Le camion avançait à quatre ou cinq milles à l'heure et Jean-Paul n'a heureusement aucune blessure. La pointe de la charrue est brisée et nous devons remettre au lendemain soir le labour des quelque trente pieds qui restent à faire.

Quand le chaulage de cette nouvelle pièce est terminé, on attend au printemps prochain pour les engrais chimiques et l'ensemencement qui se fera au moyen d'une semeuse à chevaux, après quoi il restera à passer la herse à finir et les semences seront finies.

Au cours de l'hiver, Paul Louisseize et sa femme Agnès, qui ont remplacé Julien, font pas mal de bois de chauffage et prennent soin d'en ranger une belle cordée près de la cabane à sucre. Ils abattent des arbres pour les faire scier en bois de planches. Paul prépare tout l'équipement afin d'entailler les érables dès le temps venu. Les chaudières achetées l'année précédente sont en assez bon état; il n'y a que quelques chalumeaux à remplacer. Ce couple aime la nature et la vie de ferme. Ils gardent des oies et des poules qui leur fournissent de beaux oeufs. J'arrête toujours à la ferme quand j'y passe. Cette ancienne maison est encore assez confortable et on y trouve beaucoup de vie: les chattes et leurs petits sont traités comme des amis, chaque chat a son petit nom, le chien me connaît bien et est très affectueux.

Au printemps, il est étonnant de constater la popularité de l'engrais chimique, surtout dans Notre-Dame-de-la-Paix, région à terre pauvre et sablonneuse où, auparavant, on pouvait à peine garder quelques animaux, faute de récoltes pour les nourrir l'hiver. On y voit les cultivateurs remonter leurs fermes peu à peu. La culture se spécialise de plus en plus vers la patate. À l'automne, certains se construisent des

caveaux pour conserver leur récolte et la vendre lorsque le marché est plus lucratif. Quelques-uns se groupent dans le but d'acheter l'engrais chimique au *char* directement de diverses compagnies autres que la C.I.L. dont j'ai l'agence exclusive, ce qui est une grande économie pour eux. Il est à prévoir que cette région du Petit-Nord pourra devenir l'une des plus prospères du district.

Paul et Agnès sont des travailleurs hors pair et jouissent d'une très bonne santé. Ils sont fiables et je peux toujours compter sur eux. C'est un vrai plaisir pour moi de prendre intérêt et de travailler à la ferme à travers mes nombreuses occupations.

Il est devenu presque une habitude pour ma mère, mes beaux-parents et d'autres membres de la famille d'organiser des pique-niques sur la montagne; mon père n'y manque jamais quand il n'est pas à son usine de Lachute. Les enfants anticipent ces journées avec joie. Durant l'été de 1938, mon frère Georges fait des études à New York après son retour d'Anticosti et sa famille séjourne chez ma mère en attendant leur départ pour l'Ouest. Les pique-niques sont nombreux cet été-là. Ma mère et mon père sont au comble du bonheur avec leur petite-fille Marlene, trois ans, et le bébé. Ma grand-mère de quatre-vingts ans est toute joyeuse et l'une des premières à monter. Chacun prépare sa part et je les conduis dans mon gros camion.

La semaine du 13 juillet est assombrie par le mort de mon jeune cousin Thomas, quinze ans, fils aîné de l'oncle Willie, qui était toujours un boute-en-train de ces réunions. Le pauvre garçon s'est noyé en jouant avec d'autres sur des billots dans la rivière Petite-Nation à l'arrière du moulin à scie. Mon oncle et ma tante sont inconsolables; très estimés, ils reçoivent beaucoup de sympathie. Ce décès met pratiquement fin aux pique-niques de famille pour la saison.

Les récoltes dépassent toute espérance, la démolition des vieux bâtiments va bon train et on empile une bonne quantité de planches utilisables. Il est dans mes projets de bâtir une grange et une grande écurie afin de garder des vaches de race canadiennes. Paul et Agnès ont bien hâte car ils aiment les animaux. En attendant, ils prennent bien soin des deux chevaux, des quelques vaches et moutons logés l'hiver dans la vieille écurie presque en ruines. Agnès garde dans la maison une petite agnelle qu'elle apprivoise et c'est bien amusant. Chaque automne, je laboure et chaule une nouvelle pièce, c'est très encourageant. Monsieur Gourd est tout surpris et content de constater les profits qu'on tire de la ferme mais il ne manque

pas, ni madame Gourd surtout, de faire la remarque: «Au prix de quel travail!»

L'été de 1939 ramène la distraction des pique-niques. Cette fois, il manque à ma mère sa petite Marlene à qui elle s'était tant attachée, mais Yvon et Suzanne comblent le vide sans difficulté. Au début d'août, ma mère a organisé une grande réunion de famille sur la montagne. Tante Éva, tante Belange et oncle Maurice de Montréal sont en vacances chez moi, Odette doit venir avec son fiancé, Marcel Gougeon et ses parents qui ont hâte de rencontrer les miens, oncle Willie a accepté de venir. Le samedi matin, veille du pique-nique, ma grand-mère est tout excitée: elle a ses deux filles auprès d'elle et Odette y sera. Elle a bien hâte au lendemain matin. Vers les neuf heures trente, elle est assise dans la cuisine et parle justement de tous ces projets avec l'oncle Maurice; soudain, elle porte la main à sa tête en disant un «Ha!» de douleur et meurt subitement en moins de dix minutes. Nous sommes tous consternés. Odette, avertie par téléphone, arrive le soir même avec Marcel. La mort frappe directement notre foyer pour la première fois.

Mon père qui, à ma connaissance, n'a jamais aimé faire face à aucune mortalité, tient à sa solidité plus que jamais dans le cas du décès de sa mère. C'est la mienne qui me prévient et demande que je m'occupe de tout. Étant entrepreneur de pompes funèbres, c'est la moindre des choses pour moi.

#### *Achat de lots dans le cimetière*

Lorsque vient le moment d'acheter un lot au cimetière pour la famille, j'en acquiers quatre adjacents de douze pieds par douze pieds chacun, formant une superficie de vingt-quatre par vingt-quatre pieds. Mon intention est de pouvoir rendre service à l'occasion en revendant l'un de ces lots à certaines gens qui n'en ont pas et sont obligés d'utiliser le charnier pendant l'hiver en attendant le dégel pour pouvoir creuser une fosse. Au printemps, le curé prévient les familles concernées que l'inhumation des défunts déposés dans le charnier se fera à une certaine date. Ce transfert des corps, du charnier au cimetière, est toujours pénible; c'est le renouvellement de chagrins et de réunions des familles dans leur malheur. Cette situation cause souvent des problèmes de déplacement sérieux et onéreux aux familles habitant en dehors de la paroisse. J'en ai été témoin à plusieurs reprises.

J'ai aussi entendu dire qu'il y a plusieurs années ceux qui avaient un lot dans le cimetière pouvaient s'exempter de

déposer leurs défunts dans le charnier, à condition qu'ils fassent ouvrir une route menant à leur lot souvent recouvert de quatre à cinq pieds de neige, et d'y faire creuser une fosse dans la terre gelée, au pic et à la pelle à main. À un certain moment, à la suite d'erreurs commises en empiétant sur un lot voisin pour creuser une fosse — les bornes étant difficiles à localiser —, le curé et les marguilliers ont décidé, avec raison, qu'aucun lot ne serait vendu pendant les mois d'hiver.

La mort de ma grand-mère affecte les vacances de mes tantes chez mon père. Mais, comme toute sa famille, elles éprouvent une grande consolation à penser que cette femme âgée de quatre-vingt-un ans est décédée sans avoir souffert d'une maladie et, de surcroît, entourée de ses filles qu'elle ne voyait qu'une ou deux par année. La mort l'a ravie en plein bonheur.

Dès l'hiver suivant, il se présente le cas d'une famille à qui j'ai l'occasion de rendre service. Le défunt est un ancien résident de la paroisse qui habite Montréal avec sa famille. Celle-ci veut faire chanter son service religieux et le faire inhumer à Saint-André-Avellin. Informée par le curé que le corps doit être déposé dans le charnier jusqu'à l'inhumation au printemps, elle est consternée et me raconte sa déception. Personne ne consentira à faire inhumer le père sans être présent, l'épouse du défunt, âgée et malade, insistera pour revenir, plusieurs perdront leur salaire durant leur absence, les frais de déplacement sont importants pour cette famille de classe moyenne. À ce moment, je leur dis que j'ai un lot dans le cimetière des Quatorze, que je peux le leur vendre au prix que je l'ai payé et qu'ils peuvent inhumer la dépouille mortelle immédiatement. Au printemps, je ferai transférer le lot à leur nom.

En 1941 j'achète une ferme de quarante à cinquante arpents, d'un fermier qui désire une terre plus grande. Je n'exploite pas cette terre qui pourrait peut-être servir de pâturage, mais les clôtures ne sont pas en bon ordre et j'en ai suffisamment grand pour le moment. Je la vends deux ans plus tard à l'un de mes concitoyens qui l'achète pour l'occuper comme fermier dans le but de se protéger contre la circonscription.

Le 16 mai 1942, j'achète la terre voisine de la mienne du côté sud, de l'hôtelier de Chénéville, Omer Strasbourg, pour la somme de cinq cents dollars. C'est une terre abandonnée mesurant cent vingt arpents et je me propose de la remonter comme je l'ai fait pour l'autre. J'aurai ainsi une superficie de deux cent quarante arpents dont cent cinquante cultivables.

Engagée depuis un an environ pour aider ma femme, Aline Lauzon est considérée par nous tous comme un membre de la famille. Venant d'une famille de fermiers, elle connaît la vie rurale et me dit qu'il serait bien agréable, pour les enfants et elle, d'aller faire des pique-niques et même de s'organiser afin de coucher dans la maison de la nouvelle ferme, bien propre et en bon état. Les enfants sont tout heureux du projet. Les nuits ne se passent pas toujours sans de petits incidents: une vache s'approche pour brouter l'herbe, un chien du voisinage hurle, c'est même moi qui arrête un soir afin de vérifier s'ils sont bien mais, constatant qu'ils sont couchés, repars sans entrer, et d'autres faits de cette nature. C'est une expérience toute nouvelle pour les enfants; ils s'en donnent à coeur joie et me suivent partout: chargements de foin, champ de blé d'Inde et, surtout, auprès des petits veaux et cochons. Ils vont faire des pique-niques tout près dans la montagne qui est toujours la grande attraction.

Quelques années plus tard, je vends la maison à monsieur Lecompte, électricien qui désire la faire transporter sur un lot que je lui ai vendu sur ma *Petite terre* au village. Il m'assure qu'il connaît ce genre de déménagement et s'occupera de préparer la maison pour la faire traîner sur la route publique jusqu'au village, en installant de gros troncs d'arbres qui serviront de lisses. Il est entendu dans le contrat qu'il voit à la préparation et à l'installation en vue du déménagement, et que je fournis les camions pour traîner la maison.

Le jour venu, celle-ci est engagée à une centaine de pieds sur la route publique, une des lisses s'écarte et la maison, qui peut s'écrouler, doit rester sur place en attendant de trouver un autre moyen de la transporter. La route est complètement bloquée. Heureusement, je suis vis-à-vis mon terrain; nous nous hâtons de construire un ponceau afin de dévier la route sur mon terrain, et un autre pour reprendre la route plus loin. Je propose à monsieur Lecompte de sectionner la maison: murs, planchers et couverture par panneaux pouvant être transportés par camion et rassemblés sur le lot.

La route est détournée pendant tout près d'une semaine, ce qui attire naturellement beaucoup de curieux. Mais la maison, une fois réassemblée, n'a subi aucun dommage.

#### *Maladie et décès de mes parents*

Nous sommes à la fin de janvier 1941. Un midi, mon père vient me dire que ma mère veut me voir; elle ne se sent pas bien depuis un certain temps et s'est couchée. Je me rends aussitôt

chez moi et monte à sa chambre. «Mon pauvre Ernest, dit-elle, il y a déjà quelque temps que je me sens faible, je maigris continuellement malgré que j'essaie de bien manger. Ça va de mal en pis, regarde comme mon ventre est enflé. Odette m'a dit que je pourrais entrer à l'hôpital Notre-Dame à Montréal; est-ce que tu pourrais venir me conduire?» Je lui demande quand elle aimerait partir. «Le plus tôt possible, répond-elle, car cela m'inquiète beaucoup. Le plus vite je verrai le médecin, le mieux ce sera.»

Pour que ma mère me parle ainsi, c'est sérieux. Elle est une femme moralement forte et d'un courage sans limite. Je lui propose de partir dès le lendemain matin, ce qui lui fait grand plaisir. Je reviens chez nous, le coeur bien gros de la voir aussi malade et surtout de l'entendre dire: «Je veux te demander de me conduire à l'hôpital.» Elle qui, sans qu'on ne le lui demande jamais, s'est imposé des privations et a fait tant de sacrifices pour nous. Elle a passé sa vie à s'inquiéter de notre bien-être, à prendre soin de nous au point de s'oublier totalement.

Le lendemain, ma mère, mon père, ma femme et moi partons pour Montréal. Ma soeur Odette, infirmière, nous attend en compagnie d'un médecin avec qui elle a communiqué. Celui-ci, après un court examen, fait hospitaliser ma mère. Ma soeur et moi choisissons une chambre privée, ce qui semble faire bien plaisir à mon père, demeuré plutôt serein et cachant son inquiétude. Nous revenons le soir même et attendons que ma soeur nous donne des nouvelles. L'après-midi suivant, nous apprenons que ma mère sera opérée le lendemain matin à huit heures, ce qui nous encourage. Nous attendons le téléphone avec anxiété le lendemain matin. En y répondant, vers une heure, je sais tout de suite qu'il se passe quelque chose de grave; la voix calme d'Odette ne peut cacher son émotion. Ma mère souffre d'une tumeur cancéreuse à un ovaire et le cancer a envahi tout l'abdomen. Le docteur Caumartin n'a rien pu faire, il a simplement refermé l'incision. Elle est condamnée et n'a que quelques mois à vivre. Une seule chose à faire: essayer de soulager ses douleurs.

Mon frère Georges, chirurgien en Alberta, arrive en avion le lendemain après-midi. Odette va le rencontrer et l'amène voir les radiographies prises au cours de l'automne à l'Institut du radium. Il passe le reste de la journée avec ma mère qui est au comble du bonheur de revoir son fils qu'elle ne voit pas souvent puisqu'il demeure si loin. Comme je l'avais convenu avec ma soeur, nous avons dit à ma mère que la convalescence serait longue mais que nous lui donnerions de bons soins et qu'elle reviendrait à la santé.

Le lendemain matin, chez Odette, je rencontre Georges et mon autre frère, Frank de Lachute. Georges nous dit que cette forme de cancer est très insidieuse et rapide; il affirme que les rayons X de l'automne ne laissent rien supposer. Nous sommes tous des plus malheureux et jugeons préférable de cacher la situation à mon père, pour le moment. Nous nous tenons presque constamment au chevet de ma mère, si heureuse de nous voir tous. Elle ne cesse de répéter: «Maintenant qu'on a trouvé mon mal et que j'ai été opérée, il ne me reste qu'à prendre des forces. Ça ne sera pas long que je vais retourner chez nous. Vous allez voir que je vais me soigner et ne traînerai pas longtemps.» Nous sortons de sa chambre, tristes à mourir.

Avant de retourner en Alberta, mon frère me dit: «Ernest, il ne nous reste pas grand-temps pour rembourser un peu la dette que nous avons envers notre mère et notre père. Moi, je demeure au loin mais, toi, tu es sur les lieux. Il faut que rien ne soit négligé pour elle, je veux qu'elle reçoive les meilleurs soins. Achète un lit d'hôpital et paye les gardes-malades qu'Odette va se charger d'engager car elle ne peut suffire toute seule. Tiens compte de toutes les dépenses et je t'en rembourserai la moitié.» Je réponds: «Mon cher Georges, tu me fais plaisir, c'est exactement la suggestion que je voulais te faire. Odette va se charger de l'organisation et nous allons agir de notre mieux.» Ma mère reste hospitalisée trois semaines et une infirmière privée s'occupe d'elle la nuit. Elle a hâte de revenir chez elle, pensant manger plus à son goût et mieux digérer car elle doit recevoir un sérum continuellement.

Je loue une ambulance de la maison Godin de Montréal pour la faire transporter, accompagnée de son infirmière, jusqu'à Saint-André-Avellin. En entrant dans la cuisine, sur la civière qui devait la monter dans sa chambre, elle regarde partout et dit à mon père: «Mon Dieu Seigneur, que je suis contente de rentrer ici.» Pauvre femme! Elle ne savait pas qu'elle n'y serait pas longtemps, mais elle vivait un grand moment de bonheur car elle avait l'espoir que la santé lui reviendrait un jour. Pauvre mère! En voyant la jeune fille qui restait avec elle depuis quelques mois, elle dit: «Ma bonne petite Marie-Rose, tu vas rester avec nous, n'est-ce pas?»

Lorsqu'elle entre dans sa chambre organisée avec un lit d'hôpital, table de chevet, cabaret à servir, bassine de lit, elle dit à mon père: «Je suis bien contente, je vais leur donner moins de trouble.» L'infirmière s'empresse de lui installer un sérum intraveineux, affirmant que c'est en attendant que son système digestif se rétablisse.

L'atmosphère est bien triste et sombre, pour nous de la famille qui sommes au courant qu'elle est condamnée. C'est pénible de la voir s'acharner à vouloir vivre, s'agripper à cette vie qui, bientôt, doit lui échapper. Mais elle ne le sait pas et l'espérance qu'elle a de revenir à la santé la rend moins malheureuse que si elle vivait consciente de la vérité.

Ma mère n'a pas le goût de manger car elle vomit presque aussitôt. Mais elle persiste à vouloir se nourrir afin de se renforcer. «Il faudrait que je mange, dit-elle souvent, si je veux prendre des forces; je sens que je m'affaiblis continuellement.» Un jour, elle dit à Odette, en ma présence: «Un petit steak saignant, j'aimerais cela et peut-être que je le garderais.» Et ma soeur de lui faire cuire un petit steak comme elle l'aime. Après en avoir mangé quelques bouchées, ma mère le vomit presque aussitôt. Elle répète: «Il faudrait que je digère ce que je mange, je ne pourrais jamais prendre de forces; il n'y a que le sérum qui me soutient.»

Elle a bien raison, cette pauvre mère, mais n'est pas au courant qu'il n'y a aucune guérison possible pour elle et que nous, sa famille, ne pouvons rien d'autre que d'apaiser ses peines morales et physiques par des paroles d'encouragement qui lui disent, avec affection, que ce que nous faisons pour elle n'est qu'une petite reconnaissance de tout ce qu'elle a fait pour nous dans le passé. Elle déclare toujours que c'est trop et que cela doit coûter bien cher. Un soir qu'elle me tient ces propos, je lui dis: «Samère', laisse faire l'argent; pour le moment, c'est toi qui comptes pour nous.» Elle répond: «Vous êtes trop bons, vous pourriez en faire moins et ce serait suffisant. Je pourrais me passer de la garde-malade privée.»

Les jours et les semaines passent. Ma mère commence à être pas mal souffrante. La nuit, la garde-malade doit se lever pour lui donner des injections de morphine et d'atropine. Vers la fin de mars, ma mère dit à mon père: «La garde-malade et Odette ont besoin de se reposer. J'aimerais bien qu'Elzire (madame Hermas Berthiaume) puisse venir passer les nuits; avec elle, je me sentirais moins seule et plus à l'aise.» Ma mère est une femme plutôt gênée et madame Berthiaume est une amie de longue date qu'elle aime beaucoup. Lorsque mon père fait part à Elzire des désirs de sa femme, celle-ci s'empresse d'accepter: «Je ne ferais pas cela pour tout le monde mais cela me fait plaisir quand il s'agit de Marie-Louise, elle qui a été si bonne et charitable pour tout le monde.» On transporte un petit lit pliant dans la chambre; Elzire pourra ainsi s'y étendre pour se reposer tout en surveillant ma mère. Le même soir, elle arrive vers dix heures, à la plus grande satisfaction de ma mère, afin

de passer la nuit. Si elle voit que ma mère souffre, quelle que soit l'heure, elle va réveiller la garde-malade pour qu'elle lui fasse une injection.

Peu de temps après, Odette me confie: «Hier soir, 'samère' m'a dit qu'elle avait le goût de manger des fraises mais il n'y en a pas dans le village au mois d'avril.» L'après-midi même, je vais à Ottawa pour affaires et reviens tôt afin de lui en donner un beau panier. Elle est bien heureuse: «Je les mangerai dès demain matin. Tu n'avais pas besoin de te donner ce trouble, mais je suis bien contente.» Le lendemain, elle en mange trois ou quatre; une demi-heure plus tard, elle les vomit avec d'abondantes sécrétions et semble très souffrante. Afin de calmer ces douleurs, l'infirmière lui donne une injection et en profite pour se reposer. Elle reste environ une heure dans la chambre, puis va prendre une marche dans le village.

Cette infirmière, engagée récemment afin de remplacer l'autre qui veut prendre congé, n'a pas l'air trop sympathique mais elle a la réputation d'être une garde-malade compétente. Ma soeur, qui ne la connaît pas, va par hasard dans la chambre de ma mère et son attention est attirée par une feuille écrite restée sur le lit. Elle y voit, entre autres mots, le texte suivant adressé à une amie: «Je suis donc tannée; elle vomit souvent, mange une fraise et en vomit un plein *haricot*. J'ai bien hâte d'en finir avec elle. Je suis tannée et j'ai hâte qu'elle meure.» Ma soeur est stupéfaite; elle prend la lettre et, révoltée, vient me la montrer. Ma mère n'est pas sans ressentir l'attitude de cette personne si peu sympathique qui ne peut sûrement pas lui dire des paroles encourageantes et bienveillantes. À notre insu, cette infirmière demeure une source de cruauté mentale pour notre chère malade. Devant si peu de charité chrétienne et ces propos révoltants, nous décidons de la renvoyer sur-le-champ. Lorsqu'elle se présente dans la porte, Odette lui remet sa valise qu'elle a préparée, un chèque pour ses services et lui dit d'aller attendre à l'hôtel Petite-Nation la voiture qui la conduira au train. Devinant sans doute l'indiscrétion de ma soeur, elle ne prononce pas un mot et tourne le dos. Odette téléphone à garde Auger, une de ses amies qui, étant libre, arrive par le train le soir même.

Notre médecin de famille, le docteur Gérard Chagnon qui habite presque en face, vient tous les jours. Chacune de ses visites est un réconfort pour ma mère. Il écoute patiemment et avec compassion ses réflexions de détresse et inquiétudes, et essaye de l'encourager: c'est une maladie longue à guérir mais, avec les sérums continuels, si ses forces reprennent il y a toujours de l'espoir. Il ne lui prescrit que des calmants car il

sait trop bien que sa présence ne peut servir que de traitement moral. Chaque jour, ma mère attend sa visite, il le sait et ne manque jamais de venir. Nous estimons tous cet homme charitable et humain; mon père met toute sa confiance en lui.

Malgré ses souffrances, ma mère conserve l'espérance et dit à mon père: «Tu vas m'avoir à tes côtés tout l'été, à Lachute. Pendant que tu travailleras le ciment, je m'occuperai du jardin. C'est le plus bel endroit pour une convalescence. Je te ferai un peu d'ordinaire et la petite Marie-Rose pourra venir avec nous.» Mon père l'écoute et l'approuve mais, chaque fois qu'il sort de sa chambre, il se dirige, soucieux, vers la cave ou va dehors et commence à scier du bois ou à se livrer à une autre occupation, comme pour effacer ses doutes intérieurs sur un si beau projet, même en ne sachant pas que sa femme est condamnée. Un jour qu'il rencontre le docteur, il lui demande: «Ne pouvez-vous donc rien faire? Elle ne prend pas de mieux, elle a encore maigri. Si cela continue, elle va mourir.» Le pauvre docteur sait qu'il ignore la vérité et se contente de lui dire qu'il ne faut jamais désespérer.

Le dimanche après-midi, Frank, le plus jeune de ses garçons, qui demeure à Lachute, vient comme d'habitude la voir avec sa femme Annette et leurs trois jeunes enfants, Madeleine, Gilles et Jacques. Le soir, elle me dit: «Frank est encore venu aujourd'hui. Que Madeleine est donc belle et fine! Les petits gars sont beaux et en santé, ça va faire de beaux hommes. J'espère que je vivrai assez vieille pour les voir grands. Dis à Yvonne de ne pas se gêner pour emmener les enfants. Ils ne sont pas venus depuis mercredi; j'aime ça les voir, ils ne sont pas tannants et je les aime tant. Ma petite Marlene, qui était si attachée à moi, doit avoir bien grandi; elle doit m'avoir oubliée dans l'Ouest. Bookie, lui, était trop jeune pour se rappeler de moi.» Lorsque je lui réponds que Georges espère venir avec toute sa famille, durant l'été, un sourire réjoui apparaît sur sa pauvre figure amaigrie.

Depuis quelque temps, ma femme vient souvent lui rendre visite, seule. Elle lui demande à quel endroit exactement se situe sa douleur, quelle sorte de sensation elle ressent, etc., ajoutant qu'elle aussi a souvent du mal dans le ventre, qu'il ressemble à celui de ma mère et que cela l'inquiète. Ma pauvre mère lui répond en toute franchise: «Pourquoi n'allez-vous pas vous faire examiner, c'est peut-être une tumeur que vous avez vous aussi. Plus c'est pris au début, mieux c'est. Le docteur Caumartin est bien bon.» Un certain jour, ma femme m'avoue qu'elle ressent les mêmes malaises que ma mère et aimerait, elle aussi, consulter ce médecin.

Le docteur Chagnon a diagnostiqué un fibrome à l'utérus et a dit qu'éventuellement elle aurait besoin de chirurgie, mais que rien ne presse. Cependant, ma femme, sachant que nous n'avons pas révélé la vérité à ma mère quant à son état, soupçonne que nous pouvons adopter le même comportement avec elle et devient de plus en plus nerveuse et obsédée. Elle manifeste un désir intense de consulter le docteur Caumartin. Celui-ci lui explique bien qu'il est certain qu'il s'agit d'une tumeur bénigne et qu'il n'y a rien de pressant. Mais, devant l'insistance de la patiente, il consent à l'opérer.

Dès les premiers vomissements qui se produisent presque normalement à la suite d'une anesthésie, ma femme se rappelle ceux de ma mère, qui n'ont jamais cessé, et la voilà prise de panique. Son système nerveux devient de plus en plus irrité. Elle fait des efforts inouïs à la moindre nausée ce qui, à un certain moment, provoque un léger filet de sang dans les sécrétions qu'elle vomit. Cette constatation devient pour elle, déjà anxieuse, une confirmation qu'elle fait du cancer tout comme ma mère et ne veut plus rien croire des explications du docteur, des gardes-malades, de nous tous.

Ma mère est en phase terminale et je ne peux pas négliger toutes mes occupations. J'engage donc des gardes-malades privées auprès de ma femme afin qu'elle se sente en sécurité, et je me partage, avec ma soeur Odette, entre nos deux malades, l'une à Saint-André-Avellin et l'autre à l'hôpital Notre-Dame. Nos déplacements se font après le souper: nous arrivons à l'hôpital vers sept heures et demie, en repartons à dix heures et arrivons chez nous à onze heures trente environ. Ma soeur Odette se couche souvent sur le siège arrière pour prendre un peu de repos afin de pouvoir rester auprès de ma mère mourante qui conserve toute sa lucidité.

La veille de la mort, Odette me raconte, sans manifester d'émotions — comme cela semble nous convenir d'après la nature de chacun de nous deux —, que notre mère lui a dit durant l'après-midi: «Odette, va donc chercher la canette de la machine à coudre; il arrive parfois parfois que le fil de la bobine casse en cousant. C'est une affaire de rien, je vais te montrer ce qu'il faut faire.» Elle se redresse sur ses oreilles, prend la canette et explique qu'un peu de poussière s'accumule à la longue et forme un petit *motton* au fond de la canette: «Il n'y a qu'à l'enlever avec une aiguille. Il n'y a rien de défectueux; ne dépense pas un sou pour faire réparer la machine à coudre.» Elle n'ajoute rien d'autre. Nous comprenons qu'elle aussi s'applique à cacher ses sentiments. C'est sa façon de faire ses adieux.

Elle demande Marcel à son chevet pour lui parler seule à seul. Elle veut lui recommander de prendre soin de sa fille unique et lui dit qu'elle est contente que celle-ci soit mariée avec lui car elle sait qu'il est bon. Avec mon père, elle a une longue conversation; parmi ses recommandations: vendre la vache car elle lui cause inutilement du trouble, faire attention à sa haute pression, et ainsi de suite. À Odette, ma mère demande de lui relire la longue lettre qu'elle a reçue de Georges peu de temps avant, dans laquelle il explique combien il regrette de ne pouvoir revenir la voir car les transports sont difficiles et il travaille bien fort. Il lui raconte qu'il va souvent visiter des familles à domicile. Chaque fois, surtout la nuit, il pense au docteur Baulne alors qu'il venait chez nous et il se souvient du bonheur qui se lisait dans la figure de sa mère quand le docteur arrivait pour nous soigner; cela lui fait oublier sa fatigue. Georges affirme qu'il est très heureux d'être médecin et assure sa mère, ainsi que son père, de toute sa reconnaissance. Cette lettre, ma mère l'a lue souvent mais ne semble plus en avoir la force. Elle la fait lire par garde Auger aussi, et dit toujours: «Pauvre Georges, il est si loin, qui aurait pensé qu'il n'aurait pas pu être là quand je serais si malade?»

Le 28 mai, ma soeur me téléphone vers une heure du matin, me dit que ma mère va très mal et que je dois y aller tout de suite si je veux la voir vivante. Les enfants sont sous la garde de leur grand-mère pendant que ma femme est à l'hôpital. Je couche seul à mon domicile, il ne me faut donc qu'un instant pour accourir chez nous. Ma mère est inconsciente. Nous sommes autour du lit: mon père, Odette, garde Auger, madame Berthiaume, espérant un moment où elle nous reconnaîtrait. Vers cinq heures, je reçois un téléphone d'André Boyer à qui j'avais demandé, la veille, d'aller à Ottawa à ma place pour chercher de la crème glacée. Il me dit qu'il n'a pas les clefs du réservoir à gazoline. Je descends aussitôt et, après le départ du camion, au moment de verrouiller le cadenas je m'aperçois que je n'ai pas mon trousseau de clefs. Je l'avais déposé sur l'aile du camion. Je pars dans mon automobile, espérant le trouver s'il est tombé sur la route. Au bout de trois milles dans ce chemin de gravier, j'aperçois le fameux trousseau; je n'en crois pas mes yeux. C'est important: il contient les clefs de toutes mes bâtisses, commerces, du garage, de l'entrepôt d'explosifs, de celui de crème glacée, de l'automobile et un certain nombre d'autres.

Je retourne en vitesse au chevet de ma mère. En passant à mon restaurant près de mon domicile, après le pont, j'arrête pour barrer le cadenas du réservoir et j'aperçois mon père,

assis, tout courbé sur une marche du perron. Il me dit: «Ta mère vient de mourir. C'était une grande femme; elle était courageuse et généreuse et son dévouement était sans pareil.» Je réponds que je pense que sa mort est une délivrance pour elle car elle a bien souffert et se voyait dépérir.

Peu de temps avant son décès, ma mère m'avait dit: «Ernest, ça ne peut pas durer longtemps, j'en perds tous les jours, je maigris continuellement, il ne me reste que les os et la peau. Je commence à penser que je dois mourir. J'ai tout fait; j'ai été opérée et ni remèdes ni bons soins ne me font du bien. Je crois que je vais mourir.» J'essaye de la rassurer: «Si Dieu le veut, tu pourras revenir à la santé quand même cela prendrait du temps. Il y en a d'autres qui ont déjà été bien malades et ils sont revenus à la santé. Tu peux, 'samère', être une de ceux-là.» À l'occasion de cette conversation, elle m'avait dit très sérieusement: «Ernest, j'ai une faveur à te demander. Si je meurs, me promets-tu de m'embaumer toi-même?» À quoi je réponds: «Voyons, 'samère', tu ne mourras pas.» Et elle insiste: «Mais si je meurs, me promets-tu de m'embaumer toi-même?» Alors, j'affirme: «Oui, si jamais il arrive que tu meures, je te promets de t'embaumer moi-même.» Satisfaite, elle réplique: «Je suis bien contente, je sais que tu es capable de faire cela pour moi.»

Environ quatre heures après son décès, j'entre dans la chambre afin de procéder à l'embaumement. Ma soeur me dit que garde Auger offre de m'assister. Je lui suis reconnaissant mais je préfère être seul. Parmi les centaines d'embaumements que j'ai faits, il y a eu des parents, des amis, des gens que je connaissais bien. Chaque fois, cela m'inspirait de profondes réflexions sur la mort. Si c'était une mère de famille, je pensais que cette dernière, avec son coeur de mère, avait aimé sans limite ses enfants et son époux avec dévouement et, comme chrétienne, elle avait aimé son prochain. Mes pensées étaient semblables auprès d'un père de famille. Lorsque j'étais en face d'un enfant, je songeais aux miens et à la douleur que les parents devaient éprouver. J'ai toujours eu des sentiments profonds de respect et de vénération pour toutes les dépouilles mortelles que j'ai embaumées.

Mais il m'est impossible de décrire les émotions ressenties auprès du cadavre de ma mère, dans la même circonstance. Elle m'avait dit: «Tu es capable...» Avait-elle mesuré l'ampleur du sacrifice demandé? Probablement que oui. Elle mesurait toujours notre valeur à la sienne. Je regardais ce pauvre corps décharné, squelettique qui a été cette mère si dévouée pour nous tous. Combien de nuits a-t-elle passé à nous consoler soit

pour un mal de dents, un mal d'oreilles, une maladie plus grave, nous entourant toujours d'affection, n'hésitant jamais à se lever pour nous faire prendre du sirop ou une pilule, nous frictionner avec de l'huile camphrée ou un autre médicament, et souvent même uniquement pour nous rasséréner.

J'observe ses mains inertes qui ont tant travaillé, nous ont pressé tant de fois sur son coeur avec tendresse et amour; ses seins atrophiés qui m'ont allaité jusqu'à l'âge de sept mois, ainsi que mes frères et ma soeur. En plus du bien-être procuré à leur bébé, c'était une formule de contrôle des naissances que beaucoup de mères avisées employaient. Tant qu'une femme nourrissait son bébé, elle ne *partait pas pour la famille*. Nous sommes tous nés à seize mois d'intervalle, sauf la dernière naissance qui fut précédée de fausses couches.

En faisant ces réflexions, j'en arrive aux incisions des veines et des artères. Le sang provoque un moment d'hésitation mais je revois le regard suppliant de ma mère, j'entends sa voix affaiblie: «J'ai une faveur à te demander... Me promets-tu?... Je suis bien contente... Je sais que tu es capable.» Lorsque je soutire le sang du coeur, c'en est presque trop. Ce coeur qui n'a battu que par amour, angoisse et dévouement pour les siens. Je la regarde et la revois comme avant sa maladie: son regard approbateur, son sourire satisfait, son enthousiasme habituel. Pauvre mère! tu serais heureuse si tu savais que j'accomplis ton désir. Tu ne sais pas quelle abnégation cela me demande mais j'ai la consolation d'avoir exécuté tes dernières volontés. Toi, tu n'as jamais reculé devant aucun des désirs de tes enfants, en autant qu'il t'était possible d'y acquiescer.

La mort de ma mère à l'âge de cinquante-sept ans, quelque pénible qu'elle soit pour nous tous, était la seule issue. Il ne nous reste qu'à prouver toute notre affection à notre père afin d'alléger sa peine beaucoup plus grande qu'il ne le laisse voir car c'est un homme qui a une pudeur exceptionnelle de ses émotions. Quelques jours après les funérailles, il retourne à son usine de béton à Lachute, où Frank travaille avec lui. La femme de celui-ci est très sympathique et fait tout ce qu'elle peut pour lui rendre la vie aussi heureuse que possible. Ses petits-enfants, qu'il aime beaucoup, sont une grande source de distractions pour lui. Les espiègleries de ses deux petits-fils le font rire bien souvent et il apprécie les cajoleries de sa petite Madeleine si douce et attirante.

Le lendemain des funérailles de ma mère, je vais voir ma femme à l'hôpital et lui annonce la triste nouvelle, ce qui n'améliore pas son état d'anxiété. Elle répète à ses infirmières que la mort l'attend elle aussi et qu'elle n'est pas dupe de nos

cachotteries. C'est un fait qu'elle ne digère pratiquement rien, ses vomissements sont spasmodiques, par conséquent elle devient sous-alimentée et amaigrie. Cela, à son point de vue, accentue la ressemblance de sa maladie avec celle qui a mené sa belle-mère à la tombe. Après un mois d'hospitalisation, le docteur croit que son retour dans le milieu familial, la vue de ses enfants et l'affection constante de ses parents et de son mari accéléreront sa convalescence.

Au début, la vue de ses enfants qu'elle aime tant ne lui apporte que tristesse car elle les voit bientôt orphelins. Madame Gourd lui prépare toutes sortes de petits plats appétissants qu'elle aime mais elle refuse de s'alimenter, craignant d'aggraver son cas. Je garde les enfants à la maison, sous la surveillance d'une gardienne responsable. Yvon a dix ans, Suzanne en a neuf et Monique, cinq; ils sont tous trois très raisonnables et vont tous les jours visiter leur mère chez leur grand-mère. Souvent les grands-parents les gardent à coucher. Après un certain temps, Yvonne cesse de vomir et commence à manger légèrement; cela l'encourage et la rassure. Sa convalescence, prolongée par l'inquiétude qu'elle entretient en pensant que son cas est aussi incurable que celui de sa mère, s'achemine vers la guérison. Elle se rend bientôt à l'évidence que nous ne la trompons pas.

Au début de septembre, nous déménageons dans la maison de mon père. Celui-ci vient passer une fin de semaine de temps en temps à Saint-André-Avellin mais il est triste et fait bien pitié. La mort de sa femme a terrassé cet homme fort et lui a pratiquement enlevé toute joie de vivre. Comme d'habitude, il ferme l'usine à Lachute pour les mois d'hiver, vient séjourner avec nous et prend la chambre qu'il a occupée avec ma mère pendant presque toute sa vie. Il aime beaucoup les enfants, tout comme taquiner ma femme et notre aide Aline. Durant l'hiver, il se plaint d'une mauvaise digestion et de douleurs à l'estomac. Au début de mai, il rend visite à Odette et l'en informe; elle prend rendez-vous pour une radiographie. À notre grande surprise, le docteur Jutras de l'Hôtel-Dieu de Montréal diagnostique une tumeur cancéreuse de l'estomac qui ne peut être opérée. Il retourne à Lachute et doit consulter un médecin qui suivra son cas.

Bien malheureux, nous nous attendons à le voir dépérir et mourir à petit feu. Mais sa tumeur évolue de façon très rapide et, le 27 juin 1942, à l'âge de soixante ans, il meurt subitement d'une embolie pulmonaire, exactement treize mois et un jour après le décès de sa mère. Mon frère Georges vient pour les funérailles. Au cours des quelques jours qu'il passe avec nous,

nous en profitons pour régler les dépenses occasionnées par la maladie de notre mère. Il demande si sa part de copropriétaire sur la maison de mon père équivaut à la moitié des déboursés entraînés par la maladie de ma mère et le décès de nos parents. Nous ne faisons pas plus de calculs et le notaire prépare une quittance pour la moitié de la valeur de la propriété qui revenait à Georges.

Durant l'été, je bâtis un garage en blocs de ciment, avec mon oncle Willie et quelques employés, au bout de la grande cour en arrière de ma nouvelle résidence, pour y loger mon camion, mon automobile et mes grands congélateurs à crème glacée. À part les deux larges portes roulantes à l'avant, une porte d'entrée sur le côté facilite l'accès aux congélateurs. Je laisse le corbillard et l'ambulance dans le garage de monsieur Gourd. La construction est terminée en quatre à cinq semaines, à ma grande satisfaction car je suis très occupé: la mairie, mes restaurants, mes commerces en gros de liqueurs douces, crème glacée, fruits et légumes, le réseau d'égout, les encans, les fonctions de huissier, les frais funéraires, et quoi encore.

#### *Nouvelle grange-étable*

Quelques mois avant la mort de mon père, j'avais commencé la construction d'une belle grange-étable pour y loger mes chevaux, mes vaches de race canadienne et leurs veaux, et celles que je veux acheter. Mon père était au courant de mon projet et m'approuvait en tous points. Il faisait la comparaison avec le temps où il était cultivateur et se montrait enchanté des changements. Il suivait les travaux avec intérêt et grand plaisir.

Je construis une bâtisse de soixante par trente pieds à comble français, ce qui donne un grenier au-dessus de la partie étable de trente-cinq par trente pieds en plus d'un carré à foin de treize par trente pieds et d'une batterie de douze par trente pieds. C'est une construction de bonne apparence, avec des fondations en ciment. Le carré de la grange et de l'étable est en blocs de ciment, le comble français en planches de pin planées et peinturées, la couverture en tôle ondulée. Un équipement intérieur des plus moderne: onze entre-deux doubles avec carcans de métal et abreuvoirs automatiques pour les bêtes à cornes, et deux entre-deux, l'un double et l'autre simple pour les chevaux. Mon troupeau prend de l'importance car j'ai gardé la progéniture des trois premières vaches achetées et les veaux femelles ont reproduit à leur tour. À la fin de l'été,

j'achète deux vaches qui vèleront bientôt et un jeune taureau pur canadien pour la reproduction l'été prochain.

Lorsque je rentre les animaux dans l'étable, je pense à mon père avec regret; il était si content quand j'avais commencé les travaux. Il ne les suivit pas longtemps puisqu'il est mort au mois de juin. J'étais justement sur le toit en train de poser de la tôle avec des hommes lorsqu'on vint m'apprendre sa mort subite à Lachute. Comme le temps est un grand maître! La vie doit continuer. J'ai ma petite famille et je trouve chez mes beaux-parents la compréhension et l'affection des miens que je viens de perdre.

#### *Vente des restaurants*

En 1942, Aldège Whissell, employé pendant neuf à dix ans à mon magasin et restaurant, me quitte pour ouvrir à son compte un commerce de restaurateur situé tout près. C'est un homme aimable et bien connu: il se fait bientôt une grosse clientèle. Peu de temps après, Joseph Lafortune, mon premier employé et homme de confiance, me quitte à son tour car il a la possibilité d'acheter une boucherie-épicerie presque en face. Malgré une situation difficile, j'ai compris et respecté leur décision.

Pendant environ deux ans, je m'accommode d'employés qui, en dépit de leur bonne volonté, n'ont pas assez d'expérience pour que je puisse les laisser administrer le commerce sans m'en mêler. Cela devient une surcharge pour moi car mes nombreuses occupations augmentent de jour en jour. Ce n'est pas un secret que je souhaite vendre ce commerce.

Eugène Lanthier et son épouse, propriétaires d'une ferme au pont du Merisier, me disent qu'ils aimeraient bien venir habiter au village. Ils m'offrent d'échanger leur ferme avec son roulant et les animaux contre un commerce, plus un certain montant d'argent. Le marché est conclu en 1944. Il s'agit d'une terre d'une superficie d'une soixantaine d'arpents; j'y fais un peu de culture de grain mais je m'en sers surtout comme pâturage pour mes taurailles.

#### *Construction d'un silo*

J'ensemence environ six arpents de blé d'Inde à vaches, ce qui me donne, avec le foin récolté, suffisamment de fourrage pour l'hivernement. J'entrepose le blé d'Inde à l'intérieur de la grange, dans des silos de lattes, mais les résultats sont décevants. L'ensilage gèle et forme un bloc qu'on est obligé

de casser avec un pic et une hache, et de laisser dégeler dans l'écurie avant de le donner aux animaux. Une bonne partie moisit et n'est pas utilisable. Déçu, je demande dès le mois de juin à Conrad Blais, qui habite tout près de ma ferme et fait des blocs à silo à l'occasion, s'il peut m'accommoder. Je veux construire un silo assez grand pour entreposer tout mon blé d'Inde; il me faut environ douze cents blocs de huit par huit et vingt pouces de longueur. La dimension du silo sera de quarante-deux pieds sortis de terre et de huit pieds dans le sol par douze pieds de diamètre.

À l'automne, j'ai enfin le temps de commencer à construire un silo permanent avec l'aide d'un employé, Euclide Bourgeois, de Paul et de son épouse Agnès. Celle-ci possède autant de force et d'habileté que n'importe quel homme et préfère de beaucoup tout travail extérieur à celui de ménagère. Euclide et Paul préparent le mortier, me fournissent les blocs pesant chacun soixante livres. Rendus à une certaine hauteur, ils se servent d'une poulie; madame Louise tire les joints. Le corps du silo est parachevé, de même que les six portes, mais il reste à faire la couverture. Le blé d'Inde, ensilé de justesse avant que les gelées ne l'affectent, est d'une qualité supérieure. Les plants ont de dix à douze pieds de hauteur et les épis mesurent une douzaine de pouces de longueur. Mes seize vaches à lait de race pure canadienne me rapporteront un revenu assez important.

Je ne peux négliger mes nombreuses occupations, et la couverture n'est terminée qu'au début de septembre. Il fait très froid et je dis à Euclide que nous attendrons au printemps pour poser le mât commandé à Hermas Berthiaume. Grimpeur reconnu pour son sens de l'équilibre, Euclide se charge joyeusement, malgré le froid glacial, d'installer sans tarder la pôle de quatre pieds au bout de laquelle brille une boule recouverte de peinture aluminium.

Après les Fêtes, constatant que les blessures que je me suis infligées aux mains pendant les travaux du silo — et que j'ai plus ou moins négligées dans ma hâte — ne guérissent pas malgré mes soins, je décide de consulter le docteur Bourgeault. Il me dit: «Qu'est-ce qui se passe? ces plaies sont remplies de pus. Je vais faire venir de la pénicilline qu'on peut donner en injections, et vous en faire une série. Autrement il sera difficile et très long de vous guérir.»

Dès huit heures le lendemain soir, il me donne une injection dans la cuisse et dit qu'il doit répéter ces injections à toutes les quatre heures pendant deux jours. Lorsque je retourne à minuit, madame Bourgeault, une femme sympathique et

généreuse, m'offre de dormir sur le *chesterfield* en attendant l'heure de la prochaine injection car il fait un froid sibérien. J'accepte sans me faire prier et téléphone à ma femme pour l'informer que je rentrerai après l'injection de huit heures le lendemain matin. Mes mains commencent à se cicatriser rapidement. J'étais presque désespéré et je ne taris plus d'éloges sur le traitement prescrit par le docteur Bourgeault.

### *Porcherie*

Depuis que j'ai commencé à cultiver ma deuxième terre, je garde sans encombrement seize vaches à lait, six taures et un taureau de race pure canadienne également. En plus du grain et du blé d'Inde, j'ensemence en patates une vingtaine d'arpents. Les deux truies que j'avais achetées au début m'ont rapporté une vingtaine de cochonnets dont les femelles ont reproduit à leur tour, après six mois, chacune une portée et ainsi de suite. La vieille porcherie n'est plus suffisante.

L'agronome qui visite ma ferme me donne un feuillet de modèles de porcheries modernes, et me voilà emballé pour construire une porcherie neuve. Nous sommes au début de 1946. Paul et Agnès sont tout heureux de mon projet. Agnès me dit: «Si vous voulez acheter d'autres fanaux Aladin, nous pourrions travailler plus tard le soir.» Nous commençons la construction selon les données d'un modèle choisi dans le feuillet: vingt-cinq par quarante pieds avec fondations et plancher en béton coulé, carré en blocs de ciment avec comble français et couverture de tôle ondulée. À l'intérieur, les parcs sont séparés par une rangée de tuyaux galvanisés retenus à chaque coin par un tuyau vertical fixé dans une base de ciment et munis d'abreuvoirs automatiques. Du grenier pouvant contenir un *char* de moulée, un homme peut alimenter les porcs directement au moyen des chutes qui vont aux trémies dans chaque parc.

Dès que la construction est terminée, nous y installons une quinzaine de truies d'élevage, ce qui peut rapporter deux cent cinquante à trois cents cochonnets par année. Cinq à six mois plus tard, j'ai une centaine de porcs à vendre; ils font le poids exigé pour la catégorie A qui se vend vingt-huit dollars les cent livres. Eugène Bisson, commerçant d'animaux, doit venir en prendre possession au cours des jours suivants. Mais, le lendemain, il me prévient honnêtement que les employés de l'abattoir de l'est de Montréal sont en grève et qu'il est déçu de ne pouvoir acheter mes cochons immédiatement, tel que prévu.

Il me recommande de les soigner juste pour les entretenir afin qu'ils prennent le moins de poids possible.

La grève dure sept semaines. Le poids de mes cochons les classe dans les catégories B et C qui se vendent dix-neuf dollars les cent livres au lieu de vingt-huit dollars: une perte d'environ deux mille dollars.

### *Construction dans le village*

Au cours de l'année 1947, monsieur Gourd achète aux enchères du conseil de la Corporation un terrain situé sur la rue Principale, juste à côté de la résidence de René Chéné où est le bureau de poste. Quelques jours plus tard, oncle Willie, qui exploite une boucherie du côté de Val Quesnel, me dit: «Si j'avais su que ce terrain était à vendre et si j'avais eu l'argent, cela m'aurait bien intéressé. C'est le plus beau site du village, proche de l'église, de la banque, du bureau de poste et du couvent.» J'estime cet oncle comme s'il était un frère aîné.

Quand mon père prit charge de ses jeunes frères et soeurs et de sa mère devenue veuve, Willie avait trois ou quatre ans; lorsque je naquis huit à neuf ans plus tard, ce petit garçon fut naturellement très heureux de voir un bébé dans la famille. On m'a souvent raconté qu'il ne me refusait jamais rien, ma mère trouvait qu'il me gâtait trop. Il jouait toujours avec moi et m'emmenait souvent avec lui. Il n'y avait jamais rien de trop beau ni de trop bon pour moi; il prenait toujours ma part. Je me souviens que j'avais pour lui beaucoup d'affection et d'attachement. Ces sentiments existent encore.

Je lui dis donc que monsieur Gourd a acheté ce terrain pour faire un placement et je ne pense pas qu'il ait l'intention de construire. Il y a peut-être moyen de faire des affaires avec lui; je vais lui en parler. Lorsque je raconte cette entrevue à mon beau-père, j'ajoute combien cela me ferait plaisir de bâtir à oncle Willie une bonne maison avec une boucherie annexée, s'il veut me vendre le terrain qu'il vient d'acheter. Monsieur Gourd répond: «Tu sais que Willie est un ami que j'estime beaucoup. Cela me fait plaisir et ne me dérange pas.» Le marché est conclu. J'apprends la nouvelle à mon oncle Willie et à ma tante, qui sont des plus heureux. J'explique que je leur vendrai la bâtisse exactement au prix qu'elle aura coûté et à des conditions qui leur conviendront.

Deux mois plus tard, la boucherie-épicerie est terminée et la maison, habitable. Mon oncle et sa famille emménagent aussitôt. Il s'occupe de la finition intérieure pendant ses temps libres, ma tante le seconde au comptoir du commerce. Les deux

sont des gens affables et sympathiques, et l'entreprise devient bientôt prospère. Mon oncle est renommé pour sa bonhomie et sa générosité: rares sont les enfants qui ne sortent pas avec une friandise qu'il leur a donnée. Il a une philosophie presque proverbiale. Combien de fois ne répète-t-il pas: «Mon vieux, travaille ou travaille pas, ça dépend, travaille et dépense tout ou ne travaille pas et dépense rien, à la fin de l'année il y a souvent à peine trente-cinq cents de différence.»

En novembre 1947, Henri Lecompte — avec qui j'avais déménagé la maison de ma ferme, non sans difficultés — vient me voir et offre de me vendre sa maison pour le montant qu'il a payé à ce jour. Il veut déménager et a besoin d'argent comptant. C'est un marché avantageux pour les deux parties car il a fait plusieurs améliorations d'électricité dans la maison et elle a ainsi pris de la valeur. À peine quelques jours après le marché, je la revends à Lucien Lanthier avec un certain profit et celui-ci est également satisfait.

#### *Vente de ma ferme*

Eugène Chabot demeure en face de ma ferme et je l'engage à l'occasion. Il me dit qu'il est intéressé à acheter ma ferme si je peux faire des conditions qui lui conviennent. Il m'offre comme comptant un lot de terre de cent vingt arpents du côté ouest, voisin de mes fermes, sur lequel se trouve une vieille maison de pièces que je peux louer l'été à l'occasion et un poulailler isolé de trente par dix-huit pieds construit avec deux rangs de planches *embouffetées*, ainsi qu'un autre lot de trente-cinq arpents environ, du côté est de la route, borné par le Petit lac Simon où est situé l'hôtel Le Vieux Pin. Tout cela représente quatre-vingts arpents cultivables et le reste en boisé.

Je demande à réfléchir. De prime abord, je ne suis pas tenté de vendre des propriétés sur lesquelles j'ai tant travaillé et où j'ai eu tant d'agrément. La main-d'oeuvre devient difficile pour les travaux de ferme et j'ai confiance en cet homme que je connais bien. C'est un travailleur acharné, il est honnête, bon et doué pour les travaux agricoles; de plus, il est secondé par son épouse qui de grandes qualités et ambitionne aussi de réussir. Nous concluons donc le marché en janvier 1948 et il prend possession de la ferme immédiatement. Paul et Agnès ne sont pas trop désappointés car, depuis quelque temps, ils songent à aller s'établir sur un lot de la Couronne dans le nord du Québec, à Laforce.

Le printemps suivant, n'ayant pas besoin du poulailler, je le déménage par panneaux pour construire une maison au village sur un de mes lots de la *Petite terre*. Une maison confortable que je loue à Joseph Legris qui l'achète après un certain temps.

#### *Culture de patates*

Puisque les labours de la pièce du côté ouest ont été faits à l'automne, j'y ensemence des patates avec des engrais chimiques comme je l'ai fait pour mes anciens terrains. Aux récoltes, j'achète un tracteur et une *combine* à patates des plus moderne qui peut cueillir les patates du sol, les classer suivant la grosseur et les empocher. C'est une des premières dans la région. Il n'est plus nécessaire de ramasser les patates à la main. Avec un homme pour conduire le tracteur qui tire la *combine*, une personne de chaque côté du premier pont pour enlever les cotons et un homme solide pour enlever la poche remplie qui pèse de quatre-vingts à cent livres, la déposer sur le sol à quatre pieds du rang et remonter sur la tablette pour accrocher une poche vide au dalot — tout cela pendant que le tracteur tire la *combine* —, on réussit à cueillir de sept à huit cents poches de patates par jour.

Vers quatre heures et demie, la *combine* est remise, les sacs sur le champ sont ramassés dans une *waguine* tirée par le tracteur et transportés dans les caveaux ou les caves, où ils sont vidés. En plein temps de récolte, le travail se termine tard dans la veillée et dure quelques semaines. L'ensemencement en patates de ce terrain devient une routine chaque printemps.

Au cours de l'hiver de 1952, j'apprends que mon ami Eugène Chabot, qui a acheté ma ferme, est atteint d'un cancer grave; sa femme est inquiète et bien triste. J'arrête souvent le voir. Il est doué d'un courage édifiant. Deux semaines avant sa mort, je le vois sur son tracteur en train de herser le terrain qu'il vient de semer. Je remonte dans mon automobile en songeant combien les desseins de Dieu sont insondables. Moi, si en santé et lui, arraché à la vie si cruellement à l'âge de trente-sept ans.

Au mois de novembre 1954, madame Chabot m'offre de reprendre ma terre moyennant une certaine compensation pour les travaux d'amélioration et me dit qu'elle connaît un homme de Pointe-Gatineau, Adélard Rochon, intéressé à acheter la ferme. Ce dernier signe un contrat d'achat le 27 novembre 1954. Trois jours plus tard, il m'informe sans explications qu'il n'est plus intéressé; cependant, il connaît un cultivateur du lac Cayaman, au nord de Maniwaki, qui fera probablement des marchés avec moi. Le 1er décembre suivant.

je passe donc un contrat de vente notarié avec l'homme en question, Albert Paquette.

### *Motorisation des corbillards*

Une douzaine d'années avant que je ne devienne propriétaire unique de la maison funéraire Whissell & Gourd, nous avons fait l'acquisition du premier corbillard motorisé dans la région, vers 1938. C'était un véhicule usagé de marque Buick qui fut échangé contre un plus moderne et plus luxueux en 1942. Trois ans plus tard, nous avons eu l'occasion d'acheter un autre corbillard Buick usagé mais beaucoup plus luxueux et en très bon état, de la maison McAvoy d'Ottawa. Pour les quelques cas d'ambulance que nous avons, nous transformons ce dernier corbillard en ambulance; c'est un véhicule construit pour les deux usages. En 1949, nous achetons de la maison Godin de Montréal notre première ambulance: un Mercury 1947 en très bon état. La population que nous desservons semble satisfaite de ce service modernisé.

En mai 1950, après les accords intervenus entre monsieur Gourd et moi, soit l'échange de sa part du commerce contre la maison que j'ai achetée de ma tante à la suite de la mort de l'oncle Willie, je deviens propriétaire à part entière de tout l'équipement funéraire.

Je suis débordé par mes autres entreprises. L'aide constante de mon fils Yvon, dans les frais funéraires et une partie de la comptabilité, m'est des plus précieuse. Celui-ci décide d'aller suivre un cours d'embaumeur afin de me seconder dans cette tâche. En même temps, au mois de juillet 1951, j'engage Gustave Louisseize qui, malgré sa santé déficiente, devient en peu de temps un aide inestimable. Son dévouement et sa disponibilité sont sans bornes. Lorsque ses absences pour cause de santé se prolongent, mon fils redouble d'ardeur afin de le remplacer. Ces deux hommes de valeur me permettent de m'occuper plus librement de mes obligations. L'année suivante, je fais l'acquisition de mon premier corbillard neuf: un Cadillac de l'année, des plus somptueux. Je suis en mesure de satisfaire les clients les plus exigeants.

Les services ambulanciers sont de plus en plus en demande. En 1954, j'achète, à des conditions avantageuses, une ambulance Pontiac 1951 équipée des accessoires les plus modernes. Un an plus tard, j'achète une automobile Cadillac décapotable, de l'année, pour mon usage mais surtout pour les convois funéraires. Je la fais équiper de façon à y installer un rack à fleurs. Avec les services de mes salons mortuaires à

Saint-André-Avellin, Papineauville, Notre-Dame-de-la-Paix, Ripon et mon projet pour un salon à Chénéville, la maison funéraire Whissell & Gourd de Saint-André-Avellin peut maintenant donner entière satisfaction à tous les citoyens, quel que soit leur état financier. L'embaumement, le salon mortuaire, le corbillard, le landau à fleurs (souvent garni de fleurs artificielles fournies par l'entreprise si la famille le désire), l'apparat du cortège funèbre sont identiques, peu importe le prix du cercueil choisi.

Avant l'établissement d'un salon mortuaire, dans la paroisse de Chénéville comme dans toutes les autres environnantes, les familles, lors d'un décès, s'adressaient au marchand général ou à une autre industriel qui vendait des cercueils et louait les accessoires nécessaires pour exposer un corps, de même que le corbillard pour le transporter à l'église et, de là, au cimetière. À Saint-André-Avellin, c'était chez Arthur Gourd; à Ripon, chez le marchand général Oscar Quesnel; à Montpellier, chez Armand Faubert; à Notre-Dame-de-la-Paix, chez Hilaire Richer; à Chénéville, chez Joseph Vézeau; à Namur, chez Émile Favier qui avait un moulin à scie et à Saint-Rémi-d'Amherst, chez monsieur Turcot, menuisier. Les cercueils, sauf rare exception, étaient fabriqués par les vendeurs ou par un de leurs employés.

À l'avènement de l'embaumement, les gens discutent entre eux des avantages et des désavantages. Plusieurs refusent catégoriquement de laisser toucher au corps de leur défunt. D'autres notent sur leur testament une défense formelle de faire embaumer leur corps. Toutes sortes de suppositions concernant la méthode d'embaumer circulent d'oreille à oreille: les corps sont éventrés et vidés, les yeux remplacés par des bourrures, c'est une profanation de découvrir le corps tout nu, et le reste, et le reste. Un certain nombre de familles apprécient de pouvoir garder leur défunt avec une apparence intacte, le temps qu'elles le désirent. J'ai la chance d'être avantageusement connu dans toute la région depuis les débuts de mon colportage de porte en porte, une dizaine d'années auparavant, et les gens me font de plus en plus confiance. Lorsqu'on s'adresse au vendeur de cercueils, on demande de faire venir l'embaumeur Whissell de Saint-André-Avellin.

Peu à peu, les gens s'adressent directement à notre maison funéraire à Saint-André-Avellin pour avoir l'embaumeur, et souvent téléphonent directement chez moi et demandent d'emporter tout ce qu'il faut pour la chambre mortuaire. La plupart du temps, on me demande d'exposer la dépouille dans le cercueil plutôt que sur les planches. En peu de temps, les

familles constatent le confort et le bien-être apportés par l'usage des salons mortuaires.

### *À la mairie*

Mon mandat comme conseiller et celui du maire prennent fin au printemps de 1941. Quelque temps avant les élections, le maire me dit: «Ernest, tu vas te présenter au fauteuil de maire; je suis fatigué et je n'ai pas beaucoup de temps libre pour la politique. J'ai une grosse famille et je ne veux pas la négliger.» Je réponds que j'aimerais qu'il reste en fonction car notre équipe fonctionne bien et il faut de bons hommes à la mairie. Il réplique: «Si je pensais que le conseil en souffrirait, je ne quitterais pas. Mais je sais qu'avec toi comme maire, l'administration va continuer à être aussi bonne, sinon meilleure. Tu as un avantage car tu as plus d'instruction et tu connais tout le monde.» Je lui fais remarquer qu'il n'y a pas seulement l'instruction qui compte. Un bon jugement est plus important et il n'en manque pas. C'est un homme intelligent et intègre qui a beaucoup d'expérience. Sur son insistance, j'accepte d'être porté candidat à la mairie.

Mon élection comme conseiller en 1939, face aux influences politiques provinciales qui avaient été mises en jeu, est considérée comme une victoire écrasante. Mes adversaires ne me font aucune opposition car ils savent qu'à l'exception d'un groupe restreint de contribuables, la grosse majorité de la population est en ma faveur. Je suis donc élu par acclamation. Il n'y a aucun changement dans le mode d'administration de la paroisse et la situation financière continue de s'améliorer.

Depuis trois mois, ma mère est alitée et condamnée à mourir. Elle est résignée et, malgré ses souffrances, s'intéresse à tout ce qui me concerne. C'est donc elle que je vais informer la première, en sortant de l'hôtel de ville. Ce n'est pas sans une grande émotion que je lui apprends la bonne nouvelle. Elle me dit, d'un ton triste mais rempli de fierté: «Tu as été élu conseiller à trente et un ans et te voilà maire à trente-cinq ans. Et, en plus, élu par acclamation. Je suis bien contente, je te félicite, tu le mérites bien et la population te fait confiance avec raison. Nous aussi, ton père et moi, t'avons toujours fait confiance. Nous savions que tu réussirais dans la vie, tu as toujours été travailleur, économe et honnête. Ton père et moi sommes bien contents de nos enfants.» C'est le 16 mai: elle se souvient que c'est mon anniversaire de naissance et me dit: «C'est un beau cadeau pour ta fête.» C'est aussi avec une

grande tristesse que je sors de chez moi. Ma pauvre mère meurt douze jours plus tard.

Lors du terme de mon mandat comme maire, en 1943, je suis réélu par acclamation. À l'appel nominal pour l'élection de mai 1945, je suis de nouveau proposé comme candidat au fauteuil de maire. Mes adversaires politiques décident de nommer un candidat pour me faire la lutte. Ma campagne électorale n'est pas compliquée; je ne crains pas d'expliquer honnêtement à la population que l'administration est bonne. J'expose la situation financière de la paroisse: la dette est presque éteinte et les contribuables n'ont pas pour autant été surchargés de taxes. Et j'ajoute: «Si vous trouvez que la paroisse est bien administrée et si vous voulez que cela continue, vous n'avez qu'à voter pour moi. Excusez ma comparaison mais je trouve qu'elle est logique: quel est celui parmi vous qui, lorsqu'il a un bon cheval, cherche à l'échanger contre un autre sans trop savoir s'il fera l'affaire?»

La population sérieuse et intelligente comprend et elle veut conserver un conseil municipal soucieux d'une saine administration. Le jour du scrutin, je suis élu avec une majorité confortable et nous continuons, les conseillers et moi, de mener la barque à bon port.

En 1947, des contribuables de Val Quesnel (Petit village) et de la corporation (Grand village) demande l'annexion des deux villages sous un même conseil incorporé. Ainsi, Val Quesnel serait séparé de la partie rurale (municipalité). Je suis contre cette annexion et démissionne comme maire afin de pouvoir travailler à défendre mon opinion au référendum qui a lieu au printemps de 1947. La population vote en majorité pour la séparation des rangs et la formation d'un seul village qui doit se constituer un nouveau conseil.

Mes activités personnelles sont surchargées et je décide de ne plus m'occuper de politique municipale. À l'appel nominal, un groupe de jeunes m'ont proposé comme candidat à la mairie du village. Je prends cette affaire plus ou moins sérieusement et ne m'en occupe pas. Je passe la journée du scrutin sur ma ferme à la côte Saint-Pierre, veillant sur deux truies qui mettent bas. L'une d'elles a la mauvaise habitude, lorsqu'elle cochonne, de ne pas accepter ses cochonnets, ce qui demande une surveillance constante. J'oublie les activités des élections au village.

Je suis dans l'enclos de cette truie qui vient de mettre bas et commence à être moins agitée et moins nerveuse. Elle semble accepter ses petits à mesure que je les lui présente. À ce moment, j'entends les klaxons d'une dizaine d'automobiles

qui entrent dans la cour, et un chant: Il a gagné ses épaulettes. Mes supporteurs m'annoncent que je suis élu maire des deux villages annexés. Ils m'enlèvent ma salopette, la lancent sur la couverture et me font monter dans une automobile décapotable afin de me conduire en parade, et en chantant, à travers les rues du village.

Tout au cours de la journée, un nombre imposant de jeunes se sont occupés de l'organisation de mon élection: cabale, porte à porte, discours en ma faveur, alléguant que j'avais toujours été un bon maire et que, malgré mon indifférence, si j'étais élu j'accepterais d'être maire de nouveau. Le résultat du scrutin me donne une majorité de deux voix. La soirée finit par un rassemblement à l'hôtel Danis. J'accepte le poste avec assez d'enthousiasme.

Mon fils est content et m'encourage; il a maintenant dix-sept ans et va à l'université d'Ottawa. Il m'apporte une aide précieuse pendant ses vacances: il s'occupe du transport de la crème glacée d'Ottawa et en assure la livraison chez mes clients. Il va aussi à Lachute chercher le Coca-Cola nécessaire pour servir ma clientèle. Il est sérieux, travaillant et fiable. Je suis sans inquiétude quand c'est lui qui voit au camionnage des matières explosives venant de Beloeil.

#### *Différend avec le curé*

Au cours d'un été, deux artistes d'une troupe de théâtre avantageusement connue font une tournée provinciale afin de présenter une pièce. En arrivant à Saint-André-Avellin, ils s'adressent au curé, comme c'est la coutume, pour obtenir son approbation. Très souvent, les autorités religieuses de plusieurs villages s'opposent à toute représentation de cinéma ou de pièces théâtrales considérées comme immorales et malsaines pour la communauté catholique.

Les deux artistes, Jacques Auger et Laurette Larocque, savent qu'il est bon d'obtenir le consentement du curé afin d'avoir du succès. Malheureusement, ils ne sont pas trop bien accueillis par celui-ci, sous prétexte qu'il n'y a pas grand-chose de bon, au point de vue moral pour ses paroissiens, dans les pièces de théâtre. Les deux artistes font valoir les qualités de celle qu'ils veulent jouer avec leur troupe et qu'elle n'a rien d'immoral. Laurette Larocque persiste, essaie de le convaincre. Le curé, pas toujours commode malgré ses grandes qualités, s'impatiente et lui dit: «Madame Larocque, vous seriez mieux d'aller enlever le rouge que vous avez sur les lèvres et le noir autour de vos yeux avant de nous offrir la représentation de

pièces de théâtre peut-être douteuses. De toute façon, je n'ai pas de temps à perdre pour ce genre de conversation.» Il met ses visiteurs pratiquement à la porte.

En désespoir de cause, ces derniers décident de s'adresser au maire et viennent me voir à mon bureau. Ils me racontent dans les détails leur entrevue avec le curé. Je leur dis que si la pièce n'est pas immorale, je ne vois pas de raison, de la part de qui que ce soit, de s'opposer à ce qu'elle soit jouée ici, à Saint-André-Avellin. La population a besoin de loisirs honnêtes et, personnellement, je suis en faveur de toute bonne représentation de théâtre ou de cinéma. Je leur offre la salle de l'hôtel de ville avec ses trois cents chaises et un piano. Ils sont réjouis et ne tarissent pas de remerciements. Assurant que je ne serai pas désappointé, ils demandent la permission d'afficher des pancartes afin d'annoncer la pièce qui sera jouée le samedi soir suivant.

Mes occupations sont nombreuses au début de la saison d'été. Tout marche à plein: distribution en gros du Coca-Cola, de la crème glacée dans tout le Nord ainsi que des fruits et légumes, vente des matières explosives, fonctions de huissier de la Cour supérieure, ma ferme où je m'occupe de l'élevage de vaches et cochons et de la culture des patates, sans compter l'entretien du réseau d'égout du village. Je dois aller à Ottawa en camion une fois par semaine pour la crème glacée, et à Montréal au moins chaque vendredi afin de m'approvisionner de fruits; chemin faisant, je transporte le fromage en meules de trois fromageries. Je commence à charger à deux heures du matin: fromagerie d'Henri Charron de Valençay, d'Alex Deschambault puis de Raoul Lacoste du rang Sainte-Julie. J'arrive à Montréal vers sept heures et demie et stationne mon camion dans la rue des Communes, le premier à la barrière de l'entrepôt — pas encore ouvert — afin d'être aussi le premier à faire décharger mon camion et de ne pas perdre de temps à attendre car, à l'ouverture des barrières, cinq ou six camions sont déjà arrivés. Ce transport me rapporte vingt sous la meule et j'en charge cent vingt par voyage, en moyenne.

Une fois le camion vidé, je pars vers le marché Bonsecours et j'arrête à un petit restaurant pour manger un ou deux hot dogs et boire un Coke avant d'aller m'approvisionner de légumes chez les cultivateurs du marché. Puis je passe chez différents fournisseurs de fruits en gros. Je suis bien content lorsque j'arrive chez Séguin les Bananes et qu'ils me disent: «Si tu veux aller directement au bateau, il y en a un qui vient d'arriver et n'est pas déchargé. Les régimes *monkey* te coûteront trois pour un dollar mais les bananes sont vertes.»

On me remet une facture pour cent cinquante régimes. Après les avoir laissés mûrir, je les vends une piastre la tresse contenant environ cinq douzaines de bananes.

Profitant de mon absence du vendredi, le bon curé fait transporter les trois cents chaises et le piano de l'hôtel de ville dans le soubassement de l'église. J'apprends le fait à mon retour. Étant le président du comité des loisirs, le curé est roi et maître de la situation. Par contre, j'ai donné ma parole et il n'est pas question que je recule d'un seul pas même s'il me faut acheter trois cents chaises et un piano. La population est enchantée d'avoir l'occasion d'assister à une pièce de théâtre. La nouvelle des ordres du curé de vider la salle de l'hôtel de ville se répand vite. Les téléphones m'arrivent de part et d'autre pour savoir si cela est vrai, si la pièce va être annulée. Plusieurs des interlocuteurs sont ahuris et vont même jusqu'à suggérer de me prêter des chaises. La solution est trouvée: je saute sur l'occasion et dis à l'un, qui le dira à l'autre, que mon camion va passer partout où l'on pourra prêter des chaises pour la soirée du samedi, et qu'elles seront remises dès le lendemain.

À cinq heures de l'après-midi, la salle de l'hôtel de ville est remplie de chaises. Madame veuve Mathilda Boyer nous offre son piano et, à l'arrivée de la troupe, tout est prêt pour la représentation. Et c'est un succès: salle entièrement pleine, il y a même des spectateurs debout à l'arrière et sur les côtés. La pièce terminée, tous sont très contents et souhaitent que d'autres spectacles soient souvent présentés. À la fin de la soirée, j'invite la troupe d'artistes, qui se compose de neuf personnes, à prendre des rafraîchissements au salon bleu de mon restaurant Val Quesnel où j'ai fait préparer un léger goûter par monsieur et madame Charron. Cela plaît beaucoup aux artistes sûrement fatigués de leur soirée. Vers une heure du matin, ils partent pour aller coucher dans une localité assez éloignée de Saint-André-Avellin. Ils doivent y présenter la pièce le dimanche soir. En partant, madame Larocque me dit: «Notre demande pour venir a commencé de façon déplaisante mais, grâce à vous, tout a bien fini. Nous vous remercions ainsi que la population pour tous les chambardements que l'organisation de la salle a causés.»

Le lendemain, mon camion fait la tournée du village et chacun récupère ses chaises. Quelques hommes forts se chargent de retourner le piano. À peu près partout où nous allons, les gens disent avoir bien aimé la pièce; d'autres, qui n'ont pu y aller, déclarent qu'ils ont su que c'était bien beau et souhaitent pouvoir y assister une prochaine fois. Enfin la

grande majorité de la population est contente et désire que de tels spectacles se renouvellent.

La semaine suivante, je suis en train de faire des réparations avec mon beau-père, à mon restaurant Petite-Nation (qui deviendra plus tard Le Vieux Chaudron). Le curé entre, apparemment de bonne humeur: «Bonjour, ça travaille, ça travaille!» Je me lève et réponds: «Eh oui! quand on n'est pas riche, il faut travailler pour vivre.» Après quelques échanges de paroles banales, il me dit: «Mon Whissell, je suis venu te voir afin de te demander quelles sont tes qualifications pour te prononcer sur ce qui est moral ou immoral, et de qui as-tu appris la théologie?» Après un moment de réflexion, je lui réponds: «Je suis assez intelligent pour différencier ce qui est bien de ce qui est mal, et ma conscience me défend de faire le mal. Quant à la théologie, je ne l'ai jamais étudiée mais je crois que je suis né avec. Celui qui est instruit, monsieur le curé, même jusqu'au bout des ongles, s'il manque de jugement, par entêtement ou par son mauvais caractère, alors son instruction et son intelligence ne valent pas cher. De toute façon, monsieur le curé, si jamais dans l'avenir il se présente d'autres occasions nous permettant de recevoir des troupes théâtrales de qualité, sachez d'avance qu'avec moi elles seront les bienvenues. Et j'espère que votre comportement de vendredi dernier ne se répétera plus. Votre attitude a été plutôt mal vue par au moins quatre-vingts pour cent de la population.» Le curé me quitte en disant: «C'est moi qui ai la charge de diriger les âmes de mes paroissiens, et je sais ce que j'ai à faire.»

Peu de temps après, je le rencontre à son presbytère par affaire; il s'attarde à jaser avec moi environ une heure et est très agréable. Homme intelligent, c'est un interlocuteur intéressant. Il n'est pas rancunier et ne nourrit aucune haine envers personne, du moins je ne le crois pas. C'est alors le commencement de plus de liberté dans notre paroisse. Le curé permet au vicaire de présenter des films bien choisis et tolère même des troupes de théâtre réputées. Il est sans doute heureux que cela plaise à la population.

#### Encanteur

Un jour du mois de juin 1942, je rencontre Joseph Napoléon Vallière, l'encanteur attitré de la région. Il me dit qu'il ne se sent pas bien et me demande de faire un encan qu'il a accepté pour le samedi suivant. «Tu as la parole facile, tu es habitué à parler en public. Je vais t'expliquer comment on procède, ce n'est pas difficile. Cela se fait sur les lieux mêmes. La

marchandise est classée et, lorsqu'on te l'apporte, tu n'as qu'à la crier. Le dimanche avant, tu fais la criée sur le perron de l'église pour annoncer l'encan. Tu commences par la vente des pièces de moindre valeur; tu réserves les plus beaux morceaux pour la fin dans le but de garder l'assistance présente. Tu fais valoir la marchandise, tu attires l'attention sur ce qu'elle peut avoir de plus attrayant et essaye d'obtenir le plus haut prix possible. Ne finis pas la vente si tu vois que quelqu'un semble intéressé même s'il n'a encore rien dit; vante encore les qualités. Parfois on a des surprises de surenchère. Tu as du jugement, je sais que tu n'auras pas de trouble.»

Le jour venu, je me rends sur les lieux, avec mon secrétaire qui marque à mesure le nom de l'acheteur, l'article vendu et le prix. Lorsqu'une liste est complétée, elle est remise au propriétaire ou à son représentant afin de permettre aux acheteurs d'aller acquitter le coût soit d'un, soit de plusieurs articles dont ils viennent de prendre possession. Le nom de l'acheteur étant sur cette liste, il lui est impossible de quitter les lieux avec la marchandise sans l'avoir payée. La vente terminée, mon secrétaire et moi allons finir la perception de l'argent et balancer les comptes avec celui qui nous a engagés. Le tarif est parfois basé d'après un pourcentage: par exemple, deux pour cent pour le roulant, les animaux et les gros morceaux; dix pour cent pour la pacotille, ou à prix fixe, vingt-cinq dollars plus ou moins suivant l'importance de l'encan.

Cette journée est, pour moi, différente et intéressante. Monsieur Vallières me demande de continuer car la maladie le mine. Il mourra deux ans plus tard. Cette activité, qui débute comme un passe-temps nouveau, durera une quinzaine d'années. Je deviens le crieur officiel de tous les encans de la région.

### *Boulangerie*

Depuis plusieurs années, deux boulangeries ne sont pas de trop pour desservir la paroisse de Saint-André-Avellin dont la population se chiffre à environ deux mille habitants. Les fermes sont occupées par des cultivateurs qui ont presque tous une nombreuse famille, et les ménagères boulangent elles-mêmes de moins en moins.

Napoléon Labrosse, deuxième boulanger depuis assez longtemps, meurt à l'âge de soixante-quinze ans en 1942. Son épouse, Émélie Hays, est la cousine de mon père, nous l'appelons toujours ma tante Minnie et l'aimons beaucoup.

Sa santé est chancelante et son fils aîné n'est pas intéressé dans la boulangerie qui est mise en vente. Je l'achète après avoir demandé à un boulanger actuellement sans emploi s'il veut y travailler. Jean-Charles Leclerc accepte avec plaisir. Cela fait bien son affaire de travailler à Saint-André-Avellin, sa place natale, d'autant plus qu'il peut occuper le logement adjacent avec sa famille. Monsieur Labrosse, malade depuis un certain temps, avait fermé la boulangerie.

J'achète un bon cheval, que je paye cent dollars, et ce qui manque pour recommencer à faire fonctionner la boulangerie. Je confie l'entreprise à Jean-Charles. Sa femme, travaillante et habile, lui donne souvent un coup de main: envelopper le pain, le classer, répondre à la clientèle, faire la tenue de ses livres, par exemple. J'arrête souvent et constate que tout va bien. Le couple est heureux et emballé. Un an et demi plus tard, mon ami me dit: «Si tu voulais me vendre la boulangerie, j'aimerais bien cela l'acheter. Je n'ai pas beaucoup d'argent comptant mais je te ferais des paiements chaque mois, suivant le rendement de la boulangerie en profits.» Connaissant les dépenses et les revenus, je peux évaluer le montant des paiements et lui vends à des conditions convenables. Il honore facilement ses versements. Plus tard, lorsqu'il vend, il me rembourse la différence tout en réalisant un gain appréciable et, de mon côté, je rentre dans mon argent.

### *Comité de bienfaisance*

Lorsque le premier entrepôt de dynamite, situé dans le rang Sainte-Madeleine, dut être déménagé sur la *Petite terre*, le lot vacant d'à peu près un arpent fut vendu à Edmond Nault (Guisou) qui convoitait ce terrain, à environ un quart de mille de chez lui, pour se faire un jardin. Il continua à habiter avec son père, Joseph Nault, frère de Michel, mon grand-père maternel, et se contenta de faire un peu de culture maraîchère sur son petit terrain.

En 1939, l'une des filles de Joseph Nault, Estelle, se marie avec John Lévesque et continue d'habiter avec ses parents en face du rang Sainte-Madeleine. Trois à quatre ans plus tard, la petite famille vit à l'étroit dans la maison paternelle. Edmond (Guisou) permet à son beau-frère de bâtir sur son petit terrain un *shack* d'environ quinze par dix-sept pieds carrés, avec deux fenêtres et une porte vitrée de vingt pouces carrés. Un tuyau sert de cheminée pour la fournaise au milieu de la place; il n'y a aucun service d'égoût ni d'électricité.

Jack Lévesque sait que ma mère est la cousine de sa femme et il me demande d'être, avec mon épouse, parrain et marraine d'un bébé qu'ils attendent au début de janvier. Jack et sa femme sont de braves gens, honnêtes et très pieux. Il a eu un bras coupé en travaillant dans un moulin à scie dans le nord de l'Ontario et est considéré comme un homme ne pouvant fournir le rendement d'un travailleur normal. De ce fait, il reçoit un salaire inférieur bien qu'il soit travaillant, rempli de courage et de bonne volonté.

Le 9 janvier 1946, nous sommes de cérémonie pour un beau gros garçon nommé Ernest comme son parrain. Nous partons en autoneige. Dès mon entrée dans la maison, je suis saisi à la vue de ces petits enfants blottis autour de leurs parents dans cette petite cabane. Je suis hanté par la pensée de la condition presque inhumaine dans laquelle vivent ces gens. Je consulte des amis et nous décidons de former un comité de bienfaisance afin de bâtir, dans le village, une maison confortable pour cette famille. Je m'engage à fournir le terrain.

La maison d'un étage, en papier brique, est montée sur un solage de béton de vingt-cinq par vingt-deux pieds. Chaude et confortable, elle comprend trois chambres à coucher, une cuisine et une chambre de bains. Les services d'eau courante, d'égout et d'électricité font le bonheur de la famille Lévesque, en plus de la proximité de l'église, des magasins, des écoles et du moulin à scie de Paul Duquette où Jack travaille.

Le comité de bienfaisance se compose de Lionel Angrignon, Arthur Bourgeois, Jean Berthiaume, vicaire, Marguerite Baulne, Gérard Chagnon, Théo Charron, Théophile Corbeil, Gustave Danis, Paul-Émile Duquette, J.J.O. Fréchette, Lucien Valois, Charles-Auguste Montreuil, Roland Saint-Denis, Philippe Simard, Albert Tittley, vicaire, Omer Villeneuve, Aldège Whissell et moi-même.

#### Entrepôt

Je connais Lionel Perrier qui a une boutique de forge dans les limites de Val Quesnel. Il n'a plus la santé pour continuer à exercer son métier et me dit, un jour, qu'il aimerait bien s'établir sur une terre mais qu'il doit vendre sa boutique auparavant. Il me demande si je vendrais ma terre du pont du Merisier que j'ai eue d'Eugène Lanthier en échange de mon restaurant. C'est l'ancienne terre d'Alexis Berthiaume. Je lui dis qu'elle est à vendre et m'informe du prix qu'il demande pour sa boutique. Nous en arrivons à un accord sur le prix

et les conditions du marché, et je prends possession de sa boutique en échange de ma terre.

Cette boutique est une bâtisse à deux étages, de quarante par quarante pieds, bien utile comme entrepôt. Dans une partie du deuxième étage, monsieur Perrier s'était construit un logement plus ou moins confortable qu'il habitait en ayant toujours l'intention de déménager. Je loue ce logis à un couple dans la soixantaine, monsieur et madame Albert Pilon qui sont arrivés assez récemment dans le village. Homme âgé et en mauvaise santé, Albert Pilon est pratiquement invalide. Sa femme, un peu plus jeune, travaille comme aide domestique à la journée afin de gagner sa vie et celle de son mari. Elle vient à l'occasion travailler à mon domicile, et ma femme trouve qu'elle fait pitié. Elle a eu cinq enfants, a été mal logée et a souvent travaillé fort, même enceinte. Tout en parlant, elle mentionne l'état du logis qu'elle occupe. C'est très difficile à chauffer, elle doit monter du bois pour le poêle, il arrive que l'eau gèle dans la pompe à bras, les cabinets d'aisance sont dehors. La pauvre femme travaille presque plus fort chez elle que lorsqu'elle va en service.

Trouvant cette situation inhumaine, je pense pouvoir leur bâtir, sur un de mes lots de la *Petite terre*, une petite maison qui ne coûterait pas tellement cher car j'ai en main pas mal de bois de construction que je n'ai pas payé cher. Je parle du projet avec madame Pilon, personne fiable et de parole malgré son peu d'instruction. «C'est bien certain, me dit-elle, que j'aimerais cela avoir une petite maison à moi, être logée confortablement, avoir l'eau courante et les toilettes dans la maison mais, que voulez-vous, nous sommes trop pauvres.» Je lui réponds: «Cela n'a pas d'importance, madame Pilon, je vais vous bâtir et vous me paierez le prix que cela aura coûté, et suivant vos possibilités; je ne vous demande pas de comptant.» Elle réplique: «Je n'ai pas d'argent mais je crois que je pourrais vous donner cent cinquante dollars par année.»

Lorsqu'elle prend possession de la maison, qui a coûté mille trois cents dollars, je lui donne une promesse de vente. L'année suivante, à la même date qu'elle avait pris possession de sa maison, elle arrive, jase un peu avec ma femme et demande si je suis là. Elle passe alors dans mon bureau, le regard pétillant de joie, et sort de son corsage un petit sac de coton blanc attaché avec une épingle à ressort. «Comptez cela», me dit-elle. Je déplie les billets et l'apparence de certains démontre qu'ils ont été entassés depuis longtemps. Il y a exactement cent cinquante dollars. Elle revient à la même date de chaque année suivante, disant: «Si je ne tombe pas malade, je vais

pouvoir vous faire mon paiement tous les ans, finir par vous payer ma maison et être chez nous. Toute notre vie, nous avons été à loyer et pas toujours dans des châteaux.» Au bout de huit ans, je lui remets une quittance notariée que je lui recommande de faire enregistrer.

Quant à l'ancien logis en haut de la boutique de forge, je le convertis en entrepôt, boutique, remise ou à d'autres fins et je le loue à l'occasion.

#### *Carré de maison levé en un jour*

Vers 1947, je signe un contrat avec Adélarde Fournier de Duhamel pour lever le carré d'une maison qu'il veut construire. Son solage est prêt, je n'ai qu'à fournir et poser les blocs et installer les boîtes de châssis. Je réalise qu'il est très difficile de trouver le temps de m'en occuper. Je téléphone à mon frère Frank, propriétaire de Whissell Ciment Blocs de Lachute, ancienne usine de mon père, pour lui demander s'il pourrait faire cette *job*. Il me dit qu'il est débordé de travail: «Je ne veux pas te laisser mal pris. Je peux te donner une journée d'ouvrage avec une équipe de cinq hommes. Si on commence très à bonne heure, on peut monter le carré dans une journée à condition que tous les matériaux nécessaires soient sur les lieux quand on commencera.» Venant de tout autre homme, cette proposition m'aurait laissé perplexe mais je sais que mon frère est doué d'une force herculéenne, qu'il est ingénieux et reconnu pour sa vivacité peu commune. De plus, il s'assure toujours d'avoir des hommes habiles et compétents pour travailler avec lui.

Je lui dis que les blocs et les boîtes de châssis sont rendus sur place ainsi que les échafauds, madriers et la chaux détamée pour faire le mortier. Frank me répond au téléphone: Demain matin, de bonne heure, je serai là avec mes hommes.» Et le lendemain soir, la maison est prête à recevoir la couverture.

#### *Construction d'autres maisons*

En 1948, Raoul Louisseize, célibataire d'un certain âge qui habite le rang Sainte-Madeleine dans Notre-Dame-de-la-Paix, me dit qu'il veut s'établir, avec sa mère veuve et âgée, dans le village de Saint-André-Avellin. Il demande si j'accepterais de lui bâtir une maison, vu que j'ai de l'expérience dans la construction et que lui n'y connaît rien. Il me décrit ce qu'il désire et, après avoir fait un plan, je promets de lui donner une estimation sous peu.

Quelques mois auparavant, Alcide Therrien, propriétaire d'un moulin à scie à Duhamel, m'a offert de me vendre tout le bois de sciage qu'il a dans sa cour: planche, deux par quatre, deux par six, deux par huit, le tout pêle-mêle et de différentes qualités. Il cesse l'exploitation de son moulin et veut vendre ce bois provenant des cultivateurs qui payaient les frais de sciage de leurs billots avec du bois de sciage. Je vais donc voir monsieur Therrien; il me vend le reste du bois d'assez bonne qualité qu'il a dans sa cour. Ce bois, rendu sur les lieux de la construction, me revient à environ quinze dollars les mille pieds, à part le coût du planage et de l'*embouffetage*. J'engage Lionel Berthiaume et son frère Eddy pour la menuiserie, je paye les services de l'électricien et du plombier, et d'autres frais. Raoul Louisseize me paye la facture au montant de deux mille cinq cents dollars; il est bien content de n'avoir eu à s'occuper de rien pour sa maison. Quant à moi, je ne fais pas de millions mais l'achat des matériaux à des conditions exceptionnelles me laisse une compensation pour mon dérangement.

Après la campagne électorale, je recommence à fréquenter un petit groupe d'amis avec qui je joue aux cartes le soir lorsque mes loisirs me le permettent. Nous jouons pour de l'argent mais chacun prend bien garde de ne pas dépasser ses moyens. Si j'ai affaire à un ami moins fortuné, chef de famille, qui pourrait se laisser entraîner par l'appât du jeu, je suis le premier à mettre fin à la partie. Un de mes compagnons, Louis Périard, commerçant d'animaux à qui j'ai déjà vendu une maison, l'a revendue et a acheté un terrain sur lequel il veut se construire. Un soir, après la veillée, il demande si je veux lui faire un prix pour bâtir une maison, disant que tous ceux pour qui j'en ai construit sont satisfaits et qu'il a confiance en moi. Mes conditions lui conviennent et je commence aussitôt les travaux. Je viens de finir la maison de Raoul Louisseize, il me reste pas mal de bois et les menuisiers Berthiaume sont libres. Environ deux mois plus tard, Louis emménage avec sa famille dans sa nouvelle demeure située dans les limites de Val Quesnel.

Au cours des travaux, Ferdinand Larose, cultivateur de Notre-Dame-de-la-Paix, vient visiter la maison et demande si je pourrais le construire sur un lot dans son village. Mes menuisiers étant libres de nouveau, nous commençons aussitôt et la maison est parachevée avant l'automne, à la grande satisfaction de monsieur et madame Larose bien contents de déménager avant l'hiver.

### *Chalet au Petit lac Simon*

Sur mon terrain de trente-cinq arpents du côté est de la route menant au Petit lac Simon, avec droit de passage sur l'entrée conduisant à l'hôtel Au Vieux Pin situé au bord du lac, il reste deux ou trois lots de soixante par cent pieds dans le boisé qui longe la grève. Je me propose de vendre ces lots afin d'y bâtir des chalets d'été, tout en me gardant un passage de vingt pieds qui se rend au lac. Je construis une route transversale à une centaine de pieds de la grève pour desservir ces lots et je cultive le reste du terrain jusqu'à la route.

En haut du boisé, sur le coin de mon chemin transversal et de la route conduisant à l'hôtel, je bâtis un chalet de trois pièces, en bois *embouffeté* avec une couverture en papier bardeau. Splendien Charlebois, propriétaire de l'hôtel, me permet de connecter un tuyau à son réseau d'eau alimenté par un puits. Avec l'électricité et l'eau courante, c'est assez confortable. Constatant que j'ai très peu de temps pour en jouir et que ma famille est plus ou moins intéressée, je le loue chaque été par l'intermédiaire de mon ami Splendien qui, finalement, l'achète pour loger son personnel. Je lui vends en plus une superficie de terrain de deux cents par quatre cents pieds sur laquelle il fait un terrain de base-ball.

### *Au secours d'une orpheline*

Durant l'été de 1947, je reçois un téléphone de madame Olivier Demers de Ripon. Elle me demande de passer à son domicile car elle a besoin de me voir à titre de huissier. Je connais ces braves gens depuis les débuts de mon colportage. Monsieur Demers, un bon menuisier, avait une cage à écureuil comprenant à l'intérieur un cylindre roulant que l'animal peut faire tourner; je l'admirais chaque fois que je passais chez lui. Il m'avait offert de m'en fabriquer une semblable, ce qui me fit bien plaisir. Je lui payai le prix demandé et l'installai dans mon restaurant. Chaque automne, je suis certain de trouver chez madame Demers une bonne provision de bas et de mitaines de laine bien tricotés et même avec des fantaisies de couleur. J'en donne à mes amis et parents et il m'en reste à vendre.

Lorsque j'arrive, je trouve le couple assis dans la cuisine et m'attendant anxieusement. Madame Demers s'empresse de me raconter toutes les difficultés qu'ils ont à élever la petite fille qu'ils gardent depuis sa naissance. Elle ajoute: «Nous avons bien hâte que vous arriviez pour vous parler avant qu'elle ne revienne du village. Elle ne nous écoute plus du tout

et n'en fait qu'à sa tête. Nous avons tout essayé: punitions, privations de distractions, menaces et même quelques petites corrections corporelles. Elle part sans dire où elle va et revient quand ça lui plaît, elle menace de désertir et elle n'a que quatorze ans. Nous perdons le contrôle et pensons la placer. Pouvez-vous nous aider?»

J'écoute avec compassion ces deux pauvres vieux qui, dans leur naïveté, exigent que la petite adapte son mode de vie au leur. Je réalise vite qu'ils ne sont pas en mesure de comprendre les aspirations d'une adolescente de quatorze ans. J'ai vu la fillette à l'occasion et elle me paraît une enfant normale, délurée et intelligente. Je songe à mes deux filles et me demande comment elle agirait dans un milieu aussi fruste quoique bien intentionné. Je réponds donc que, selon moi, Jeanne-d'Arc est intelligente et bénéficierait certainement d'être soustraite à son milieu, envoyée dans un pensionnat où elle recevrait une bonne éducation et une bonne instruction qui lui permettraient de gagner sa vie plus tard. Je dis que je vais communiquer avec les religieuses du couvent de Saint-André-Avellin car je les connais bien.

Je m'en vais rejoindre Jeanne-d'Arc là où sa grand-mère croit qu'elle peut être, et je lui fais comprendre qu'elle est en train de gâcher sa vie si elle continue à rester chez ses grands-parents et refuse d'aller à l'école. Elle est intelligente et peut s'instruire; plus tard elle en sera bien contente. Je lui propose de l'emmener chez moi, lui disant que j'ai deux filles de son âge et que je vais l'aider à s'acheter des vêtements et tout ce qu'il lui faut afin de devenir pensionnaire au couvent de Saint-André-Avellin. Elle ne manifeste aucune réticence et semble plutôt impressionnée d'avoir affaire à moi.

Les religieuses l'accueillent pendant quatre ans dont la dernière année à l'École Normale. Pendant les vacances, ses grands-parents sont heureux de la recevoir. Elle continue de revoir le jeune homme avec qui elle s'était liée d'amitié pendant son adolescence et l'épouse à dix-huit ans. Ce sont deux jeunes gens sérieux pour leur âge, tenaces et travailleurs. Plus tard, ils commencent à se bâtir dans le village de Ripon où Lionel travaille comme journalier. Au bout de huit ans, la maison est confortable quoique non terminée. Ils ont cinq enfants en bonne santé et décident de déménager à Hammond, Ontario; Lionel y travaillera à longueur d'année comme bûcheron à la forêt Larose.

J'achète leur maison, prends charge de leur hypothèque et leur rembourse la balance de la vente en argent comptant, ce qui leur permet de défrayer le déménagement et de s'installer

dans leur nouvelle localité. Une douzaine d'années plus tard, je rencontre Jeanne-d'Arc et Lionel. À force de persévérance, ils sont devenus assez prospères et sont très heureux car ils sont propriétaires d'un joli bungalow. Leurs cinq enfants sont tous instruits et gagnent honorablement leur vie.

## Déboires en politique et suite heureuse

### *Je cesse de fumer*

Lors d'une livraison de patates, un des employés que je vois souvent trouve que je suis amaigri et que j'ai l'air fatigué. Il s'inquiète de ma santé. Je lui dis, en allumant une cigarette, que je suis un peu fatigué mais pas malade. «Combien de cigarettes fumez-vous par jour?», demande-t-il. Je réponds: «Je ne sais pas au juste; trois à quatre paquets de vingt. J'ai cessé trois ou quatre fois pendant des périodes assez longues mais je recommence toujours.» Il réplique: «Mon ami, — permettez-moi de vous appeler ainsi — j'étais un fumeur comme vous. J'ai dû aller voir un médecin pour des malaises assez sérieux qui avaient succédé à de l'amaigrissement et de la fatigue et il m'a dit qu'il n'y avait rien à faire si je ne cessais pas de fumer. Je tenais à ma santé. Vous voyez comme je suis toujours actif. J'ai suivi les conseils d'un ami: manger des raisins secs sans noyaux accompagnés d'amandes de noix, les mâcher jusqu'à ce qu'ils ne goûtent plus rien et cela, aussi longtemps qu'il me prenait des goûts de fumer.»

Je suis son conseil et garde constamment des raisins et des noix à ma portée. Au bout de quelques mois, ce n'est plus de la cigarette mais des raisins dont je ne peux plus me passer. Je me sens beaucoup moins fatigué et j'engraisse de quelques livres mais cette habitude devient pour moi presque comme une drogue. Le docteur Chagnon me conseille de remplacer ces friandises par des *bâtons forts*, ce que je fais durant quelques mois en diminuant graduellement. Je n'ai jamais fumé depuis. Cette période est comme un mauvais rêve.

À travers toutes mes affaires, je m'occupe de politique provinciale et fédérale depuis de nombreuses années.

### *Politique provinciale*

Au gouvernement provincial, j'ai toujours appuyé le Parti conservateur. En 1935, je fais la campagne comme orateur avec le candidat de Papineau, Roméo Laurin; il est élu avec une bonne majorité. Un an plus tard, le Parti conservateur est devenu l'Union Nationale. Ayant Maurice Duplessis comme

premier ministre, le gouvernement de l'Union Nationale est affaibli par les malaises occasionnés par le mariage Duplessis-Gouin. Après avoir réussi à se débarrasser de son affiliation avec Gouin, Duplessis déclenche une élection générale en 1936, à laquelle je participe encore très activement. Il est élu ainsi que Roméo Laurin, nommé ministre des Travaux publics dont le budget est largement favorisé. Il fait profiter son comté de nouvelles routes et de ponts qui ne sont pas sans nécessité et requièrent l'utilisation d'une grande quantité de matières explosives. Certains de ces travaux ont lieu dans ma région.

#### *Lésé dans l'obtention de contrats*

Étant le seul vendeur de dynamite depuis de nombreuses années dans la région, c'est-à-dire entre Buckingham et Lachute, je représente la compagnie C.I.L. et m'attends à vendre de la dynamite. J'apprends que les travaux de voirie de la côte des Pruches sont commencés et qu'il y a dynamitage. N'ayant reçu aucune demande pour des explosifs, je me pose des questions. J'apprends que le gouvernement achète la dynamite d'un agent de la C.I.L. à Buckingham, à cinquante milles des travaux alors que j'en suis à quinze milles à peine. Le transport est fait par un organisateur du parti conservateur à Chénéville; l'organisateur de Saint-André-Avellin est son acolyte. Deux et deux font quatre.

De complicité, les deux, n'ayant pas l'agence pour notre région, sont allés voir le représentant de C.I.L. à Buckingham et ont obtenu une ristourne sur les explosifs qu'ils vendraient au gouvernement dans leur région. Cette manigance sauve les apparences du côté du gouvernement qui, normalement, doit encourager les distributeurs locaux et rend légale la distribution de la dynamite. C'est du patronage pur et simple. Je m'empresse d'en informer le ministre; il est absolument d'accord avec moi et m'assure qu'il va corriger la situation. Je reviens confiant chez moi.

Trois semaines passent et aucun changement ne se produit. Je communique par téléphone avec le bureau du ministre à Buckingham: «Il n'est pas à son bureau... Il a été retenu à Québec... Il est en conférence... Il sera ici en fin d'après-midi... Il n'est pas encore rentré...» J'appelle ainsi pendant deux semaines et finis par obtenir un rendez-vous à son bureau. Le ministre adopte une attitude presque pathétique car il multiplie ses regrets et exprime sa compréhension. Il explique qu'il se trouve dans une situation très embarrassante et qu'il lui est pratiquement impossible d'intervenir vu qu'il doit

beaucoup de reconnaissance aux trois personnages impliqués. Le représentant de la C.I.L. à Buckingham a fourni une somme appréciable à sa caisse électorale et a été l'un des piliers de son élection dans la partie sud du comté. Quant aux deux organisateurs du nord du comté, ils reçoivent du distributeur de Buckingham deux dollars pour le transport de chaque caisse vendue. De plus, leurs cotisations à sa caisse électorale a largement contribué à sa victoire dans le nord du comté. Leur arrangement n'a rien d'illégal et il ne peut pas l'empêcher même s'il constate qu'il me porte préjudice.

«Je comprends votre mauvaise position et la raison de votre tolérance à cette injustice, lui dis-je. Mais je m'aperçois également qu'en politique il y a une balance pour les marques de reconnaissance aux supporteurs sincères qui n'ont que leur temps, leur dévouement et leur sincérité à fournir, et pas trop trop de piastres. Je m'aperçois aussi que vous débutez en politique en vous entourant d'hommes peu scrupuleux qui savent où et comment placer une piastre pour la faire profiter et n'hésitent pas à poser des gestes conduisant à des injustices dégoûtantes. Cette atmosphère ne convient pas à la conception que je me fais de la politique: à l'avenir, je combattrai votre parti politique.» Nous nous quittons avec courtoisie l'un envers l'autre.

#### *Allégeance libérale au provincial*

À l'élection de 1939, je fais la campagne pour le candidat libéral Lapière. L'Union Nationale du premier ministre Duplessis est invincible et Roméo Laurin est réélu député et nommé ministre des Travaux publics. Nous sommes en temps de guerre et la prospérité règne. Quantité de travaux publics se font au profit de la population rurale: routes, ponts, rénovation des chantiers forestiers, électrification rurale et ainsi de suite. Toutes ces améliorations rendent le parti de l'Union Nationale de plus en plus populaire. Lors de l'élection suivante, en 1944, je fais campagne comme orateur auprès du candidat libéral, l'avocat Arthur L'Abbé, réputé pour son intégrité. Défait, il se représente en 1948 mais, malgré l'intensification de la campagne, les libéraux sont encore vaincus.

#### *Candidat libéral au fédéral*

Jusqu'en 1935 j'avais toujours voté pour Henri Bourassa, le candidat indépendant. Mais en face de la tiédeur de son

comportement envers ses électeurs, je fis comme plusieurs de ses supporteurs et donnai mon vote au candidat franc libéral, Maurice Lalonde de Mont-Laurier qui fut élu avec une bonne majorité. Je fis campagne à ses côtés, ainsi qu'aux élections suivantes de 1939 et 1945 auxquelles je participai activement comme orateur. Il fut élu à chaque élection. Étant donné l'état de guerre du Canada, l'élection au fédéral a été retardée par décret jusqu'en 1945.

En 1949, étant président du comité libéral au fédéral pour la partie sud du comté Labelle depuis deux ans, je suis mis en nomination comme candidat à la convention libérale fédérale et je suis élu pour représenter ce comté. Le candidat du Parti conservateur fédéral est l'avocat Henri Courtemanche qui pratique à Mont-Laurier. Il est aussi le gendre du ministre de la Santé dans le gouvernement provincial de l'Union Nationale, le docteur Albini Paquette de Mont-Laurier.

Yvon, mon fils de dix-sept ans, me suit depuis quelques années dans mes activités politiques. Il se renseigne et s'intéresse à tout. Je suis relativement surpris d'apprendre qu'il est monté sur l'estrade dans un village du Nord et a soutenu l'intérêt des auditeurs durant une bonne demi-heure jusqu'à ce que l'orateur arrive. Il est opportuniste et confiant en lui-même. J'avais assisté à certains débats auxquels il participait à l'université d'Ottawa et je le trouvais bon orateur. Mais de là à faire face au public en temps d'élection, appuyer un parti et dérouter les huées des adversaires, je suis surpris et flatté.

Lorsque je me présente au fédéral en mai 1949 comme candidat libéral dans le comté Labelle, je m'attends à de l'opposition normale. Je ne songe même pas à mes antécédents en politique provinciale. Ma campagne est intensifiée dans le Nord où se trouve, à mon point de vue, la plus forte opposition du Parti conservateur. Mon fils a pris de l'expérience et me seconde efficacement; il fait toute la campagne avec moi. Il est extraordinaire pour ouvrir les assemblées et soutenir l'intérêt des auditeurs par son talent d'improvisateur lorsque les orateurs principaux et moi-même sommes retardés. De plus, je peux souvent me reposer lorsqu'il conduit ma voiture, la nuit surtout car je me sens en sécurité avec lui au volant.

Le comté Labelle, au fédéral, est un grand territoire presque subdivisé en une partie nord et une partie sud. Cette situation est due aux mauvaises communications routières dans un comté si étendu qui comprend un comité politique pour le sud et un pour le nord. Lors du choix d'un candidat fédéral, les deux parties manifestent un intérêt particulier à nommer

un candidat qui habite sa région. De mémoire, je crois que le député Henri Bourassa fut le seul qui n'ait pas habité le nord du comté. Au gouvernement provincial, cette région forme deux comtés: la partie nord garde le nom de Labelle et la partie sud s'appelle Papineau. Il ne s'écoule pas beaucoup de temps avant que mon adversaire ne bénéficie des avantages et des *connections* de son beau-père, ministre de la Santé dans le gouvernement provincial de l'Union Nationale.

Une quinzaine de jours après le début de la campagne, je suis à Mont-Laurier lorsque l'un de mes supporteurs m'apprend que la veille, à l'assemblée du parti conservateur pour Henri Courtemanche, à Saint-André-Avellin, l'organisation de l'Union Nationale s'est manifestée ouvertement en sa faveur. Je comprends vite que le ministre des Travaux publics, avec qui j'avais eu des différends en 1936 et que j'avais combattu aux côtés du candidat libéral à chacune de ses élections, est sorti de son domaine provincial qui est l'Union Nationale. Il n'a pas hésité à entraîner sa grosse batterie électorale en faveur du parti conservateur fédéral, de connivence sûrement avec son collègue de l'Union Nationale provinciale dans Labelle, le ministre de la Santé, Albini Paquette, beau-père de mon adversaire. Je fais donc face à une double organisation des mieux structurées: d'une part la fonction de député fédéral est en jeu, et d'autre part on ne tient pas à ce que j'acquière l'autorité de dénoncer certaines manigances et certains patronages, ce qui pourrait devenir gênant.

Quelques amis ayant des emplois pour le gouvernement provincial, qui dans Labelle, qui dans Papineau, me confient qu'ils ne peuvent travailler pour moi sans s'exposer à perdre certains octrois et même leur gagne-pain. Mes adversaires font même valoir le danger de contrarier le ministre provincial de la Santé en n'élisant pas son gendre au fédéral. Ce ministre tient en main le pouvoir de faire construire ou agrandir les hôpitaux dans la province et de donner des subventions. De plus, ils insistent sur les avantages d'élire son gendre qu'il pourrait favoriser d'octrois, étant l'ami du ministre des Travaux publics au provincial.

Je multiplie mes déplacements et les discours sont de plus en plus véhéments car ils dénoncent l'ère de dictature que le comté traverse et que la prospérité qu'elle apporte est payée chèrement par un état presque d'esclavage. Je m'en tiens à la vérité et j'ai l'impression que la population est dégoûtée du régime actuel; presque partout où je fais des assemblées, la salle est comble. Vers la fin de la campagne, constatant sans doute que leurs calomnies, menaces et promesse perdent de

leur efficacité, mes adversaires décident d'employer la violence pour troubler mes assemblées.

Un soir, au lac Saguay, pendant mon discours, je m'aperçois qu'il y a du brouhaha dans l'assistance et que des discussions animées s'amorcent. Je vois une trentaine de costauds à moitié ivres mais je continue à parler sans m'en occuper. Les bousculades se transforment en coups de poings et les escarmouches se poursuivent à l'extérieur. Le président de l'assemblée me souffle à l'oreille: «C'est la *gang* de la Lyon's Construction sur les chantiers de l'hôpital de Mont-Laurier, sûrement envoyée par Paquette.» Je fais remarquer aux auditeurs: «Ne croyez-vous pas qu'il faut être désespéré pour en arriver à des manoeuvres semblables? Mais la dictature honteuse et malhonnête de nos adversaires ne nous ralentira pas.» Les applaudissements font vibrer la salle.

Comme c'est la coutume, après l'assemblée je m'attarde dans la salle afin de rencontrer des partisans que mes proches organisateurs me présentent. J'apprends qu'il y a pas mal de dégâts à l'extérieur: on a renversé des automobiles, brisé des vitres et il y a eu panique. L'un de mes organisateurs, inquiet, me dit: «J'ai appris que certains individus vous attendent à la sortie pour vous faire un mauvais parti. Ils sont tous à moitié saouls, ce sont de vrais sauvages; on ne sait jamais ce qui peut arriver.» Je n'ai pas le choix: je dois retourner à Mont-Laurier. Je sors calmement. Je n'ai aucune crainte mais je prends quand même la précaution de cacher, sous mon imperméable à ma portée, une grosse lampe de poche d'une quinzaine de pouces de longueur.

Le lendemain, à Mont-Laurier, un informateur me dit que la bagarre de la veille n'est pas accidentelle. Les contremaîtres de la construction à l'hôpital ont reçu l'ordre de déléguer un groupe de fiers-à-bras, bien traités au gin ou au scotch, pour suivre mes assemblées et prendre n'importe quel moyen afin de semer la panique. Les assemblées de la fin d'une campagne sont déterminantes.

Pour mes dernières assemblées régionales dans le nord du comté, à Ferme-Neuve et à Mont-Laurier, le comité central de Montréal envoie quatre lutteurs professionnels comme gardiens de la paix. Ceux-ci circulent dans la salle, vêtus de façon à ce que leur musculature soit en évidence. Ce sont des colosses de six pieds et deux pouces ou plus, pesant dans les deux cent cinquante livres. Aucun incident, même mineur, ne se produit. C'est une assemblée monstre, bien que nombre de citoyens se soient abstenus d'y assister soit par crainte qu'il n'y ait du désordre, soit par protection personnelle. Une partie

de la population est écoeurée de ce règne de dictature de l'Union Nationale du gouvernement provincial, mais celui qui ne veut pas subir les foudres de ce régime sans scrupules a tout intérêt à se plier à ses exigences.

Le soir des élections, le 19 juin 1949, j'écoute les résultats à la radio chez moi avec ma famille et quelques amis. Dès le début des rapports, je mène avec une majorité. Mais, lorsque les résultats du haut du comté commencent à rentrer, le nombre de votes en faveur de mon adversaire augmente. Le résultat final donne une très faible majorité à mon adversaire. Je pense que la population du sud du comté s'attendait à me voir sortir victorieux de cette lutte et plusieurs se sont abstenus d'aller voter, craignant des réprimandes coûteuses du parti provincial. Je suis reconnu pour mon intégrité et mon dévouement dans le domaine des affaires publiques, j'ai été en politique municipale pendant douze ans dont huit dans le fauteuil de la mairie à Saint-André-Avellin. Il semble donc évident que si je remplis la fonction de député, je consacrerai tout mon temps à la bonne administration du comté.

L'organisation du nord du comté a sans doute les mêmes opinions mais mes adversaires ont senti le besoin de s'assurer que je n'aie pas tous les votes que la population m'y avait donnés. Le soir même de l'élection, un téléphone venant de Mont-Laurier m'apprend que cinq boîtes de scrutin sont introuvables: celles des *polls* où le Parti libéral est sûr de la majorité. Le lendemain, j'apprends nombre d'irrégularités et de menaces dont les électeurs ont été victimes le jour du vote dans la partie nord du comté.

Ma défaite n'est pas due aux votes de la partie sud du comté, malgré la grosse batterie de l'Union Nationale du provincial qui a réussi à m'enlever des voix grâce à des promesses de *patroneux* quand ce n'étaient pas des menaces dissimulées. C'est quand même un réconfort moral pour moi de constater que mon adversaire a obtenu une très faible majorité, alors qu'il me fallait lutter contre deux ministres influents du gouvernement provincial qui s'étaient acharnés à causer ma défaite, et alors que je devais me faire accepter dans la région nord du comté où j'étais à peine connu.

Le lendemain de ma défaite, seule ma déception dépasse mon étonnement. Malgré ma constitution robuste, je suis fourbu. J'ai maigri de dix livres pendant les six semaines de ma campagne, faite dans des conditions de transport des plus difficiles. J'ai parcouru tout près de dix mille milles, tenu quarante-trois assemblées politiques, jusqu'à deux et même

leur efficacité, mes adversaires décident d'employer la violence pour troubler mes assemblées.

Un soir, au lac Sagouay, pendant mon discours, je m'aperçois qu'il y a du brouhaha dans l'assistance et que des discussions animées s'amorcent. Je vois une trentaine de costauds à moitié ivres mais je continue à parler sans m'en occuper. Les bousculades se transforment en coups de poings et les escarmouches se poursuivent à l'extérieur. Le président de l'assemblée me souffle à l'oreille: «C'est la *gang* de la Lyon's Construction sur les chantiers de l'hôpital de Mont-Laurier, sûrement envoyée par Paquette.» Je fais remarquer aux auditeurs: «Ne croyez-vous pas qu'il faut être désespéré pour en arriver à des manoeuvres semblables? Mais la dictature honteuse et malhonnête de nos adversaires ne nous ralentira pas.» Les applaudissements font vibrer la salle.

Comme c'est la coutume, après l'assemblée je m'attarde dans la salle afin de rencontrer des partisans que mes proches organisateurs me présentent. J'apprends qu'il y a pas mal de dégâts à l'extérieur: on a renversé des automobiles, brisé des vitres et il y a eu panique. L'un de mes organisateurs, inquiet, me dit: «J'ai appris que certains individus vous attendent à la sortie pour vous faire un mauvais parti. Ils sont tous à moitié saouls, ce sont de vrais sauvages; on ne sait jamais ce qui peut arriver.» Je n'ai pas le choix: je dois retourner à Mont-Laurier. Je sors calmement. Je n'ai aucune crainte mais je prends quand même la précaution de cacher, sous mon imperméable à ma portée, une grosse lampe de poche d'une quinzaine de pouces de longueur.

Le lendemain, à Mont-Laurier, un informateur me dit que la bagarre de la veille n'est pas accidentelle. Les contremaîtres de la construction à l'hôpital ont reçu l'ordre de déléguer un groupe de fiers-à-bras, bien traités au gin ou au scotch, pour suivre mes assemblées et prendre n'importe quel moyen afin de semer la panique. Les assemblées de la fin d'une campagne sont déterminantes.

Pour mes dernières assemblées régionales dans le nord du comté, à Ferme-Neuve et à Mont-Laurier, le comité central de Montréal envoie quatre lutteurs professionnels comme gardiens de la paix. Ceux-ci circulent dans la salle, vêtus de façon à ce que leur musculature soit en évidence. Ce sont des colosses de six pieds et deux pouces ou plus, pesant dans les deux cent cinquante livres. Aucun incident, même mineur, ne se produit. C'est une assemblée monstre, bien que nombre de citoyens se soient abstenus d'y assister soit par crainte qu'il n'y ait du désordre, soit par protection personnelle. Une partie

de la population est écoeurée de ce règne de dictature de l'Union Nationale du gouvernement provincial, mais celui qui ne veut pas subir les foudres de ce régime sans scrupules a tout intérêt à se plier à ses exigences.

Le soir des élections, le 19 juin 1949, j'écoute les résultats à la radio chez moi avec ma famille et quelques amis. Dès le début des rapports, je mène avec une majorité. Mais, lorsque les résultats du haut du comté commencent à rentrer, le nombre de votes en faveur de mon adversaire augmente. Le résultat final donne une très faible majorité à mon adversaire. Je pense que la population du sud du comté s'attendait à me voir sortir victorieux de cette lutte et plusieurs se sont abstenus d'aller voter, craignant des réprimandes coûteuses du parti provincial. Je suis reconnu pour mon intégrité et mon dévouement dans le domaine des affaires publiques, j'ai été en politique municipale pendant douze ans dont huit dans le fauteuil de la mairie à Saint-André-Avellin. Il semble donc évident que si je remplis la fonction de député, je consacrerai tout mon temps à la bonne administration du comté.

L'organisation du nord du comté a sans doute les mêmes opinions mais mes adversaires ont senti le besoin de s'assurer que je n'aie pas tous les votes que la population m'y avait donnés. Le soir même de l'élection, un téléphone venant de Mont-Laurier m'apprend que cinq boîtes de scrutin sont introuvables: celles des *polls* où le Parti libéral est sûr de la majorité. Le lendemain, j'apprends nombre d'irrégularités et de menaces dont les électeurs ont été victimes le jour du vote dans la partie nord du comté.

Ma défaite n'est pas due aux votes de la partie sud du comté, malgré la grosse batterie de l'Union Nationale du provincial qui a réussi à m'enlever des voix grâce à des promesses de *patroneux* quand ce n'étaient pas des menaces dissimulées. C'est quand même un réconfort moral pour moi de constater que mon adversaire a obtenu une très faible majorité, alors qu'il me fallait lutter contre deux ministres influents du gouvernement provincial qui s'étaient acharnés à causer ma défaite, et alors que je devais me faire accepter dans la région nord du comté où j'étais à peine connu.

Le lendemain de ma défaite, seule ma déception dépasse mon étonnement. Malgré ma constitution robuste, je suis fourbu. J'ai maigri de dix livres pendant les six semaines de ma campagne, faite dans des conditions de transport des plus difficiles. J'ai parcouru tout près de dix mille milles, tenu quarante-trois assemblées politiques, jusqu'à deux et même